Canadiana

Beau, plus chaud

Vallée d'Ottawa et région de Montréal : — Beau, température stationnaire ou un peu plus élevée.

LE JOURNAL

Variable

Région de Québec : — Variable et frais.

Bibliothèque du Parlement Library 1 juin 02 311 Ave Bélanger

TROISIEME ANNEE—N° 163 MONTREAL, SAMEDI, 28 JUIN 1902 12 PAGES : UN CENTIN

VERS LA SANTE

L'allégresse revient en Angleterre

Le couronnement aurait lieu en octobre

REMERCIEMENTS AUX CANADIENS

LONDRES, 27. — Le bulletin suivant est venu du palais Buckingham à onze heures ce soir :

"L'état de Sa Majesté est satisfaisant sous tous rapports. Le Roi a passé une bonne journée et a pris un mieux sensible. (Signé) Treves, Laking, Barlow."

Londres, 27.—"C'est le meilleur jusqu'à présent". Telle était la remarque qu'on entendait lorsqu'on a vu le bulletin qui a été affiché à onze heures ce soir, au palais de Buckingham.

Quelques personnes attendaient en face du palais lorsque le bulletin a été apporté, et lorsqu'on a appris la bonne nouvelle il y eut des cris de "Hear, Hear". (Oyez, oyez !) et des acclamations. Lord Churchill faisant office de grand chambellan est arrivé au palais juste au moment où le bulletin a été affiché et il a manifesté une grande joie lorsqu'il a vu le rapport des médecins concernant l'état du roi.

Après qu'elle eut pris connaissance du bulletin, la foule assemblée en face du palais s'est dispersée, et les réjouissances qui se faisaient déjà dans les rues ont augmenté lorsqu'on a appris ce que contenait le dernier rapport.

Le prince et la princesse de Galles ont dîné, ce soir au palais de Buckingham, en compagnie de plusieurs personnages royaux étrangers. Tous les dîneurs sont rentrés de bonne heure.

Tous les médecins croient que le danger d'une péritonite est presque passé, et qu'il est très probable que le roi se rétablira.

Liverpool était illuminée ce soir pour célébrer la bonne nouvelle.

Londres, 28.—A une heure ce matin, le roi continuait de prendre du mieux.

LE ROI, AMIRAL ALLEMAND

Kiel, 27. — L'empereur Guillaume a nommé le roi Edouard amiral honoraire de la flotte allemande, puis il a communiqué à la flotte, au moyen de signaux, le message suivant:

"J'espère que la flotte se rappellera toujours du grand honneur qui rend plus étroites nos relations avec les camarades de la flotte anglaise. Le drapeau anglais doit être hissé immédiatement, la flotte doit tirer une salve de vingt-et-un coups de canon et crier trois hourras pour le roi d'Angleterre."

MESSAGE DE BOTHA ET DELAREY

Prétoria, 27.—Des services pour le roi Edouard ont été célébrés ici hier. Les corps municipaux et commerciaux ont adopté des votes de sympathie pour le roi. Au nom des Boers, les généraux Botha, Delarey et Lucas Meyer tiennent une assemblée dans le but de rédiger un message de sympathie.

LES ESPOIRS

Londres, 27.—Un chirurgien distingué qui a été interviewé ce matin dit qu'il croit que la maladie du roi aura une heureuse issue. Selon lui les médecins pourront déclarer, lundi ou mardi, si Sa Majesté est hors de danger. Cependant la péritonite est toujours à craindre. Une élévation de la température serait le symptôme le plus significatif de la péritonite.

ILS VOULAIENT FESTOYER QUAND MEME

Londres, 27.—Une émeute a eu lieu hier soir à Hemel Hempstead, comté de Heath, parce que le comité du couronnement avait décidé de vendre les provisions qui devaient être servies au banquet des pauvres. La foule a brisé les vitres des maisons des membres du comité et saccagé un magasin de vaisselle appartenant au président. Des villes environnantes on a fait venir de la police montée pour rétablir l'ordre. Il y a eu aussi des troubles à Dunstayle, parce que les autorités avaient décidé d'abandonner les fêtes du couronnement. On a brisé les fenêtres des maisons du maire et du recteur. Finalement un feu de joie a été allumé à Hempstead Heath.

SATISFACTION

Londres, 27, 10 h. 58.—Les nouvelles contenues dans les bulletins de ce matin ont été reçues avec beaucoup de satisfaction.

Parmi les personnes qui se sont présentées les premières au palais de Buckingham étaient le prince Henri de Prusse et d'autres représentants étrangers.

LES PERSPECTIVES SONT BONNES

Londres 27. (midi).—Les perspectives de guérison du roi sont bonnes. Sa majesté a passé hier une bonne journée et, la nuit dernière, il a eu un sommeil réparateur. L'état de la blessure est satisfaisant et hier soir, la température était normale, ce qui signifie que la douleur ressentie par le patient n'était pas de mauvaise augure. Le roi a mangé avec appétit et a conversé avec le prince de Galles et les princesses royales. Il a eu plusieurs fois, la visite de la reine. Aujourd'hui, à midi, l'état de la blessure était satisfaisant.

Londres, 27.—M. Whitelaw Reid, ambassadeur spécial des Etats-Unis, et sa femme ont pris congé, cette après-midi, du prince et de la princesse de Galles.

ON S'EN VA

Londres 27.—La ville était presque déserte aujourd'hui, jour où le défilé royal aurait dû attirer dans les rues de Londres une foule énorme. Vu la fermeture des banques, les affaires étaient paralysées. Profitant du beau temps un grand nombre de personnes sont parties pour la campagne.

Dans les grands hôtels nombre d'étrangers font leurs préparatifs de départ, d'autres sont déjà partis pour le continent ou la campagne.

MERVEILLEUSEMENT BIEN

Londres, 27.—Le prince de Prusse partira demain pour l'Allemagne.

Comme il fait très chaud à Londres, on a installé des éventails électriques dans la chambre du roi.

Le bulletin de 2 heures a causé une grande satisfaction parmi la population.

Un membre du gouvernement a dit à un correspondant de l'Associated Press :

"Réellement, tout va merveilleusement bien, et nous pensons tous, maintenant, que le roi guérira, bien que, naturellement nous craignons d'être trop optimistes.

L'absence de nouvelles sur la température du roi, dans les bulletins, a causé une certaine inquiétude et fait naître des critiques, mais les médecins ont évité de parler de celle-ci pour éviter une avalanche de déductions fausses de la part de la presse et de soi-disant experts. Il n'est que naturel que la température du roi s'élève légèrement le soir, et l'on s'attend à ce qu'il en soit ainsi pendant quelque temps."

Les derniers bulletins ont créé la plus favorable impression dans les sphères parlementaires.

Un grand nombre d'experts croient maintenant que tout danger d'empoisonnement du sang est passé et que la crise peut être considérée comme terminée.

SYMPATHIES CANADIENNES

Ottawa, 27.—Sir Henry Strong administrateur du gouvernement, a transmis à M. Champlain, le cablogramme suivant: "Le peuple du Canada se joint à moi en exprimant ses profonds regrets pour la maladie de Sa Majesté. Nous formons des vœux sincères pour son prompt rétablissement. Veuillez transmettre l'expression de nos sympathies à Sa Majesté la Reine,—"Strong"

LA JOURNEE

Londres, 27.—Un bulletin affiché ce matin, à 10.15 hrs, au palais de Buckingham, dit :

" Sa Majesté a passé une bonne nuit et a dormi. Son appétit augmente et l'état de sa blessure s'est beaucoup amélioré. Somme toute l'état du roi cause moins d'anxiété.

(Signé) :

LISTER, TREVES, SMITH, LAKING, BARLOW."

Londres, 27.—Le bulletin suivant a été affiché cette après-midi à 2 heures, au palais de Buckingham :

" Sa Majesté a passé une nuit confortable. Jusqu'à présent tous les symptômes sont satisfaisants. Sa température reste normale. On ne ne mentionnera dans les bulletins que les fluctuations importantes qui pourront s'opérer dans la température de Sa Majesté.

(Signé) :

TREVES, LAKING, BARLOW."

Londres, 27, 2.27 heures.—On dit qu'après la publication du bulletin de ce matin Lord Marcus Beresford a demandé à Lord Lister des nouvelles de la santé du roi, et que Lord Lister lui a répondu :

" Sa Majesté est pratiquement hors de danger."

Londres, 27.—Le bulletin suivant a été affiché au palais, à 6 hrs du soir:

" L'état satifaisant du roi décrit dans le dernier bulletin s'est maintenu. Il n'y a aucun symptôme inquiétant chez Sa Majesté.

(Signé) :

LISTER, TREVES, SMITH, LAKING, BARLOW."

Le couronement en octobre

Londres, 27. — Les fonctionnaires du gouvernement s'attendent à pouvoir fixer, avant une semaine, la date approximative du couronnement qui aura probablement lieu au commencement de l'automne.

Remerciements aux Canadiens

Ottawa, 27. — Le câblogramme suivant a été reçu par le juge en chef Strong, administrateur en l'absence de lord Minto:

Londres, 27. — Sa Majesté la reine, et le prince de Galles, au nom de la famille royale, désirent exprimer leurs remerciements à vous et au peuple du Canada, pour le message de loyale sympathie à l'occasion de la maladie de Sa Majesté le roi. Veuillez aussi remercier le maire et les citoyens d'Ottawa.

(Signé), CHAMBERLAIN.

Londres, 28.—Le "Daily Mail" de ce matin dit que tous les organes du roi fonctionnent admirablement. Que les drains n'ont pas encore été enlevés, mais que le progrès général est sûr et constant.

Ça augmente....!

De 10347, tel que publié le 27 Mai,

Notre tirage saute, après un mois, à

11008

Nous avons, le 27 mai dernier, fait une comparaison frappante entre les deux seuls journaux du matin publiés à Montréal, dans laquelle nous disions qu'après 124 ans d'existence, la " MONTREAL GAZETTE," l'un des journaux anglais les mieux faits du pays, n'avait que 9,197 de tirage, tandis que "LE JOURNAL" en comptait, après deux ans et demi, 10,347.

C'est, proportionnellement d'âge et de chiffres, une marche de 125 p. c. plus progressive que celle de l'un de nos confrères qui a la réputation d'avoir fait des merveilles en tirage.

Ses succès continus, avec une publicité grandissante, démontre qu'un journal français du matin, bien fait, trouve chez nous un bon champ d'action, quoique relativement plus restreint que celui des journaux du soir qui, eux, se répandent dans tout le pays et beaucoup au dehors.

Nous le répétons, " LE JOURNAL " atteint les classes intellectuelles et à l'aise ; il a une clientèle de choix, et comme celles-ci ne sont pas légions, il occupe une position exceptionnelle et de la plus grande importance dans le rôle qu'il est appelé à jouer parmi les classes bien pensantes et désireuses de progrès et de confort.

Sa clientèle, au point de vue du public annonceur, vaut celle des journaux à grands tirages, car n'oublions pas que, d'après les meilleures autorités en publicité, la qualité du client vaut souvent mieux que la quantité, car un seul de nos lecteurs achète souvent plus dans une journée que le client recruté parmi les classes moins favorisées de la fortune et moins au fait des renseignements et des besoins de leurs milieux respectifs. D'ailleurs, pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'œil sur tous les grands journaux de New-York, Chicago, Philadelphie, Paris, Londres et autres grands centres où la publicité est étudiée et comprise, et où elle est faite par de réels experts, non par des gens qui, très souvent, en ignorent les plus élémentaires méthodes.

Si l'on considère que notre clientèle de lecteurs est essentiellement locale, et que " LE JOURNAL " est en train de se tailler l'une des circulations les plus belles et les plus recherchées de la province, on comprendra facilement que la valeur de notre publicité équivaut à celle des journaux qui, dans cette grande concurrence de tirages extraordinaires, vont rechercher des lecteurs par tout le pays et beaucoup au dehors.

Cette publicité de nos confrères, nous l'admettons, a une réelle importance lorsqu'il s'agit de produits placés sur des marchés pour ainsi dire universels ; mais lorsqu'il s'agit de l'annonce locale, la plus-value de celle qu'offre " LE JOURNAL " s'admet facilement et doit être surtout recherchée de préférence à celle des journaux du soir, à cause de la modicité du tarif, de la qualité du client et de sa proximité.

Il y en a qui s'adressent, bien à tort, à certains journaux à cause de l'étendue du tirage, sans tenir compte de la qualité du lecteur et des milieux couverts ; cela découle purement d'une fausse éducation sur les meilleurs modes de publicité.

On voit dans la plupart des grands centres, des maisons à succès qui se servent de préférence, des journaux du matin ; d'autres se servent des médiums du soir et d'autres de la publicité des magazines.

On éviterait à coup sûr de faire fausse route, en étudiant mieux ce terrain, et surtout, en se guidant d'après les conseils de vrais experts dans cette matière commerciale si fertilisante qui se nomme : LA PUBLICITE.

" LE JOURNAL " cherche à chaque occasion, pour le bénéfice de chaque commerce, de chaque industrie, à renseigner chacun suivant ses intérêts respectifs.

On nous pardonnera facilement, même on devrait nous savoir gré de faire de temps en temps de nos colonnes, une petite chaire de publicité, à la portée de tous et toujours ouverte à la discussion.

MITCHELL SOUVERAIN !

Il dominera la convention des mineurs

ET SA PAROLE FERA LOI

Wilkesbarre, Pa., 27.—Le président W. J. Williams, des mineurs du Michigan, qui est parti hier soir, après deux jours de conférence avec le président Mitchell, dit que la convention des "United Mine Workers", à Indianapolis le 17 juillet, donnera au président Mitchell pleins pouvoirs d'ordonner une grève partielle ou générale, comme il le jugera avantageux. Cela montre avec quel soin le président Mitchell a arrangé ses plans. Au lieu de précipiter le pays dans une grande crise financière il va doucement, afin de fournir aux patrons l'occasion de se rendre compte de ce que serait le résultat final et de leur permettre de s'entendre avec les mineurs.

Le président Williams a dit que les mineurs de charbon mou étaient disposés à donner aux mineurs d'anthracite tout le support possible. Je crois, dit-il, qu'on devrait écouter les plaintes de 147,000 hommes, c'est pour cela que nous avons demandé une convention. Nous suivrons Mitchell, et si Mitchell se trompe, le Michigan se trompera aussi.

Les mineurs de charbon mou supporteront Mitchell et s'il leur faut rompre des engagements, ils le feront. Il n'est pas bon de violer un contrat, mais s'il est question de rompre un contrat ou l'union, le contrat y passera.

Québec, 27 (Spécial).—Une dizaine de portefaix à l'emploi de la compagnie du Grand Tronc à Québec sud se sont mis en grève parce que la compagnie leur refuse une augmentation de gages de dix centins.

Les Canadiens reviennent

DURBAN, 27. — Environ quinze cents soldats Canadiens sont partis d'ici aujourd'hui pour le Canada. Deux mille autres Canadiens s'embarqueront pour leur pays le 2 juillet.

PERSONNEL

Dr G. H. DESJARDINS, Oculiste, a laissé définitivement l'Institut Ophtalmique et transporté son bureau au No. 500 RUE ST-DENIS, près du Carré St-Louis.

Heures de consultation: 10 à 12 a.m., et 2 à 5 p.m. Téléphone Bell: Est 1840. 141—Z. A. 3 m.

IL SERA SAUVE !

On cause avec l'enseveli vivant de Paris

Paris Ont, 27. Joshua Sanford l'homme qui a été enterré vivant dans un puits, n'est pas encore sauvé, mais on est parvenu à arriver jusqu'à lui.

Rapport des médecins à la bouche du puits, à 4.38 p.m.: L'homme est dépêtré et il a la tête dans le nouveau puits, mais il a été si longtemps à l'étroit qu'on ne peut lui redresser les jambes assez pour permettre de la passer à travers le tunnel. Il a sa parfaite connaissance.

A 5.45 p.m., on a découvert que non seulement il a les jambes ankylosées, mais qu'il a les pieds pris dans la brique et la terre. Il est couché sur le dos, avec la tête dans le tunnel, à parfaite connaissance. Poulx, 130; on lui a donné une once d'eau et une once de lait chaud à deux reprises.

7 p.m. Sanford a encore les pieds pris dans la brique et la terre. Les hommes travaillent très lentement à présent. On ne sait pas combien il faudra de temps pour le délivrer.

COURRIER DE QUEBEC

L'Indiana est échoué. Le Strathcona va à son secours--Mort subite -- Les réparations aux forts de Lévis--Les funérailles de Mme Bédard.

Québec, 27 (Spécial).—L'agent du steamer Indiana en cette ville, M. Mcpherson a été informé par message télégraphique du capitaine Furneaux, commandant de ce vaisseau, que l'Indiana était échouée sur l'île Paul, du côté nord du St-Laurent, et que son compartiment de l'avant était rempli d'eau. En même temps il demandait des secours. Le steamer Lord Strathcona est parti pour le théâtre de l'accident. L'Indiana est un nouveau vaisseau jugeant 2,545 tonnes. Il se rendait de Montréal à Anvers avec une cargaison générale. Il est passé à Québec mardi dernier.

—Emilien Dussault, journalier de St-Sauveur, est mort subitement hier, pendant qu'il allait se mettre au travail. Il était âgé de 50 ans.

—M. Thos Powers, entrepreneur de Lévis, a obtenu du département de la Milice le contrat pour réparer les trois forts de Lévis. Le prix du contrat est de $35.000.

—Les funérailles de Dame Camille Bédard, épouse de M. P.T. Legaré, négociant, ont eu lieu ce matin à l'église de St-Malo au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service a été chanté par M. l'abbé H. Desrochers, avec diacre et sous diacre. L'absoute a été faite par M. l'abbé Kirouac, curé de Stadacona.

Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, son fils, M. P. Bédard, son frère et plusieurs autres parents.

Suicide d'un Fou

Il fait partir son fusil par le feu

Québec, 27. — (Spécial). — Le docteur Belleau, a été informé par le docteur Delage, de Saint-Basile, comté de Portneuf, qu'un homme de cette localité s'était suicidé, et demandant de tenir une enquête. Le docteur Jolicoeur, député coroner est parti aujourd'hui pour aller faire une enquête sur la mort de cet homme.

Québec 27. (Spécial).—Le docteur Jolicœur député-coroner est de retour de Ste-Catherine, comté de Portneuf, où il a tenu une enquête sur la mort d'un nommé Jean Fiset. Cet infortuné qui était âgé de 27 ans, s'est suicidé d'une étrange façon. N'ayant pas de capsules, il a arraché la crosse de son fusil, a chargé le canon de "cendrée", puis l'a planté dans le foyer, le bout tourné vers sa poitrine où le coup l'a frappé. Fiset est mort presqu'instantanément. Le verdict rendu à l'enquête a été: "Suicide dans un moment d'aliénation mentale".

Fiset était un pauvre d'esprit. Il a déjà passé trois ans à l'asile d'aliénés de Beauport.

LA CONFERENCE COLONIALE

Londres, 27.—Les ministres des colonies sont aujourd'hui en conférence préliminaire avec M. Chamberlain. La conférence coloniale sera formellement ouverte lundi.

Les troupes canadiennes visiteront la flotte rassemblée au large de Spithead et assisteront à d'autres fêtes la semaine prochaine, avant de quitter Liverpool, jeudi pour retourner au Canada.

Sir Wilfrid Laurier visitera le continent dans trois semaines et retournera probablement au Canada en septembre.

Londres, 27. — Les premiers ministres et les autres ministres coloniaux bien que très désappointés à cause de l'ajournement du couronnement, se consultent entre eux au sujet de la conférence impériale qui aura lieu la semaine prochaine, et M. Joseph Chamberlain leur donne des renseignements. On a raison de croire que la conférence gagnera de l'importance à cause de la suppression des fêtes. Les premiers ministres Laurier, Barton et Seldon seront les principales figures de la conférence. Parmi les ministres Canadiens et les premiers ministres on espère pouvoir faire quelque chose pour le bénéfice du commerce préférentiel avec l'aide de M. Chamberlain. MM. Ross, Fielding, Mulock et Patterson ne veulent rien dire, mais ils sont convaincus que les colonies autonomes ont, dans la personne du secrétaire des colonies, un chef plein de ressources.

Londres, 27. — Le Prince de Galles et le duc de Connaught se sont présentés, ce matin, de bonne heure au palais de Buckingham.

Lord Lister et ses collègues ont eu une consultation d'un quart d'heure avant de rédiger le bulletin qui a été affiché à 10.15 heures ce matin.

IL TOMBE SOUS SA VOITURE

Et son état est critique

Québec, 27. — (Spécial). — Emile Ringuet, charretier de Lévis, est tombé en bas de sa voiture qui lui a ensuite passé sur les reins.

L'infortuné charretier a été relevé sans connaissance et transporté à l'Hôtel-Dieu où il est dans un état critique. Il est sous les soins du docteur Ladrière.

Mort de Lord Henniker

Londres, 27. — Lord Henniker, gouverneur de l'île du Man, est mort ce matin. Il était né en 1842.

Dernière Heure

ON CROIT que les faveurs du président de Nicaragua envers les révolutionnaires colombiens rendent imminente une rupture entre la Colombie et le Nicaragua.

APRES un long débat sur l'affaire Humbert, la Chambre des Députés, à une très grande majorité, a voté confiance au gouvernement qui a promis de poursuivre tous les coupables.

A MINUIT, hier soir, il y avait quatre-vingt-quatre heures que Sanford est au fonds du puits.

On a grand peine à empêcher le sable mouvant de l'étouffer, et on n'a pas encore réussi à lui dégager les pieds.

ON PARLE de faire intervenir le gouvernement américain dans l'affaire Gaynor-Green. Il ferait des observations à notre gouvernement.

LA CIE de Transport du Saint-Laurent et des grands lacs vient de donner un contrat pour la construction de dix navires qui doivent être prêts au printemps de 1903.

Nouveau médecin à Saint-Léon

Saint-Barnabé (Saint-Maurice), 25 (spécial).—M. le Dr Henri L. Du haime, fils de notre concitoyen, M. J. B. L. Du haime qui vient de passer de brillants examens à l'Université Laval, à Québec, a décidé de se fixer à Saint-Léon, comté de Maskinongé.

Nous lui souhaitons le plus complet succès.

Comme nous les rencontrons sur la rue

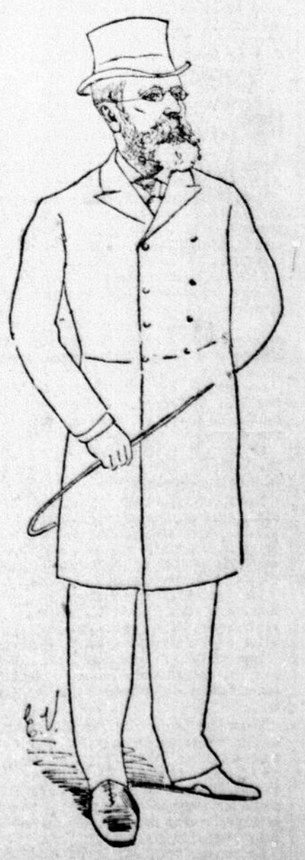

M. J. L. Coutlée, notaire,
Consul du Monaco.

JOHN MURPHY & CIE

Valeurs Spéciales en Soies !

Mousselines et Indiennes
..Dimity..

LES PRIX PARLENT D'EUX-MEMES !

Voyez ces marchandises et vous serez convaincu que ces offres spéciales sont extraordinaires.

3000 verges de Soies Taffetas de couleur, on peut les avoir en 24 couleurs, elles valent 75c et 85c la verge. Notre prix spécial est de 47½c la verge.

40 patrons de très belles soies qui se lavent, en pure soie et dans les meilleures couleurs, valant 38c et 50c la verge. Notre prix spécial est de **25c** la vg.

1000 verges de Soies Taffetas de fantaisie, environ 20 patrons, pures soies, valant 75c et 85c. Notre prix spécial est de **37½c** la verges.

35 patrons de Belles Mousselines Dimity, toutes de couleurs vives garanties ; nouvelles mousselines de cette saison, valant au moins 15c la verge. Notre prix spécial est de de **10c** la verge.

500 verges d'indienne noire unie.

100 verges d'indienne jaune, unie.

100 verges d'indienne faon, unie.

60 verges d'indienne bleu-marin, unie.

Toutes ces indiennes unies seront vendues à **5c** la verge.

JOHN MURPHY & CO.

2341 et 2343 rue Ste-Catherine, Angle de la rue Metcalfe.

CONDITIONS COMPTANT. Telephone 2740

A travers la Province

ST-JACQUES EN LISSE

(Spécial au "Journal")

Dimanche dernier 22 juin les Artisans Canadiens-français, membres de la succursale St-Jacques, célébraient avec pompe leur fête patronale, et le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de leur société. L'éclat de la cérémonie était rehaussé par la présence de l'un des fondateurs de la société, M. Louis Archambault. MM. Thibault, prés.; Gus. Lambert, 1er vice-prés.; J. A. Labelle, directeur ; J. R. Mainville, P. Mainville, N. Lachance, du bureau exécutif ; MM. Fontaine, prés. succ. Ste-Brigide ; M. J. Beaupré, représentant d'une succursale des Etats-Unis ; MM. A. Dugas et M. Granger, prés. et sec. du Cercle Montcalm de l'Alliance Nationale et de MM. Dr Jod. Beaudry, prés. succ. St-Jacques, Az. Mireault, 1er vice-prés. ; Odilon Goulet, 2me vice-prés. ; Stanislas Allard, Ed. Landry, W. Verne, E. Beaudoin, Nap. Allard, Directeurs, Zach. Cloutier, A. Blouin, Am. Ovd, et Placide Mainville, Sec.-trésorier.

Les membres dont les noms suivent avaient bien voulu se joindre aux distingués visiteurs et aux officiers du bureau de la succursale, sur l'invitation du comité : MM. Ideas Goulet, marchand, L. E. Dugas, ex-M.P., percepteur de Montcalm, Henri Cloutier, Alf. Fontaine, marchand et percepteur de St-Alexis, Nap. Levesque, Jos Venne, Jos. Thibaudeau, Joseph Legaré, Alp. Legaré, J. E. Coderre, O. Coderre, Eug. Lanoue, E. Lajeunesse, E. Magnan, W. Miron, A. Tremblay, Denis Archambault, Emile Dugas, marchand, J. E. E. Marion, N.P.

Vers 9.25 heures tous les membres et les invités, drapeau en tête, se dirigeaient vers l'église, où des sièges réservés attendaient les invités et les membres.

L'église comme aux plus grands jours de fête, était revêtu de ces plus belles tentures.

M. l'abbé N. Aumond célébrait la sainte messe assisté de MM. les abbés Mongeau et Marsolais comme diacre et sous-diacre.

Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé I. Dupuis qui s'acquitta de sa tâche, avec un talent et une éloquence peu ordinaire.

Le chœur, sous l'habile direction de M. J. E. E. Marion, a rendu avec goût la messe Bordelaise.

Nous devons à M. l'abbé N. Maréchal, curé et chanoine honoraire nos plus sincères remerciements pour le zèle qu'il a prouvé une fois de plus en cette circonstance, en donnant autant d'éclat à la cérémonie religieuse.

Le service divin terminé, tous se dirigeaient vers l'hôtel D. Laliberté où un banquet somptueux attendait les invités et les membres de la succursale.

Une visite fut rendue à M. le curé par les délégués du bureau exécutif et les officiers du bureau de la succursale.

Vers une heure p.m., le fondateur, les délégués du bureau exécutif, les invités du comité, les officiers et les membres de la succursale de St-Jacques, prenaient place à une table chargée de mets les plus succulents, dans une salle superbement décorée, qui faisait honneur à notre dévoué hôtelier.

Le repas terminé, le Dr Jod. Beaudry, président de la succursale de St-Jacques, et aux nom des membres de la succursale souhaita en termes heureux et d'une voix éloquente, la bienvenue aux distingués hôtes, les remerciant ainsi que les membres d'êtes venus rehausser de leur présence l'éclat de cette fête.

Le président rappela les débuts et les progrès de la société et aussi ceux de la succursale de St-Jacques, laquelle ne comptait que 65 membres il y a deux ans, et aujourd'hui voit ce nombre atteindre le chiffre respectable de 105 membres. Plusieurs points touchant les amendements soumis pour la prochaine convention, furent rapportés.

Le président termina ses remarques en espérant que la prochaine convention respectera les droits de la société et des sociétaires.

Plusieurs santés furent proposées, auxquelles répondirent, MM. Ls Archambault, fondateur, J. Thibault, prés.-gén., A. Lambert, 1er vice-prés., P. J. A. Labelle, avocat, directeur, N. Lachance, insp., N. Fontaine, prés., succ. Ste-Brigide, J. E. E. Marion, N. P., J. Beaupré, L. E. Dugas, P. Mainville, L. B. Fontaine.

Vers cinq heures, tous se séparaient satisfaits de la fête et s'estimant heureux d'appartenir à une société qui porte dans les plis de ses drapeaux la devise, noble et grande : Justice, Economie, Bien-Etre.

Le comité mérite nos félicitations pour l'organisation d'une aussi belle fête, ainsi que les personnes suivantes qui avaient bien voulu hisser leur drapeau en signe de réjouissance : MM l'abbé N. Maréchal, Dr Jod. Beaudry, Tancrède Piquette, Od. Goulet, maire, D. Laliberté, hôtelier.

COMMUNIQUE.

LES CEDRES

(Spécial au "Journal")

Grande revue musicale au Couvent de la Congrégation de Notre-Dame, dimanche dernier le 22 courant, donnée, par les pensionnaires de l'Institution. Parmi les musiciennes qui se sont le plus distinguées, tenant compte du temps d'étude de chacune, nous mentionnons Mesdemoiselles Claudia Ménard, Antoinette Lafrance, Emelda Leroux, Ernestine Aubry, Marie-Ange Bissonnette, Dorina Ménard, Hermina De Montigny, Exilda Pion, Marie-Louise Moreau, Corinne Leroux, Eugénie De-Montigny, Olivine Marier, Aidéa de Montigny, Geneviève Roy, Albertine Montpetit.

De jolis duos ont été exécutés tels que "Emperor's March", "La chasse au bonheur", Un chœur puissant fit entendre le "Jubilate Deo", ainsi qu'un "Magnificat".

Mlle Claudia Ménard, qui sait très bien déclamer, fit le remerciement de circonstance.

M. le curé T. Chagnon, en quelques paroles bien goûtées, félicita les élèves sur leur travail et leur fit comprendre que cette science portée à son apogée, serait pour elles d'un grand secours et leur procurerait beaucoup de bonheur.

Nous ne pouvons qu'encourager les parents et leur dire de continuer. Les succès obtenus sont une garantie pour l'avenir. Nous espérons que les parents qui ont des jeunes filles à préparer pour leur première communion l'an prochain, les placeront dès le mois de septembre au couvent, le meilleur endroit où l'on puisse les bien préparer.

—Notre jeune ami, monsieur W. B. Spooner, de Victor Montana, Etats-Unis d'Amérique, était hier, de passage aux Cèdres en visite chez ses oncles Emilien et Onésime Cuilliérier. Monsieur W.B. Spooner était accompagné de sa jeune épouse née Amanda Lalonde, qu'il épousait le 16 juin courant à Ste-Jeanne Ile Perrot. Monsieur et Madame Spooner, ainsi que Mademoiselle Blanche Cuilliérier, leur cousin partiront le 28 courant pour Victor, Montana où ils vont demeurer. Mlle Blanche nous reviendra après quelques mois passés chez ses parents aux Etats-Unis.

A la dernière réunion de monsieur les Commissaires d'école, qui a eu lieu samedi dernier et à laquelle étaient présents messieurs Tertulien Leroux, président, Paul Chartrand, Hormisdas Lalonde, Alexandre Cuilliérier, il fut décidé de donner le contrat de construction de la maison d'école de Saint-Dominique à M. Emerie Lecuyer, suivant sa soumission.

ST-BENOIT

Sa Grandeur Mgr. Bruchési était ici jeudi et vendredi de la semaine dernière, en visite pastorale.

Le village avait pris, pour la circonstance, un caractère de grande fête. Des drapeaux claquaient au vent, et plusieurs maisons étaient bien décorées. Vendredi, après avoir administré le sacrement de Confirmation à plus de cinquante enfants, Sa Grandeur a adressé aux fidèles des conseils tout paternels. Elle a trouvé l'état de la paroisse satisfaisant, mais Elle a beaucoup insisté sur l'importance de l'instruction des enfants et sur les améliorations à faire, à ce sujet, dans cette paroisse.

Les écoles devraient être plus confortables et les institutrices un peu mieux payées. Ces conseils ont eu une excellente portée sur notre population et produiront des effets consolants.

Parlant de l'Hospice Youville, soutenu avec peine par les Révérendes Sœurs Grises, Sa Grandeur a fait remarquer toute l'importance de cette maison, fondée, il y a cinquante-deux ans, grâce au dévouement et à la charité d'un homme remarquable, dont parle notre histoire nationale et dont les cendres, comme le souvenir, honorent encore la vieille paroisse de St-Benoit, M. Jean Joseph Girouard. Mgr Bruchési croit que la paroisse devrait aider les révérendes Sœurs qui ont pris charge de cette excellente institution, à se soutenir. Il a donné un bel exemple de générosité et de charité en donnant gracieusement aux bonnes Sœurs, les offrandes que les paroissiens venaient de lui faire.

A STE-MONIQUE DES DEUX-MONTAGNES

Le 24 juin au matin avait lieu en notre église paroissiale le mariage de M. Frs. Aguila Bédard, marchand de Lachute d'Argenteuil, fils de M. Alphonse Bédard, marchand du même endroit, avec Mlle Ernestine Léonard, fille de M. D. Léonard, notaire de notre village.

A la messe nuptiale Mlle Blanche Léonard, sœur de la mariée, tenait l'orgue. De jolis morceaux de chant ont été exécutés par le chœur des enfants de Marie, avec Mlle Blanche Vermette et MM. Albert et Charles Edouard Léonard, frères de la mariée, comme solistes.

MM. D. Léonard et A. Bédard servaient de témoins aux époux.

Un grand nombre de parents et d'amis intimes des époux assistaient à la cérémonie.

Après le mariage, les époux et parents se sont régalés à une table bien servie chez M. Léonard, puis M. et Mme Bédard sont partis pour voyage.

De superbes cadeaux ont été reçus par les heureux époux.

Nos souhaits les accompagnent.

—M. J. Victor Léonard, avocat de St-Jérôme, était à Ste-Monique à l'occasion du mariage de sa sœur.

ST-REMI

DISTRIBUTION DES PRIX AU COLLEGE SAINT-REMI.

Excellence de conduite pendant dix mois :

Adorat Cherrier, Hector Gagné, Art. Brosseau, Emile Laroche, Abiator Morot, Adrien Thibert, L. G. Trudeau, Ant. Baillargeon, Raoul Giroux, J. L. Bonneville, Edgar Leduc, J. B. Pouport, Wilf. Racicot, Ferdinand Collet, Alex. St-Denis, Viet. Gagné, Arsenault Alex., Roméo Dumouchel.

Excellence de conduite pendant neuf mois :

Come Coupal, Horm. Trudeau, Emile Dorais, Oscar Camiré, Zénop. Gagné, Louis Paradis, Raoul Lefebvre, Rémi Benoit.

Prix d'instruction religieuse présenté par M. le curé de Saint-Rémi et mérité par M. E. C. Gagnon, de Saint-Rémi.

Prix d'instruction religieuse présenté par une amie de la maison, mérité par M. L. Hébert, de Saint-Rémi.

Prix de langue française présenté par M. J. Allard président de la commission scolaire et mérité par M. E. Leduc, de Saint-Isidore.

Prix ne fanfare, présenté par M. P. Therrien, maire de Saint-Rémi, et mérité par J. Renaud, de Saint-Rémi.

Prix de mathématiques présenté par la Cie Lazure et mérité par R. Lefebvre, de Saint-Rémi.

Prix de comptabilité présenté par la Cie Lazure et mérité par Roméo Damouchel, de Châteauguay.

Prix de politesse et bonne tenue présenté par Madame C. Fifle et mérité par E. Laroche, de St-Remi.

2eme prix de politesse et bonne tenue présenté par M. Sainte-Marie et mérité par R. Giroux, de Ste-Philomène.

Prix de calligraphie présenté par D. Monet, M.P., et mérité par Alex. Arsenault, Outremont.

Prix d'hygiène, présenté par J. Trudeau, M.D., consistant en une montre en argent, mérité par Al. St-Denis, de St-Michel.

2e prix d'hygiène présenté par M. P. Therrien, maire, et mérité par Ls Paradis, de Montréal.

Prix de piano présenté par M. N. Lanctôt, hôtelier, et mérité par C. Monet, de St-Rémi.

2e prix de piano présenté par des amis de l'éducation et mérité par Ant. Baillargeon et Art. Brosseau.

Prix de succès dans les examens présenté par D. Gagné, échevin de St-Rémi et mérité par L. G. Trudeau, de St-Michel.

Prix de chant par M. P. Therrien et mérité par J. B. Poupart, Hemmingford.

Prix d'application générale présenté par M. Poirier, marchand, et mérité par A. Arsenault, Ant. Baillargeon, Raoul Giroux, Emile Laroche.

Le sort a favorisé M. R. Giroux.

Prix d'élocution française présenté par la maison Bonnevelle et Gagnon et mérité par Aimé Renaud, de St-Rémi.

M. Alex. Arsenault a obtenu son diplôme commercial avec distinction ; M. J. Renaud est également diplômé avec distinction : M. R. Dumouchel avec grande distinction ; M. R. Lefebvre, avec la plus grande distinction.

A STE-ANNE DE SOREL

L'excursion à Ste-Anne de Sorel, organisée par MM. les patrons de la Crèche, et la Miséricorde n'a peut-être pas eu un bien heureux résultat... financier, vu la température désagréable d'hier matin. Mais vraiment l'enthousiasme et l'entrain qui régnaient à bord permettent de dire que l'excursion en soit, a été un succès complet. La gaieté de chacun mettait du bien-être dans les rangs et de la bonne musique, splendidement exécutée, ne contribuait pas peu à réjouir et à charmer même les plus récalcitrants... s'il y en avait toutefois...

Nos félicitations à Mme Oct. Généreux pour le plaisir qu'elle nous a donné en rendant sur piano—des morceaux choisis de maîtres et en faisant vibrer nos âmes de patriotisme et d'amour en chantant avec tant de grâce, l'hymne de la patrie.

"O Canada, mon pays, mes amours." Nos félicitations aussi à Mlles Picard et à M. St-Jean qui ont exécuté sur mandolines et guitare de magnifiques accords. Il y eut dîner à bord présidé par Mmes Dandurand, Lamoureux, Thibeault, et servi par Mmes St-Denis, Riopel, et Mlle Lemieux.

A une heure les excursionnistes arrivaient à Ste-Anne et étaient reçus gracieusement par Monseigneur Guilbert, curé de la paroisse. A la jolie église de Ste-Anne il y eut vénération d'une relique de la Thaumaturge et salut solennel du T.-S. Sacrement pendant lequel, M. l'abbé Charpentier, ex-chapelain de la Miséricorde, interpréta parfaitement le "O Salutaris "de Miné, et Mlle Gervais, superbe voix de soprano, rendit avec âme l'"Ave Maria de Millar."

Après le salut le retour s'effectua. On arrêta à Sorel y reprendre les voyageurs qu'on y avait laissée le matin et on arriva à Montréal à 8 1-2 heures.

Nous apprécions hautement l'œuvre de la Crèche, nous nous y intéressons le plus possible, c'est donc un véritable plaisir pour nous que de remercier du cœur tous ceux qui par leur initiative, leur dévouement et leur généreux concours ont participé au bien-être et au soutien des pauvres petits de la Crèche.

GRAND'MERE

(Spécial au "Journal").

— Les rhétoriciens du Collège des Trois-Rivières nous ont régalé d'une belle soirée, dimanche dernier. Ils ont interprété avec talent, deux gentilles comédies : l'une, "Le Docteur Oscar," l'autre, une comédie militaire en deux actes: "Le Sabre de bois."

La séance s'est faite dans la salle de la Grand'Mère A.A., qui s'était presque remplie.

Les jeunes acteurs ont fait de manière à satisfaire tout le monde ; et les deux comédies ont remporté un succès complet.

Il est juste de faire une mention spéciale de M. Antoine Auger, qui, dans ses rôles de Papa Morrisseau, dans la première pièce, et de Soldat Sabricolle, dans le "Sabre de bois," a fait rire aux éclats, et qui, dans sa déclamation : "Le fils de la veuve ", a su toucher le cœur de chacun.

M. Auger a été cette année, le vainqueur du concours d'élocution de la classe de rhétorique et il déclame très bien.

Nos jeunes amis sont retournés dans leurs familles respectives lundi matin, enchantés de leur promenade, et contents du résultat obtenu.

—M. J. A. Carignan, le populaire propriétaire de l'hôtel Grand'Mère, inaugure aujourd'hui un splendide omnibus qui doit faire le service du Lac à la Tortue.

M. Carignan tient cette ligne d'omnibus depuis trois ans, et la voiture dont il se servait ne faisait plus son affaire, il a acheté celle dont il est question plus haut.

Il est bon quelquefois de suivre un conseil

Un bon conseil ne nuit jamais, surtout s'il vient d'un ami. C'est ce que pense Madame P. Parenteau, de St-Hyacinthe, qui, depuis des années, souffrait d'anémie, ce qui la rendait dyspeptique, vu l'état dans lequel elle se trouvait. Elle fut traitée à diverses reprises par plusieurs médecins, mais sans obtenir même de soulagement. Un jour, une amie lui conseilla et lui fit promettre d'abandonner tous ses remèdes et de prendre du Vin St-Michel. Madame Parenteau consentit, en fit l'essai et aujourd'hui elle est en parfaite santé, elle mange bien, digère facilement et son teint a repris ses couleurs naturelles. Si quelqu'un vous recommande de prendre du Vin St-Michel, c'est un bon conseil, suivez-le et vous obtiendrez la force, la vigueur et la santé.

VETERANS CANADIENS

Une assemblée spéciale a eu lieu le 25 du courant pour recevoir un rapport des Vétérans délégués aux fêtes de Québec, qui a été très satisfaisant.

Plusieurs questions concernant les Vétérans ont été réglées entre autres leur parade aux fêtes de la St-Jean-Baptiste à St-Jean de la Croix le 1er juillet.

Les Vétérans sont tous invités à prendre part à cette procession.

La fanfare du 65e régiment les accompagnera.

Une vue sera prise de la marche du corps des Vétérans avec la fanfare du 65e en tête.

Les citoyens de St-Jean de la Croix et surtout leur dévoué président M. Jos. Lamalice, font de grands sacrifices et tout en leur pouvoir pour bien recevoir les Vétérans.

Des informations concernant la fête pourront être obtenues soit du commandant Lescarbeau, de l'adjudant Corbeil, ou du quartier-maître St-Amand.

CAFE ST-GABRIEL COIN NOTRE-DAME ET ST-GABRIEL

A partir de lundi le 30 juin Mlle Rosalba Gendron aura la charge de la salle à dîner. Elle se propose de donner les meilleurs repas à 25 cts et aussi repas servi à la carte à prix très réduit. Cabinets particuliers à la disposition des Dames et Messieurs. Service de 1ère classe sous tous rapports.

N'oubliez pas que nos Chapeaux

sortent des meilleures fabriques du monde entier. La meilleure qualité et les plus grandes nouveautés aux Grands Magasins de Chapeaux, Chas. Desjardins et Cie, 1533 à 1541, rue Ste-Catherine. 162-2.

La bi-centenaire d'Yamachiche

BELLES ET GRANDES FETES

Yamachiche, 26.—En dépit de la température inclémente, les fêtes du bi-centenaire ont eu beaucoup d'éclat. Seulement, après l'inauguration du monument ce matin, les discours qui auraient dû être prononcés au pied du monument, l'ont été dans l'église.

Notons parmi les étrangers présents: M. et Mme Raphaël Bellemare, l'abbé A. N. Bellemare, ancien supérieur de Nicolet ; M. le chanoine H. Trahan, curé de St-Sevère, M. le chanoine Nap. Caron, de Maskinongé, M. le chanoine Charles Bellemare, curé de Ste-Geneviève ; M. l'abbé Denis Gerin, de St-Justin; M. l'abbé Elzear Bellemare de la Baie du Febvre; M. l'abbé Hercule Bellemare, de St-Zéphirin ; M. l'abbé Philippe Bourassa, de St-Elphège ; M. l'abbé Avila Malo, de Chicago ; M. Prudent Proulx, de St-Séverin ; M. l'abbé Israël Hamel, de St-Rémi de Tingwick ; M. l'abbé Thomas Boucher, de St-Wenceslas ; M. l'abbé Nap. Comeau, de St-Luc ; M. l'abbé Jos. Gélinas, du Séminaire de Trois-Rivières, M. le grand vicaire H. Baril, délégué spécial de Mgr l'évêque de Trois-Rivières ; l'hon. juge Loranger, Pierre Lamy, marchand de Montréal ; Adolphe Daveluy, de Daveluyville ; Adolphe Milot, marchand de Taunton, Mass. ; J. L. Desaulniers, avocat ; Evariste Gélinas, Antoine Houde, M. Aldéric Gélinas, Jacques Roy, Odilon Lesieur, Prosper Milot, Rémi Dussault, de Montréal ; M. L. Nap. Milot, de Lowell ; M. Cyrille Rouette, marchand de Trois-Rivières; Dr Arthur Milette, de Ste-Agnès de Mégantic.

La messe a été célébrée par l'abbé A. N. Bellemare, assisté des abbés Elzéar et Hercule Bellemare.

Le chœur a rendu une messe harmonisée avec accompagnement par l'orchestre de Trois-Rivières. Au Kyrie, solo par Mme Victor Descoteaux ; au Gloria, solo par Mme Dr Alexis Bellemare ; à l'Agnus Dei, duo par M. Raoul Pellerin et Mme Dr Alexis Bellemare.

L'orgue était tenu par Mme Victor Descoteaux.

Après l'inauguration du monument des discours fort intéressants ont été prononcés à l'église, de même qu'au grand banquet.

Notons parmi les convives du banquet :

MM. le vicaire général H. Baril de Trois-Rivières ; A. N. Bellemare, de Nicolet ; Raphaël Bellemare, juge L. O. Loranger, Pierre Lamy, Cyprien Gélinas, Antoine Houde, Amédée Lesieur, A. Desaulniers, Rémi Dussault, F. C. Gélinas, Aldéric Gélinas, Frédéric Bellemare, Dr N. Beauchemin, abbé Denis Gerin, chanoine H. Trahan, Arthur Milot, Woonsocket ; abbé Joseph Perron, Nérée Theasdale, chanoine Charles Bellemare, abbé Odilon Bellemare, Louis Milot, Trois-Rivières ; abbé Elzéar Bellemare, abbé Joseph Caron, Pointe du Lac ; François Gélinas, échevin, Trois-Rivières ; Evariste Gérin-Lajoie, Amable Lemire, Pierre Bellemare, Gaspard Bellemare, Nap. Pélerin, maire, Hercule Dorion, Dr Alexis Bellemare, Hercule Milot, Damien Bellemare, abbé Hercule Bellemare, chanoine Napoléon Caron, Dr Fiset, député, Maurice Vaillancourt, abbé Joseph Gélinas, Napoléon Desaulniers, marchand, Trois-Rivières ; abbé Napoléon Comeau, abbé Prudent Proulx, Arthur Lacerte, Georges Horace Proulx, Philippe Bourassa, Emmanuel Alary, Arthur Héroux, abbé Philippe Lesage, Jules Milot, abbé Denis Bellemare, abbé Antoine A. Lamy, curé de Spencer, Mass.; abbé Alexis Désauniers, Stanfold; B. Jos. Gérin, Dionis Brière, hon. Armand Pothier, Woonsocket; Rodolph Lessard, L. M. Dallaire, Ernest Lacerte, Narcisse Lacerte, Lévis; abbé Israël Hamelin, Charles D. Hébert, Trois-Rivières; Léonard Milot, Chs. Milot, notaire; C. A. Lord, Dr L. O. Bellemare, chanoine N. Trahan, chanoine J. B. Comeau, Hercule Descoteaux, notaire Odilon Bellemare, Adolphe Daveluy, de Daveluyville, l'avocat N. L. Duplessis, Jos. Labonté, Narcisse Hubert, de Nicolet; Didier St. Louis, Alfred Bellemare, Joseph Héroux, Sorel; Georges Delisle, Arthur Descoteaux, Adrien Milot, Dr Arthur Millette, François Gélinas, Sorel; Olivier Lesieur, Sorel; P.E. Panneton, banquier, Antoine Désaulniers, Edmond Girardin, Michel Bourassa, Maxime Bellemare, Esdras Lamy, Chs. H. Milot, Emmanuel Gélinas, Georges Lesieur, Duchesne, Dr Elisée Bellemare, abbé Omer Ferron, St-Rémi, d'Ottawa; Chs. Casimir Gélinas, L. Napoléon Milot, de Lowell.

Ce soir, il y a eu grande séance dramatique et littéraire.

PERSONNEL

Le docteur Louis Franchère, chirurgien-dentiste, peut être consulté tous les jours à son bureau, 1592 Ste-Catherine. Telephone Est 1591. 266-1a

LA REINE DE BELGIQUE

Elle est aux portes du tombeau

Londres, 27. — "L'Opinion" publie une dépêche de Bruxelles, disant que la reine de Belgique, Marie-Henriette, qui souffre d'une maladie de coeur, baisse rapidement. Elle a conscience de son état et s'attend à la mort.

AU PARC RIVERSIDE

Il y aura changement de programme complet, la semaine prochaine, au Parc Riverside.

D'abord, Mlle Emma Zeph se fera entendre dans des chansons tout à fait nouvelles.

—M. et Mme Sherman Coates, M. et Mme Grundy, et Mlles Fennie Russell et Etta Hammond donneront encore "The Watermelon Trust" sur demande spéciale.

Le professeur Hébert est très fort dans des anneaux volants.

M. Cartal et Mlle Pomponette, et le trio Grundy sauront se faire applaudir.

Le clou de la représentation sera certainement les romances accompagnées de vues animées, par MM. Rice et Hamilton. C'est un numéro à voir.

L'orchestre Hardy aura un programme de musique tout à fait nouveau. Il jouera tous les soirs jusqu'à minuit sur la magnifique terrasse du parc en face du fleuve.

Tous les jours, le dimanche excepté, le Parc sera ouvert de 8 heures a.m., à 6 heures p.m.

Tous les abonnés du Journal" sont priés de répéter à leurs amis qu'un abonnement au Journal ne coute que $3 à Montréal et $2 ailleurs.

Le Thé de Ceylan
VERT OU NOIR

Est un bon et rafraichissant breuvage. Glacé et aromatisé de citron, au goût, c'est le breuvage hygiénique et idéal de l'été. Essayez-le et convainquez-vous qu'il n'est pas égalé.

159—24-26-28

SHERBROOKE

A Québec—Il gardera la paix—Nouvel hotelier à Magog—Tentative de vol à Sherbrooke—Fête sociale.

(Correspondance spéciale).

27 juin.

—Mlle Bordeleau, après une promenade d'une quinzaine de jours chez des amies à Sherbrooke, est retournée hier, dans sa famille, à Stanfold.

—Les docteurs Bachand, Camirand Pelletier et Cabana, sont allés à Québec cette semaine, pour assister au Congrès des Médecins.

—Willie Moore, de Magog, après avoir plaidé coupable d'assaut grave sur sa femme et ses enfants, a été condamné à deux mois de prison pour l'assaut, et à un cautionnement personnel de $100.00 et de deux autres de $50.00 chacun, comme garantie qu'il gardera la paix pendant douze mois, à défaut de quoi il sera obligé de passer un mois en prison.

—M. L. B. Andrews, autrefois hôtelier de Eastman, et dernièrement marchand de Brompton Falls a vendu son fonds de marchandises et a loué le "Park House," de Magog. M. Andrews a pris possession de son nouvel établissement mercredi et se propose d'y faire de grandes améliorations.

—Le Board of Trade s'est réuni, mardi soir, sous la présidence de M. J. M. Dufresne.

MM. Dufresne et Bayley qui avaient été délégués à la réunion des Chambres de Commerce de Toronto, firent leur rapport, donnant lecture des principales propositions faites lors de cette réunion.

—Lundi midi, deux audacieux voleurs se sont présentés au magasin de M. Shaw, tailleur. Ce dernier était allé prendre son dîner.

Une jeune fille était en charge du magasin. Les voleurs lui demandèrent si le propriétaire était dans le magasin. Après une réponse négative, ils lui demandèrent où était l'argent. La jeune fille effrayée leur répondit qu'il n'y en avait pas dans le magasin. L'un des voleurs, non content de cette réponse, pénétra en dedans du comptoir et fit l'inspection des tiroirs, mais ne trouva rien. Ce que voyant, les voleurs sortirent dans la direction de la rue Water et prirent la voie du Grand-Tronc.

Au retour de M. Shaw, la jeune fille rapporta à son patron ce qui était arrivé. Celui-ci en informa la police, mais les voleurs l'étaient déjà loin.

—M. Alexis Desève, de Magog, est en promenade depuis quelques jours, chez des parents et amis de la ville.

—Mercredi soir, Mlles Biron, de Sherbrooke-Est, invitaient un certain nombre de leurs amis à une petite réunion.

Les invités se sont fort bien amusés et sont retournés à une heure avancée, enchantés de la cordiale réception qui leur avait été faite.

POUR ELOIGNER LES FOURMIS

Il existe beaucoup de moyens préconisés pour détruire les fourmis.

Le charbon de bois a la propriété de les faire déloger, comme il n'est ni malpropre, ni encombrant, et qu'il n'a pas d'odeur désagréable on peut le placer dans n'importe quel endroit sur les tablettes d'une armoire de cuisine près des fruits, des sucreries ou de la viande fraîche de boucherie, disons en passant qu'il a aussi pour effet d'empêcher sa décomposition.

On peut ouvrir un trou dans une fourmilière et y jeter une poignée de charbon de bois cassé par petits morceaux, les fourmis abandonneront promptement leur lieu d'élection.

Au bout de quelques jours on remplace le vieux charbon par du nouveau, celui qui a servi ne sera pas perdu, car on le brûlera aussi bien que tout autre.

On détruit toutes les fourmis d'une fourmilière en arrosant cette fourmilière d'essence de pétrole, mais il vaut mieux n'avoir recours à ce moyen que dans les jardins ou tous endroits éloignés des habitations.

On empêche les fourmis de monter sur les arbres en faisant un cercle de craie au bas du tronc, les fourmis semblent avoir une répulsion contre une raie de craie, si on entoure une fourmie d'un cercle tracé à la craie elle y demeure enfermée.

Pour détruire les nids, on y fait brûler du soufre, les vapeurs suffoquent les habitantes; on les éloigne aussi en répandant de la fleur de soufre, on pourra en placer sur les papiers qui garnissent les rayons des armoires à provisions.

Les feuilles de tomates ont aussi une certaine efficacité, c'est un moyen fort économique.

Je ne conseillerai pas d'acheter des citrons spécialement pour cet usage, mais si on en a quelques-uns ayant servi pour la cuisine ou pour la table, on les mettra soigneusement de côté et lorsqu'ils seront noircis, il n'y aura qu'à les placer dans un coin de l'armoire pour qu'ils servent d'épouvantail aux désagréables fourmis.

Une forte décoction de feuilles de noyer jetée bouillante sur une fourmilière, la fait périr tout entière.

Le marc de café répandu aux environs de la partie envahie donne aussi de bons résultats.

Chaque personne pourra faire son choix dans ces procédés qui ont tous l'avantage d'être peu ou même point dispendieux.

Votre Portrait

Le Portrait de votre Mère, Père, Frère ou Sœur

UN BEAU CADEAU POUR RIEN

TELLE est l'offre que vous fait le "JOURNAL." C'est une occasion sans précédent. Vous pouvez avoir votre portrait (grandeur trois-quarts) un travail qui coûte ordinairement **TROIS DOLLARS.**

Pour la bagatelle de 50c et 10 Coupons du JOURNAL.

Découpez DIX COUPONS portant chacun un numéro différent, apportez-les aux bureaux du "JOURNAL" avec 50 centins et vous recevrez un ordre à l'adresse de notre artiste qui vous donnera droit à un portrait grandeur aux trois quarts naturelle que vous recevrez dans les quinze jours suivants.

Satisfaction garantie, dans le cas contraire, votre argent vous sera remis.

Les personnes résidant en dehors de Montréal devront envoyer cinquante centins extra, un dollar en tout, pour couvrir les frais d'emballage.

Ne manquez pas cette occasion.

ADRESSEZ:

LE JOURNAL,

75 Rue St-Jacques, Montreal.

UN CAS REMARQUABLE

Récit de M. Orlin Post, de Grumidge, Manitoba

Souffrit beaucoup de rhumatisme pendant cinq ans — Les médecins et nombre de remèdes ne purent le soulager, mais finalement il se procura le vrai remède

De "l'Echo", Dominion City, Man.,

Récemment, en causant avec un reporter de l'"Echo", M. Orlin Post, un cultivateur bien connu de Grumidge, Man., fit le récit suivant de cinq années de grandes souffrances dues à la plus douloureuses des maladies : le rhumatisme. M. Post a dit : "Il y a peu de gens, à moins qu'ils n'aient enduré les mêmes souffrances, qui puissent comprendre combien j'ai souffert, durant ces cinq années, des douleurs du rhumatisme. Parfois, j'étais absolument incapable de faire quoi que ce fût, et le fait de me mouvoir simplement les membres m'occasionnait les plus atroces douleurs. J'essayai plusieurs médecins, mais ils semblaient impuissants à me guérir. Je fis alors l'essai de plusieurs remèdes annoncés hautement recommandés contre ce mal, mais eux aussi ne purent me débarrasser de mes douleurs. Comme ces remèdes échouaient les uns après les autres je commençai à considérer mon mal comme incurable, et j'étais presque désespéré. A cette époque, quelques amis me demandèrent pourquoi je n'essayais pas les Pilules Roses du Dr Williams, et je décidai de faire un dernier effort pour obtenir une guérison. Je savais que, non seulement mon cas était grave, mais, vu l'insuccès des autres remèdes qu'il était opiniâtre, et je décidai de recourir à ces pilules, et j'en achetai une douzaine de boîtes. Je les pris d'après les directions et elles n'étaient pas épuisées qu'il y avait une grande amélioration dans mon état, mais je n'étais pas complètement guéri. J'en achetai alors une autre demi-douzaine de boîtes et quand j'eus fini de prendre la troisième, je n'avais plus ni mal ni douleur, et je pouvais faire une bonne journée de travail pénible sans éprouver les tortures qui, pendant cinq ans, avaient rendu ma vie misérable. Vous pouvez dire pour moi que je ne crois pas qu'il y ait au monde aucun remède qui puisse égaler les Pilules Roses du Dr Williams comme remède contre le rhumatisme. Il y a plusieurs années que ma guérison est accomplie et depuis je n'ai jamais éprouvé le moindre symptôme de trouble. Je crois que je puis parler avec autorité."

Quand des cas aussi graves que celui-ci sont complètement guéris, il n'est pas surprenant que les Pilules Roses du Dr Williams se soient fait une aussi grande réputation par tout l'univers pour la guérison d'autres maladies dues au sang pauvre et aqueux. La paralysie, Danse de Saint-Guy, anémie, consomption, dyspepsie, palpitations du cœur, mal de tête nerveux, maladie des femmes et la névralgie sont parmi les autres maux qu'elles ont guéris dans des milliers de cas. Seule, la véritable pilule guérira, les substitutions n'ont jamais rien guéri — et pour éviter les substitutions vous devrez vous assurer que le nom au long "Dr William's Pink Pills for Pale People", est sur l'enveloppe qui entoure chaque boîte. Ces pilules sont vendues par tous les marchands de remèdes, ou elles seront envoyées franco par la poste à 50 cts la boîte ou six boîtes pour $2.50, en s'adressant à la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

LA GRANDE PARADE DE LUNDI

Le Cirque de Forepaugh et Sells arrivera à Montréal, dimanche soir. Comme cela se fait toujours, il y aura une grande parade dans les rues lundi avant-midi. Tout le cirque partira en procession à 9 heures, du terrain de l'exposition, coin des avenues du Parc et Mont-Royal, et défilera par les rues suivantes : Avenue du Parc, rue Ste-Catherine, rue Peel, rue Windsor, St-Jacques, Place d'Armes, Notre-Dame, Lacroix, Craig, St-Laurent, Mont-Royal, Avenue du Parc, jusqu'aux terrains de l'exposition.

LA ST-JEAN-BAPTISTE A LONGUEUIL

La célébration de la fête Nationale des Canadiens-Français aura lieu le 1er juillet 1902.

Voici le programme détaillé de la fête de St-Jean-Baptiste, à Longueuil organisée par l'Association St-Jean-Baptiste de Longueuil, avec le concours des associations St-Jean-Baptiste des diverses paroisses du comté de Chambly :

PROGRAMME.

8.30 hrs. du matin.— Réunion à l'Hôtel-de-Ville.

9 heures.— Messe solennelle.

Kyrie, Gloria — Riga

Credo du second ton harmonisé

Offertoire "Justus" — Lambillotte

Sanctus, Agnus — Riga

Solistes :— Ténors : MM. J. E. Monday, P. Lapierre, J. O. Rouleau et W. A. Wayland.

Barytons :— MM. Arthur Mainville et J. G. Martin.

Basses :—MM. E. Duquette, F. Langlois, L. Charbonneau et Chs. Quéry.

Organiste :— M. Louis Larivé sr.

Directeur :— M. H. A. Cholette.

PROCESSION

11. heures,— Départ de la procession de la place de l'Eglise. Le parcours : Rues Chemin de Chambly, St-Laurent, Quinn, St-Charles, jusqu'au point de départ.

Ordre de la procession :—

1.—Commissaire ordonnateur.— Edmond Carrière sr.

2.— Le Drapeau de l'Association.

3.—Pompiers de Longueuil.

4.— La Garde Indépendante Napoléon.

5.—L'Union musicale de Chambly.

6.—Délégation de la Société St-Jean-Baptiste de Chambly, avec char allégorique "de Salaberry".

7.—Délégation de la Société St-Jean-Baptiste de St-Basile, avec char allégorique "Sir Louis Hippolyte Lafontaine"

8.—La Garde indépendante "de Salaberry".

9.—Délégation de la société St-Jean-Baptiste de St-Bruno avec char allégorique.

10.—Délégation de la société St-Jean-Baptiste de St-Hubert, avec drapeau fleurdelysé, fac-similé des drapeaux de François ler, au temps de la découverte du Canada et char allégorique "Mademoiselle de Verchères."

11.—La Garde indépendante Ville-Marie avec clairons et tambours.

12.— Délégation de la Société St-Jean-Baptiste de Boucherville avec char allégorique "Pierre Boucher".

13.— Délégation de la Société St-Jean-Baptiste de St-Lambert avec char allégorique "Lambert Closse".

14.— La Société chorale de Longueuil.

15.—Délégation de la société St-Jean-Baptiste de Montréal Sud avec char allégorique "Le Drapeau Français" et petit saint Jean-Baptiste.

16.— Délégation de la société St-Jean-Baptiste de la Paroisse de Longueuil avec chars allégoriques "L'Agriculture" et "La Famille Canadienne".

17.— Char "Un drapeau vivant".

18.— Char allégorique "Le Moyne de Bienville".

19.— La Fanfare de Longueuil.

30.—Les Vétérans Canadiens.

21.— Petit St-Jean-Baptiste (Maurice Bourdon).

22.— Les Forestiers Royaux, Les Forestiers Indépendants. Les Forestiers Catholiques. Les Artisans Canadiens-Français.

23.—Le petit saint Jean-Baptiste (Rosario Paul Pratt).

24.— Drapeau de l'Association St-Jean-Baptiste de Longueuil.

25.— Les membres de l'association St-Jean-Baptiste de Longueuil.

26.—Les invités.

27.—Le Président et les officiers de l'Association St-Jean-Baptiste de Longueuil.

1 heure de l'après-midi:

Diner offert par la Société Saint-Jean-Baptiste de Longueuil à ses invités, à l'Hospice Saint-Antoine.

2 heures. — Fête champêtre au Bocage Hurteau.

Programme de la fête: —

1.—Corde à la souque (Tug of War) pour garçons.

2.—Courses de 300 verges pour hommes.

3.—Courses de 200 verges pour garçons âgés de moins de 16a ns.

4.—Lancer le poids.

5.—Course aux oeufs pour jeunes filles.

6.—Course pour fillettes âgées de moins de 12 ans.

7.—Courses pour dames.

Discours :—

8.—Courses au pot cassé.

9.—Sauts.

10.—Course en sacs.

11.—Course à trois jambes.

12.—Course pour hommes gras (200 livres),

13.—Course aux oranges.

14.—Corde à la souque (Tug of war) ouvert à tous.

Les discours seront prononcés par le président, sir Alexandre Lacoste, les hons. L.C. Loranger, J.E. Robidoux MM. Victor Geoffrion, M.P.; F.D. Monk M.P., L. O. David, Maurice Perrault, l'échevin M. A. L. H. Laporte, A. A. Mondou, N.P., et Michel Larochelle,

8 heures du soir. — Grand concert donné par la Fanfare de Longueuil, au Carré Hurteau.

9 heures. — Feu d'artifices et illumination générale.

Vive la Canadienne!

FETE PATRONALE A L'EGLISE ST-PIERPE, RUE VISITATION

Demain, fête de St-Pierre et St-Paul, le programme musical suivant sera exécuté à l'église St-Pierre, rue Visitation avec accompagnement d'orchestre:

Messes 10 heures a.m.:—

Kyrie,—Messe de Noël,—B.C. Fauconnier.

Gloria,—Messe de Noël,—B.C. Fauconnier.

Credo,—Messe de Noël,—B.C. Fauconnier.

Offertoire,—Tu es Petrus.—Voix mixtes,—Th. Dubois.

Sanctus,—Messe de Noël,— B.C. Fauconnier.

Agnus,—Messe de Noël,—B. C. Fauconnier.

Vêpres,—7 heures p.m.:—

Au salut.

Adorate,—Frs Riga.

Ave-Maria,—C. Saint-Saëns.

Tantum Ergo,—G. Rossini.

Solistes:—MM. Frs Bergeron, F. Lamontagne, A. Vinet, Alp. Fournier, E. Langlois et O. Mathieu.

Organiste: Madame Béliveau.

Maître de chapelle: W.A. Wayland.

THEATRE NATIONAL FRANCAIS

Dernière semaine de la saison "Martyre !"

La semaine prochaine sera positivement la dernière de la saison au Théâtre National Français. On jouera l'un des drames les plus émouvants et les plus applaudis de d'Ennery, "Martyre!" qui a obtenu l'an dernier, au même théâtre, un très brillant succès.

Son sujet est extrêmement intéressant, et il a été développé en des scènes qui portent toujours l'émotion à son comble et font couler bien des larmes.—Une jeune femme, Laurence de Moray, surprise par son mari avec Robert Burel, un frère dont l'existence a été cachée, est accusée d'infidélité.

Pour sauver l'honneur de sa mère elle refuse de parler. M. de Moray tue Robert et chasse sa femme qui, longtemps, mène une véritable vie de martyre.

Plus tard, cependant la vérité se fait jour, le mari rencontre celle qu'il n'a jamais cessé d'aimer, et la réconciliation s'ensuit.

La pièce a été montée au National exactement comme à l'Ambigu de Paris où elle a été jouée d'abord.

Des très jolis tableaux tels qu'un pittoresque jardin, plusieurs somptueux salons, etc., ont été préparés.

Les principaux interprètes de "Martyre!" sont Mmes de la Sablonnière et Nozière, Mlles Verteuil et Rhéa, MM. Filion, Hamel, Palmiéri, Petitjean, Soulier, Godeau, Villeray, Leurs, de la Grange, Darty, Floux, St-Georges et Chapdelaine.

Aucune de nos lectrices ne devrait manquer de voir jouer "Martyre!"

Dundonald inspecte les troupes Canadiennes

Londres, 26. — Le major général, comte de Dundonald, qui a été nommé commandant des forces canadiennes à la place du major général O'Grady-Haly, a inspecté le contingent canadien à Alexandra, hier. Il a félicité le corps de musique du Queen's Own Rifle, sur l'apparence militaire de ses membres et sur son excellente musique

L'homme vain, celui qui veut faire fortune à quelque prix que ce soit : amis faux.

HOTELS D'ETE

Hotels de la R. & O.

MAINTENANT OUVERTS

MANOIR RICHELIEU

Malbaie, P. Q. Ouvert.

H. M. Paterson, gérant.

HOTEL TADOUSAC

Tadousac, P. Q.

E. C. Wurtele, gérant.

Pour renseignements concernant les chambres, etc., s'adresser aux gérants.

144-im

AHUNTSIC

(Sault-au-Récollet.)

A 6 milles de Montréal

HOTEL PELOQUIN

La promenade la plus populaire et la plus charmante de l'île.

SPECIALITES : — Diners privés, Vieux Vins de différents crûs. Magnifiques Jardins. Terrain superbe pour pique-nique. L'endroit par excellence pour une pêche abondante

La nouvelle "ANNEXE," composée de 40 appartements est arrangée en pension de famille.

Elle est complètement indépendante de l'Hôtel Péloquin, tout en étant sous la même direction.

Un grand nombre d'appartements sont déjà retenus pour la saison d'été et c'est le temps de faire votre choix si vous désirez y passer quelques semaines.

Pour plus amples informations, adressez-vous à M. PELOQUIN, Téléphone Bell, Est : 447.

140—l-M-s-n

MONDANITES

TROIS-RIVIERES

—MM. Léon Belcer, Paul Lupien, Alphonse Lord et Auguste Désaulniers étaient en promenade ici dimanche dernier.

—M. Alexandre Lefort et sa jeune épouse, revenus de leur voyage de noces, ont élu domicile au No 31 de la rue Laviolette.

—M. Aimé Gauthier et sa famille sont revenus au pays natal après avoir séjourné à Fall River pendant douze ans.

—Plusieurs de nos concitoyens ont profité du beau temps dimanche dernier, pour faire une excursion à Sorel, où ils ont passé la journée. Citons MM. F. F. Boulais, gérant de la banque Hochelaga, Arthur Pannetton, Jacques Bureau, M. P. P., Edouard Balcer, etc.

—Les RR. PP. Fréderic et Alcantara, Franciscains, sont actuellement en notre ville, au commissariat de Terre-Sainte.

—Mlle Eva Girard est revenue d'une agréable promenade à Montréal, où elle a été en visite chez Mlle Paquette, rue Sherbrooke.

—M. Joseph Verrette, de Syracuse, N.-Y., autrefois des Trois-Rivières, est venu passer quelques semaines en vacances dans sa famille.

—Mlle Blanche Cholet, de Montréal après avoir passé quelques jours ici, est retournée dans sa famille, accompagnée de Mlle Rita Desmarais, fille de l'honorable juge Desmarais.

—Mme René Barthe, d'Ottawa, est en visite chez sa mère, Mme Georges Dufresne.

—Mlle Eugénie Boudreault, de Montréal, est venue passer quelques jours chez ses amies Mlles de Lottinville.

—Mlle Blanche Frigon, rue Volontaire, est partie mercredi pour Montréal où elle passera quelques jours en promenade.

—MM. L. Tassé, de Montréal, Romuald Tassé de Webster, M. le Dr Chrysante Tassé et Mme C. Tassé, étaient de passage en notre ville cette semaine, les hôtes de M. Ls. Badeaux, marchand.

—Mlles Juliette Rocheleau et Aimée Langelier, d'Ottawa, sont en promenade aux Trois-Rivières, où elles passerent quelques semaines chez Mme Chagnon.

N. LEVEILLE

MARCHAND TAILLEUR

Habillement FAIT A 24 Heures d'avis

Coupe Garantie

1686 Notre-Dame, Cite.

NAVIGATION

ELDER, DEMPSTER & CIE

Ligne Beaver

MONTREAL A LIVERPOOL

De Liverpool. Mardi.	Steamers.	De Montréal Jeudi.
3 juin	Lake Megantic,	19 juin
10 juin	Lake Champlain,	26 juin
17 juin	Lake Ontario,	3 juillet
24 juin	Lake Simcoe,	10 juillet

PREMIERE CABINE. — $52.50 en montant. Aller et retour, $100 en montant, suivant le steamer.

SECONDE CABINE. — $35.00 en montant. Aller et retour, $68.85 en montant, suivant le steamer.

TAUX D'ENTREPONTS. — A Liverpool, Londres et Londonderry, Glasgow, Belfast et Queenstown, $24.50.

LE COURONNEMENT DU ROI A LONDRES, LE 26 JUIN 1902

Le beau et grand steamer "Lake Manitoba," 8,800 tonnes, à double hélice, avec quilles de côté, partant de Montréal à l'aurore, le 12 juin, arrivera à temps en Angleterre pour que les passagers voient le grand événement.

Les passagers qui désirent s'embarquer à cette date devraient faire leurs arrangements de bonne heure.

ELDER, DEMPSTER & CIE,

6 rue St-Sacrement, MONTREAL. 121-n

R & O EXCURSIONS —DE— FIN DE SEMAINE

Samedi, à 12.15, midi, pour Cornwall et Prescott, retour, dimanche à 6.30 p. m. Prix : Cornwall, $2.50 ; Prescott, $5.00, repas et lits compris.

LES SAMEDIS. — A 2.30 p.m., par le vapeur "Terrebonne", pour Verchères, retour à 7.30 p.m. Prix, 50c.

LES SAMEDIS. — A 7 p.m., pour Québec retour dimanche ou lundi. Prix, $3.00.

LES DIMANCHES. — A 9 a.m., par le vapeur "Terrebonne," pour Sorel, retour à 7.30 p.m. Prix, 90c.

POUR L'ILE GROSBOIS. — Vapeur "Hochelaga" quitte le Pied du Courant, les samedis, à 8.00, 10.00, 12.00 et 2.30 heures. Les dimanches, à 10.00 et 2.00 heures du quai Victoria. Prix, 25c

Bureau des billets de la ville, 128 rue St-Jacques (en face du Bureau de Poste) 133

Cie Franco-Canadienne DE STEAMERS

DE MONTREAL AU HAVRE

S.S. "Manchester Shipper," vers le 6 Mai.

Pour plus amples renseignements concernant le fret, etc., s'adresser à aux bureaux de la Cie.

223 Rue des Commissaires, Montréal

m j s-n

EN VILLE

—Mlle Alice Mailloux, de la rue Berri, a eu l'heureuse idée de convier quelques-uns de ses amis, à prendre une partie de "Ping-Pong," chez elle, tous les mercredis soir. L'idée est excellente, et les invités le lui prouvent en s'y rendant fidèlement chaque semaine.

Remarqués hier soir, Mlles Evangéline et Aurore Demers, Minette Racine, Corinne Hudon, MM. Duckett, Oscar et Arthur Berthiaume, Jules Lamothe.

La partie a été des plus intéressante, et les joueurs se sont retirés à une heure assez avancée, enchantés de l'amabilité de Mlle Mailloux.

—M. le juge Lavergne est allé, samedi, rejoindre sa famille, qui passe la belle saison à Saint-Irénée.

—M. R. Forget est attendu aujourd'hui à Saint-Irénée.

—M. l'abbé Pâquet est également à Saint-Irénée, l'hôte de M. le juge Routhier.

Dr J. J. PANNETON

Chirurgien-Dentiste

Donne des consultations tous les jours à son bureau, 1598 Ste-Catherine Tel. Bell, Est 1291. 100-1a.

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

FETE DE LA CONFEDERATION

LE 1er JUILLET

Des billets d'aller et retour seront vendus au prix d'un "Billet de première classe dans une seule direction," entre toutes les stations en Canada, aussi pour Détroit et Port Huron, Mich., Niagara Falls, Buffalo et Massena Springs, N.-Y. Billets valides pour aller le 30 juin et le 1er juillet. Limite de retour le 2 juillet 1902, aussi au prix d'un "Passage de Première Classe, plus un tiers." Billets valides pour aller jusqu'au 1er juillet inclusivement. Limite de retour le 3 juillet 1902.

Avis particuliers à ceux qui vont en pique-nique

On vend des billets d'excursion à Otterburn Park et Highgate Springs, Vt et autres rendez vous de plaisir, aussi à Lachine et Ste-Anne montant par voie ferrée et descendant par bateaux sautant les fameux rapides de Lachine. Demandez aux agents le pamphlet donnant des renseignements complets concernant les prix, etc.

MONTREAL, PORTLAND et OLD ORCHARD

Service direct de chars salons et de chars-dortoirs.

Les trains quittent la gare Bonaventure à 8.00 a.m. les jours de semaine, à 8.00 p.m. tous les jours.

MONTREAL ET SPRINGFIELD, MASS.

Service de chars, chars-palais et chars-dortoirs directs

Les trains quittent la gare Bonaventure à 9.01 a.m. les jours de semaine, à 8.40 p.m. tous les jours.

Bureau des Billets de la ville, 137 rue St-Jacques, Téléphone Main 460, Main 461 ou à la gare Bonaventure.

MONTREAL PARK & ISLAND RAILWAY CO. — LIGNE DE LACHINE — Service de vingt minutes. Départ de la ville (Bureau de Poste), de 6.00 a.m. à 11.00 p.m. Dernier char, à minuit. De Lachine, de 5.50 a.m. à 11.50 p.m. Dernier char à 12.50 a.m. SAULT AU RECOLLET. — Service de trente minutes. Départ de l'angle des rues St-Laurent et Craig et du Sault au Récollet, de 5.30 a.m. à 11.00 p.m. Chars allant au nord par la rue St-Denis, revenant par la rue St-Laurent. Billets valides de l'avenue Mont Royal. CARTIERVILLE. — Service de vingt minutes. Départ de Cartierville, de 5.40 a.m. à 11.00 p.m. De la jonction Snowdon, de 6.00 a.m. à 11.00 p.m. LIGNE DE LA MONTAGNE. — Service de vingt minutes. Départ de l'angle des avenues Mont Royal et du Parc, de 5.40 a.m. à 11.00 p.m. De l'avenue Victoria, Westmount, de 6.10 a.m. à 11.30 p.m. LIGNE DE CEINTURE DE LA MONTAGNE. — Service spécial via la rue Ste-Catherine, toutes les dix minutes. Chars supplémentaires sur toutes les lignes suivant le besoin. Pour les chars supplémentaires à Lachine, prenez les chars de la rue Notre-Dame, pour raccorder à la Côte St-Paul. Pour les chars supplémentaires au Sault au Récollet, prenez les chars de la rue St-Denis, pour raccordement à la traverse du Pacifique Canadien. Livraison de paquets de la gare des Chars urbains, rue Côté. 140—1

HOTELS

HOTEL ST-JAMES

En face du Dépôt G. T. R. et tout près du Dépôt C. P. R.

PLAN EUROPÉEN ET AMÉRICAIN.

Muni de toutes les améliorations modernes.

THEO. LANCTOT, Propriétaire.

91-a

Crown Café

LE RESTAURANT des bons vivants et des sportsmen. Tout est de choix.

1992 rue Ste-Catherine

(Vis-à-vis l'Ecole du Plateau.)

ABRAHAM DUPERE 101-1a

Hotel Jacques - Cartier.

Le plus Central et le plus Populaire.— Voitures à l'arrivée des Trains et des Bateaux. Taux, de $1.90 à $2.00 par jour.

Place Jacques-Cartier, Montréal.

Z. DUFRESNE & CIE, Propriétaires

109-1a

HOTEL RIENDEAU

ARTHUR TANGUAY, Prop

Près le Palais de Justice et l'Hotel-de-Ville.)

58-60 Place Jacques-Cartier

MONTREAL. 118-1a

MM. Camille Trempe, Arthur Milette, Nap. Deguise J.-O. Chartrand, T. Berthelette et T. P. Gélinas sont nos agents voyageurs pour la province de Québec.

Ces Messieurs sont conséquemment autorisés à collecter et à donner des reçus au nom du "Journal."

L'ADMINISTRATION

Mort d'un Grand Financier

Londres, 27. — Le Très Honorable William Lidderdale, directeur de la Banque d'Angleterre, et qui fut gouverneur de cette institution, de 1889 à 1892, est mort.

CHEMINS DE FER

La Région du Lac St-Jean

Le voyage de Québec à Roberval et Chicoutimi par voie ferrée, à travers les magnifiques paysages de lacs et montagne des Adirondacks Canadiennes, descendant la rivière Saguenay et revenant à Québec par bateau à vapeur, touchant à toutes les jolies places d'eau du bas du fleuve, est sans aucun doute l'un des plus agréables et des plus variés que l'on puisse faire sur ce continent. Le voyage se fait de jour, aller et retour. Aucun touriste ne devrait le manquer. Tout le confort désirable à l'hôtel Roberval. Billets pour ce voyage ; seulement DIX DOLLARS chacun. Un joli guide illustré gratis sur demande faite à

ALEX. HARDY, Québec.

PACIFIQUE CANADIEN

— LA — FETE — DE LA — CONFÉDÉRATION LE 1er JUILLET

Des billets d'aller et retour de première classe seront émis à toutes les stations du Pacifique Canadien en Canada, Port Arthur, Ont., Sault Ste-Marie, Mich., Détroit, Mich., et l'Est au prix d'un seul passage le 30 juin et le 1er juillet, valides pour revenir jusqu'au 2 juillet, et au

PRIX D'UN PASSAGE PLUS UN TIERS, du 21 juin au 1er juillet inclusivement, valides pour revenir jusqu'au 3 juillet 1902.

SERVICE DE TRAINS A MONTREAL, MERCREDI, 2 JUILLET.

Quitte Ste-Agathe 6.30 a.m., 7.03 a.m., 4.15 p.m. arrive à Montréal 8.40 a.m., 9.50 a.m., 6.5 p.m.

Quitte Knowlton 7.20 a.m., 9.45 a.m ; arrive à Montréal 9.30 a.m., 11.55 a.m.

SERVICE PERFECTIONNE D'OTTAWA.

De la rue Windsor, par la ligne Courte.

Départ de Montréal, 8.45 a.m. *9.40 a.m. (x) 11.40 a.m. 4.00 p.m.

Arrivée à Ottawa, 11.45 a.m. *12.40 p.m. (z) 2.40 p.m. 7 p.m.

De la Gare de la Place Viger, par la rive Nord

Départ de Montréal, 8.20 a.m. .... 5.45 p.m

*Tous les jours. (l) les samedis seulement. ‡ Excepté les samedis. (a) Excepté les Samedis et Dimanches. (z) Les Dimanches, mercredis et vendredis. Les autres trains les jours de semaine seulement.

IMPERIAL LIMITED — Service entre Montréal et Vancouver, quittant la rue Windsor les dimanches, Mercredis et vendredis à 11.40 a.m. Le train transcontinental quotidien partira à 9.40 a.m.

SERVICE DE TRAINS DE QUEBEC (De la Place Viger):

†8.30 a.m. †2.30 p.m. §3.30 p.m. *11.00 p.m.

*Tous les jours. §Les dimanches seulement. †Jours de semaine.

ST. ANDREWS BY THE SEA.

Service de chars-dortoirs.

Les Mardis et Vendredis, jusqu'à nouvel ordre, des chars-dortoirs directs quitteront Montréal, gare de la rue Windsor, à 7.40 p.m. pour St. Andrews by the Sea. Au retour, quitteront St. Andrews, les Lundis et mercredis, arrivant à Montréal à 8.25 a.m. le lendemain.

PORTLAND et OLD ORCHARD.

Le service direct de chars-salon et chars-dortoirs.

Les trains partent de la rue Windsor à 9 a.m. les jours de la semaine, à 8 p.m. tous les jours.

Des chars-restaurants sur les trains de jour entre Montréal et Toronto, et Toronto et Détroit.

SPRINGFIELD, MASS.

Service de chars et chars-dortoirs direct Laisse la gare de rue Windsor à 8.00 p.m. tous les jours, excepté le dimanche.

SERVICE DU DIMANCHE

Départ de la rue Windsor à 10 a.m., pour Plantagenet et les stations intermédiaires. Au retour, arrivée à Montréal à 9.45 p.m.

Départ de la Place Viger à 9 a.m., pour Joliette, St-Gabriel et les stations intermédiaires. Au retour, arrivée à Montréal à 5.55 p.m.

Départ de la Place Viger à 9.15 a.m., pour Ste-Agathe, Labelle et les stations intermédiaires. Au retour, arrivée à Montréal à 9.45 p.m.

Bureau des billets de la Ville et du télégraphe, 129 rue St-Jacques, à côté du bureau de poste

A. BEAUGRAND - CHAMPAGNE

ARCHITECTE de JARDINS.

Plans pour embellissement de jardins, parterres, parcs, cimetières, tombeaux, ponts rustiques, lacs artificiels, kiosques et de tout ce qui se rattache à l'architecture paysagiste.

Bureau : 1 Cote Place d'Armes

Tel Bell Main 4138. 96-1-l-s-n

R·I·P·A·N·S

Il est très peu de cas de mauvaise santé dans lesquels il n'est pas avantageux de faire usage d'une Tabule RIPANS de temps à autre. En vente chez les pharmaciens. Le paquet de Cinq-Cent est suffisant pour les cas ordinaires. La bouteille de famille, 60 cts, en contient assez pour une année. 44-ly

Oscar Hurtubise

Marchand-Tailleur

MANTEAUX ET COSTUMES POUR DAMES

FAITS SUR COMMANDE

109 RUE MANSFIELD - - - MONTREAL

138C—M-s—n

Feuilleton du JOURNAL

Les Amours d'un Faussaire

No 18 (Suite)

—Allons ! vous avez encore repris la bouteille. Je n'ai jamais vu un animal comme vous pour s'emparer des bouteilles. Donnez donc, je veux porter un toast. Tenez : "A nos devoirs envers les patrons !..." Et maintenant je vais vous dire comment nous nous sommes arrangés avec le "Corysbrook" et "l'Amelia".

Hudson, que le souvenir de ses exploits excitait de plus en plus, se mit alors à raconter, avec des éclats de voix formidables, d'autres aventures, et en particulier la perte d'un navire qu'il avait fait échouer la nuit sur les récifs de la Floride, où les écumeurs de mer, payés par lui, étaient accourus à des signaux convenus d'avance, étaient montés à bord, et, simulant une querelle, avaient mis le feu au bâtiment, assuré pour trois fois sa valeur.

Ce fut alors au tour de Wylie de prendre la parole.

—Eh bien! dit il gravement, tout cela n'était que jeux d'enfants.

—Comment, des jeux d'enfants ! s'écria Hudson, après un moment de surprise et d'abasourdissement. Dites donc, vous, marin d'eau douce ! si vous vous étiez trouvé à pareilles fêtes, m'est avis que votre caboche aurait été aussi blanche que votre chemise des dimanches.

—Tâchez d'être poli, d'abord, dit Wylie. Sachez une chose, c'est que toutes les malices que vous venez de m'indiquer sont cousues de fil blanc. Notre patron est un homme "chic !" Il paye comme un prince, mais en revanche il ne veut pas qu'un soupçon, quelque léger qu'il soit, puisse l'atteindre. "Wylie, m'a-t-il dit, le moindre soupçon me tuerait.—Payez-moi une somme de..., lui ai-je répondu, et vous passerez pour aussi innocent que l'enfant qui vient de naître." Non, non, capitaine, aucun de vos moyens ne saurait nous convenir. On en a usé trop souvent. Ils sont éventés. Il faut que l'affaire se fasse par un beau temps, et de manière... — Remplissez votre verre. Je vais remplir le mien ... et à notre santé!... ce rhum est excellent... Vous parliez tout à l'heure de ma "caboche pâle." Eh bien, avant qu'il soit peu, nous verrons qui de nous deux pâlit le plus à l'heure du danger, mon vieux.

Il y eut une pause, pendant laquelle Hudson se demanda probablement ce que Wylie voulait dire; car un instant après, il s'écria d'une voix mal assurée:

—Ah! sacré animal, espèce de calfat, soulard vomi par l'enfer, je comprends ton projet, maintenant. Vous allez faire...

—Taisez-vous! s'écria vivement Wylie, alarmé à son tour, Ah çà! êtes-vous fou de hurler ainsi ? Vous voulez donc que tout le monde nous entende? Parlons bas, à présent.

M. Hazel n'entendit plus alors que le chuchotement de deux voix. Il eut beau redoubler d'attention, il ne put saisir un seul mot; et cependant, il se rendait parfaitement compte, par le ton des deux interlocuteurs, de l'importance et du mystère de la conversation.

La situation était à la fois irritante et alarmante. Mais, comment y remédier? La seule chose à faire maintenant semblait être de se retirer sans éveiller l'attention, et d'attendre une autre occasion favorable. C'est là le parti que prit M. Hazel.

Il y avait à peine quelques instants qu'il s'était retiré, quand il vit le second sortir de la cabine du capitaine, en trébuchant, le visage coloré, à moitié ivre, Wylie ne se donna pas la peine de fermer la porte et rentra chez lui.

Bientôt après, M. Hazel entendit du bruit dans la cabine d'Hudson, un bruit singulier, quelque chose comme des grognements et des ronflements, s'avança avec précaution et trouva le capitaine de la "Proserpine" dans une position fort défavorable à la longévité: les jambes en l'air, sur le siège de son fauteuil, la tête en bas, sur le parquet, la cravate fortement serrée autour du col, le visage bleu pourpre.

Il était ivre-mort.

M. Hazel lui dénoua immédiatement sa cravate: sur quoi l'honnête marin marmotta quelques sons inarticulés ; puis il prit les jambes et les étendit à terre, plaça la bouteille vide sous son col et donna dans ce corps inerte un violent coup de pied qui le fit rouler sur lui-même, comme une masse informe.

—Et dire, pensa M. Hazel, qu'un pareil misérable, que cette brute immonde est maître absolu de ce navire et tient dans ses mains nos existences ... Que faire? quel parti prendre?

Il resta toute la nuit sur le pont, à réfléchir; et le lendemain matin, à la première heure, alla trouver Wylie dans sa cabine.

—Monsieur Wylie, sur tout autre bâtiment, c'est au capitaine que je m'adresserais et non au second. Mais ici, ce serait une démarche inutile, car vous êtes le seul maître, et le capitaine n'est que votre humble serviteur.

—Je ne vous conseille pas de le lui dire monsieur; vous seriez mal reçu. Il n'a pas une mince opinion de lui-même.

—Je ne perdrais pas mon temps à lui parler. C'est à vous que j'en ai, et vous savez bien que je vous dit la vérité. Je vous le répète, sur ce navire, le capitaine n'est que le subordonné de son maître d'équipage, et cela pour des raisons parfaitement connues de vous.

—Ah! cher monsieur, répondit Wylie d'un ton de bonne humeur, je vois qu'il est inutile d'essayer de vous rien n'est caché. Vous êtes perspicace. Eh bien, oui, notre capitaine est un excellent marin ; malheureusement il a un défaut.

Et il fit de la main les gestes d'un homme qui rempli son verre.

—Et vous êtes ici pour l'empêcher de boire, eh ?

—Justement.

—Alors, pourquoi faites-vous tout le contraire ?

—Jamais, monsieur.

—Je vous demande pardon. Je vous ai vu à l'œuvre une douzaine de fois ; la nuit dernière, vous êtes allé le trouver dans sa cabine avec un bouteille de rhum, et vous l'avez tellement grisé, qu'il serait mort étranglé à l'endroit même où il était étendu sans mouvement, si je n'avais pas desserré sa cravate.

—Je suis désolé, monsieur, de ce que vous m'apprenez là. Quand je l'ai quitté, il avait toute sa tête. Le drôle se sera mis à boire après mon départ.

—Comment, après votre départ ! Mais c'est vous-même qui n'avez cessé de lui passer la bouteille. Je vous ai vu. Et quel était votre but ? L'abrutir d'eau-de-vie, afin que sa conscience ne se révoltât pas pendant que vous lui faisiez votre infernale proposition... Monsieur, monsieur ! vous ne croyez donc pas en Dieu et à la justice éternelle, que vous comploter ainsi de sang-froid la destruction de ce navire et la mort de dix-neuf braves gens et de cette jeune fille confié à votre garde ?

Le marin était devenu livide. Il se replia sur lui-même, les épaules rentrées, comme un chat qui se met sur la défensive.

—Je complote la destruction du vaisseau, monsieur... moi ? Vous ne m'avez jamais entendu dire rien de semblable, j'imagine ; et je ne vous conseille pas de répandre ce bruit-là à bord, ou vous auriez peut-être à vous en repentir.

—Cela dépend de vous.

—Et comment, je vous prie ?

—Il y a déjà longtemps que je vous surveille.

—Je m'en suis aperçu.

—Je n'ai rien dit encore à personne, cependant. Je n'avais que des soupçons. Mais, aujourd'hui, je ne peux plus douter ; je sais tout, et je m'adresse d'abord à vous. En un mot, voulez-vous renoncer à votre projet, maintenant qu'il est découvert ?

—Comment pourrais-je renoncer à ce que je n'ai jamais eu l'intention d'exécuter ?... Faire couler bas la "Prosommes en pleine mer, monsieur, nous sommes à plus de quinze cents lieues d'une terre quelconque. Faire sombrer un vaisseau dans le Pacifique ! Ah ça! est-ce que vous croyez que ma vie ne m'est pas aussi précieuse que la vôtre peut l'être pour vous ?

Wylie le transperçait de son regard pour se rendre compte de l'effet de ses paroles. Il s'imagina, à son air embarrassé et perplexe, qu'il en serait réellement moins qu'il ne voulait le faire croire.

—Je n'ai pas dit que votre intention fût de nous couler bas en plein Pacifique, répliqua M. Hazel. Mais vous savez comme moi qu'il existe plus d'un moyen de détruire un bâtiment. Ainsi, par exemple, je sais comment le "Neptune" a pris feu... et vous le savez aussi, n'est-ce pas ? Comment la "Rose" s'est perdue, comment l'"Antilope" s'est brisée sur les rochers... et vous le savez aussi...

Wylie perdit contenance. Il comprit qu'Hazel avait tout entendu. Celui-ci, auquel n'échappèrent ni sa pâleur ni ses regards épouvantés, se hâta de lui porter le dernier coup.

—Permettez-moi, continua-t-il, par tout ce que vous avez de plus sacré au monde, de renoncer à cette infamie, et je me tairai. Mais si vous tentez de me braver ou de me tromper, je vais à l'instant même réunir l'équipage sur le pont, et je vous dénonce, vous et Hudson, sans hésiter.

—Miséricorde! bégaya Wylie au comble de la terreur, mais c'est la révolte à bord, alors!

—Ce ne sera pas ma faute, dit Hazel d'un ton ferme. Et il fit un pas pour sortir.

—Un moment... Attendez! s'écria l'homme qui, s'élançant devant le clergyman, ferma vivement la porte. Ne soyez pas si pressé. Réfléchissez, monsieur, avant de parler. Vous me perdriez, j'en conviens; mais votre situation serait encore plus mauvaise que la mienne.

Il prononça ces mots d'un ton si solennel, avec une si évidente sincérité, que M. Hazel ne put réprimer un tressaillement de frayeur. Wylie n'était pas homme à ne pas profiter du moindre avantage.

—Asseyez-vous une minute, monsieur, et écoutez-moi. Vous n'avez jamais été témoin d'une révolte à bord, j'en réponds. C'est plus terrible encore que le plus épouvantable ouragan. Tout va bien au commencement, c'est si simple! Mais comment cela finit-il? Je vais vous le dire. On défonce les tonneaux d'eau-de-vie et on s'enivre jusqu'à la folie. Alors, c'est le pillage, le viol des femmes, l'assassinat. On s'entre-tue stupidement... Ah! vous semblez ne pas trouver le tableau de votre goût, et votre projet ne vous sourit plus autant, n'est-ce pas? Je m'en doutais. Et puis mes hommes pourraient bien, après tout, ne pas prêter l'oreille à votre petite histoire. Le bâtiment est largement approvisionné; les matelots sont nourris comme des dieux: j'y ai tenu la main, c'est un point très important. Ils sont de bonne humeur et j'ai su me faire aimer d'eux. Et maintenant, monsieur, permettez-moi de vous expliquer pourquoi ça ne vous servirait à rien de me noircir à leurs yeux, tout en vous exposant au danger d'une mutinerie à bord.

Il s'arrêta un moment, puis reprit d'une voix plus basse.

A continuer

Le plus Grand magasin de Chapeaux

de Montréal est la maison Chas. Desjardins et Cie, 1533 à 1541, rue Ste-Catherine. Les plus grandes nouveautés de la saison. 162-2.

"ARGENTERIE QUI DURE"

L'IMPOSSIBLE

Il est impossible de juger de la qualité de l'argenterie par son apparence. La réputation du fabricant doit être notre guide.

L'ACTUALITE

Dans l'argenterie, la Meriden Britannia Co. par un demi siècle d'honnête fabrication, a rendu sa marque de commerce une garantie par tout le monde.

LA CERTITUDE

Si votre argenterie porte cette marque de commerce, vous aurez la meilleure argenterie qui puisse se fabriquer.

AU PALAIS DE JUSTICE

COUR DE REVISION : Jugement lundi dans les causes de The Women Art Association vs Duperreault ; et McDonald vs Hutchins --Cour de Revision : Jugements

La Cour de Revision a rendu jugement hier, Présents : les hons. juges Loranger, Pagnuelo, Tellier, Doherty, Robidoux et Fortin

JUGEMENT INTERESSANT DU JUGE FORTIN EN MATIERE DE FAILLITES

COUR DE REVISION

La Cour de Revision a rendu jugement hier

PRESENTS

Les hons. juges Loranger, Pagnuelo, Tellier, Doherty, Robidoux, Fortin.

Neveu vs Léonard.

Hon. juge Fortin :

L'écrit sur lequel est basée la demande de cession, est en date du 15 avril 1896. A cette époque Léonard devait à Clément Lafleur la somme de $5,493.-33. Incapable de payer cette somme en entier, Lafleur lui fait une remise de 40 p.c. dont le montant est déduit de son compte et la balance est réglée par billets qui devaient être et paraissent avoir été payés par versements hebdomadaires.

Au moment même où cette remise est faite, Léonard signe cet écrit qui se lit comme suit :

Cité de Saint-Henri, de Montréal, 15 avril 1896.

Je, Léonidas Léonard, marchand de chaussures de la Cité de Montréal, m'engage par la présente de rembourser à M. Clément Lafleur, manufacturier de chaussures de le Cité de Saint-Henri, les quarante centins dans la piastre que je lui dois suivant sa réclamation respective, formant un nomtant de deux mille cent quatre-vingt-dix-sept dollars et vingt-neuf centins," ($2,197.29) " que je m'engage de lui payer par versements mensuels, SI MON COMMERCE ME LE PERMET, ou que je sois en possession de biens que je pourrais disposer sans me gêner dans mes affaires. De plus les remises seront faites suivant ce que mes moyens me permettront de disposer."

(Signer)

LEONIDAS LEONARD.

Le 8 avril 1899, Clément Lafleur transporte les droits lui résultant de cet engagement par Léonard, à Joseph Neveu, le requérant.

Le 4 mars 1901 la société Lafleur & Décary, dont Lafleur faisait partie, fait cession judiciaire de ses biens ; le 12 mars, un curateur est nommé et le 16, avis de la nomination est publié dans la "Gazette Officielle".

Le 18 février 1901, Léonard fait une cession volontaire de ses biens à un M. Wm. Renaud ; le 21 mai 1901, le requérant Neveu fait signifier par le ministère d'un notaire, à Léonard, le transport sous seing privé à lui fait par Clément Lafleur, et, sur le refus de Renaud, avisé par les créanciers de Léonard, de le reconnaître comme créancier et de colloquer, Neveu fait une demande de cession judiciaire à Léonard. Cette demande est signifiée le 25 mai 1901.

Léonard conteste cette demande et invoque 3 moyens.

1o. L'obligation résultant de l'écrit du 15 avril 1896,dit-il, est conditionnelle, et la condition sous laquelle elle a été contractée ne s'est pas encore réalisée ; en conséquence, je ne vous dois rien, et vous ne pouvez pas m'obliger à faire une cession judiciaire de mes biens.

2o. Il n'est pas prouvé que le transport de Clément Lafleur à Neveu ait été fait avant la faillite de Lafleur ; c'était au requérant à faire cette preuve, et, ne l'ayant pas faite, il ne peut invoquer ce transport,la créance étant devenue par la faillite de Clément Lafleur, la propriété exclusive de ses créanciers.

3o. La signification du 21 mai est tardive et sans effet ; celle résultant de la faillite de Lafleur, 4 mars 1901, devant primer celle subséquemment faite.

Examinons les deux derniers moyens Ces moyens ne sont pas fondés. Il ne est suffisamment prouvé que le transport de Lafleur à Neveu a été fait le 8 août 1899 ; V. Transport sous seing privé exhibit No. 1 du requérant dépos. C. Lafleur p. 3, Jos. Neveu, p. 1.

Il est cependant douteux si ce transport a été recopié avant la date de la faillite de Lafleur, Dépos. A. Turgeon p. 4.

Il s'agit d'une affaire commerciale ; nous croyons que l'on pouvait prouver par témoin, que l'écrit a été fait à la date qu'il porte.

Quant à la signification du 21 mai 1901, elle ne peut être affectée par la faillite de Lafleur et Décary.

C'est cette société commerciale qui a fait cession et non Clément Lafleur individuellement.

La créance n'a jamais appartenu à Lafleur et Décary; elle n'est pas mentionnée dans le bilan de la société et elle ne figure pas dans ses livres de compte, du moins, la somme de $200, payée pour en faire l'acquisition.

Sans décider toutes les questions soulevées à ce sujet, il semble clair que, en autant que Lafleur, ou ses créanciers personnels (les seuls qui pourraient se plaindre) sont concernés, la signification a été faite en temps utile.

Reste la première question. L'obligation est-elle conditionnelle ou à terme incertain?

Elle constitue une obligation à terme incertain, dit le requérant, et la Cour de première instance lui a donné raison en déclarant le terme échu et en condamnant le défendeur à faire une cession judiciaire de ses biens afin de permettre au requérant d'être régulièrement colloqué.

De son côté le défendeur soutient qu'il n'a contracté qu'une obligation conditionnelle, et que la condition sous laquelle il a contracté ne s'étant pas réalisée, il ne doit rien au requérant et que ce dernier ne peut par conséquent, lui demander de faire une cession de ses biens.

Le requérant a cité des autorités pour établir que cette obligation est une obligation à terme incertain, dont le tribunal peut fixer l'exigibilité.

La plupart de ces autorités s'appuient sur l'art. 1901 C.N. qui dit : "S'il a été seulement convenu que "l'emprunteur payerait quand il le "pourrait, ou quand il en aurait les "moyens, le juge lui fixera un terme de "payement suivant les circonstances".

Cette disposition se trouve au titre du prêt, mais on l'applique par analogie à toutes les obligations, parce qu'il y a même motif de décider. (Laurent 17v., 175).

Nous n'avons pas d'article dans notre Code rédigé dans les termes de l'art. 1901 C.N., mais notre art. 1783 déclare que: "S'il n'y a pas de convention par laquelle on puisse déterminer le terme, il est fixé par le tribunal"; et les codificateurs nous disent que cet art. et l'art. suivant, 1784, "comprennent les règles énoncées dans "les art. 1899, 1900 et 1901 C.N., qui "ne souffrent aucune difficulté."

Il semble dès lors que les règles de notre droit sont bien les mêmes que celles du C.N. sur le sujet.

L'incertitude, dans l'espèce, porte bien sur le fait de savoir si jamais la créance existera, et non sur le fait de l'époque de son échéance.

Aubry et Rau, 4 No. 303, p. 86, cités par le requérant, paraissent bien résumer la véritable doctrine sur la question de savoir si une obligation est conditionnelle ou à une terme.

"Le terme est certain, disent-ils, "quand l'époque à laquelle il écherra, "est connu d'avance.

"Il est incertain, dans le cas où il "se trouve attaché à un événement qui, "quoique devant nécessairement arriver peut se réaliser à une époque "plus ou moins éloignée.

"Si l'incertitude portait "sur l'événement lui-même" l'obligation ne serait plus simplement ajournée, "mais "conditionnelle," quelle que fût la "locution dont les parties se sraient "servies pour exprimer la modalité de "la convention."

F. H. art 1174, No 35.

Le défendeur a cité des autorités pour établir que son obligation est simplement conditionnelle et que la condition ne s'étant pas réalisée, on ne peut rien lui demander. Il nous réfère à un arrêt de la Cour de Bordeaux, (S. 1848, 2, 604) du 31 mai 1848, où il a été jugé que l'engagement d'honneur pris par le débiteur envers son créancier, qui en même temps lui fait remise du titre de créance, de rembourser la dette "quand il en aura les moyens", le créancier s'en rapportant entièrement à sa loyauté pour ce remboursement, n'est point un contrat qui puisse être ramené à exécution par les tribunaux en fixant un terme à l'exigibilité de la créance. Jugé dans le même sens.

Cour d'appel de Bordeaux, 6 janvier, 1869, "Boutin C. Dartès."

"Lorsqu'un créancier, au lieu d'a-"hérer au concordat amiable par "abandon d'actif" accepté par les au-"tres créanciers, a préféré la promesse "écrite du débiteur de lui payer sa "créance "aussitôt que sa position le "lui permettrait", les juges ne peuvent ou condamner le debiteur à "payer immédiatement, ou fixer des délais pour le paiement" qu'autant "qu'il est établi que le débiteur a la "possibilité de payer."

S. 186-2 136;

Do 14 janvier, 1809.

(Salaire C. Wingfield),

"2o.—La promesse faite par le débiteur au créancier qui, en recevant le "dividende fixé par un concordat amiable, a donné quittance définitive de "lui payer le surplus de sa créance, "s'il revenait à meilleure fortune, ne "constitue, bien que le titre soit resté entre les mains du créancier, qu'une simple obligation naturelle dont "l'exécution ne peut être judiciaire-"ment réclamée."

S. 1869 — 2 — 164.

Et en note (2): "Il est bien certain que la promesse faite par un "failli de payer les sommes dont la remise lui a été consentie dans le concordat, constitue une obligation purement naturelle, et, d'autre part, "que les obligations naturelles ne "peuvent motiver une action en justice."

Mais, le contraire a été jugé par la Cour de Cassation dans des arrêts relativement récents.

Le 29 avril 1873, il a été jugé: "L'engagement pris par un failli "envers l'un de ses créanciers, après "le concordat, de payer à ce créancier l'intégralité de la créance, est "licite et valable, comme découlant "d'une obligation naturelle, alors, "d'ailleurs, que, souscrit avec la clause "dès que ses ressources le permettront" (ce qui implique que son exécution est subordonnée à l'accomplissement intégral vis-à-vis de tous "les créanciers des conditions du concordat), il n'est pas susceptible de "porter aucun préjudice à la masse de "la faillite."

S. 1874 — 1 — 127.

Cassation, 26 janv. 1874.:

3o.—"L'engagement par lequel un "failli promet, au cas de bonne fortune, de payer, outre le dividende "stipulé, la totalité, mais sans intérêts, des créances vérifiées et affirmées, est licite et l'exécution peut "en être poursuivie en justice."

Dans l'espèce, la condition s'était naturellement réalisée.

Ruben de Conder,

Dict. du Dt. Commercial,

Vo Concordat, no 3,207 ,208.

Fuzier-Herman, art. 1174, no. 35.

Nous croyons que la doctrine consacrée par ces derniers arrêts set applicable à l'espèce. La créance résultant de l'écrit du 15 avril 1896, serait donc une créance additionnelle et non à terme, subordonnée à la condition que les moyens de Léonard lui permettent de l'acquitter, sans se gêner dans ses affaires.

Pour obtenir un jugement condamnant le le débiteur à payer une semblable obligation, il faudrait prouver que la condition s'est réalisée, c'est-à-dire que les affaires ou l'état de fortune de Léonard se sont améliorés au point qu'il puisse facilement faire semblable paiement.

On n'a pas fait cette preuve ; on a établi, au contraire, que l'état de fortune de Léonard, au lieu s'est améliorer, s'est empiré, au point qu'il est tombé en faillite en février 1901.

Dans ces circonstances le requérant peut-il lui demander de faire une cession judiciaire ?

Pour ma part, je le crois.

Le requérant est un créancier conditionnel. L'art. 1086 dit que le créancier peut, avant l'accomplissement de la condition exercer tous les actes conservatoires de ses droits.

Laurent, vol. 17, n. 89, traitant des droits du créancier conditionnel, dit d'abord que le créancier ne peut faire aucun acte d'exécution, puis il continue :

"Autre est la question de savoir si "le créancier conditionnel peut se "présenter à l'ordre ouvert pour la "distribution des deniers provenant "d'une vente forcée poursuivie par un "créancier. L'affirmation est certaine ; il s'agit, dans ce cas, de conserver les droits du créancier conditionnel, car s'il n'est point colloqué, "il risque de perdre sa créance ; les "deniers qui lui seraient revenus, si, "comme on le suppose, la condition "vient à s'accomplir, seront attribués "sans droit à un autre créancier. La "collocation lui donne-t-elle aussi le "droit de toucher les deniers ? Non, "car sa créance est toujours suspendue, et le créancier conditionnel "ne peut pas demander ni obtenir le paiement de ce qui ne "lui sera dû qu'après l'accomplissement de la condition. Que fera-t-on, en attendant des deniers. Le "tribunal peut en ordonner le dépôt "à la caisse des consignations; il peut "aussi les attribuer aux créanciers "hypothécaires postérieurs, à la charge, par celui qui les touche en lieu "et place du créancier conditionnel, "de donner caution pour en assurer la "restitution."

25 Demolombe, N. 370;

2 Larombière art. 1180 N. 3:

"Il peut cependant produire à l'ordre, et demander une collocation éventuelle. Seulement, il ne pourra "toucher la somme pour laquelle il "aura été colloqué qu'après l'accomplissement de la condition; et le "montant de cette collocation restera entre les mains de l'acquéreur ou "de l'adjudicataire, s'il n'y a pas de "créanciers postérieurs, au lieu où "il sera touché, en attendant, par les "derniers créanciers sur lesquels les "fonds manqueraient, mais à la charge par eux, de donner caution pour "assurer le remboursement, en cas "que la condition vienne à s'accomplir.

"De même, en cas de faillite ou de "cession des biens, s'il ne peut rien "recevoir tant que la condition n'est "pas accomplie, du moins, on doit "mettre en dépôt le dividende qu'il "recevra plus tard, ou le laisser entre les mains des autres créanciers, "à la charge par eux de donner caution de rapporter, le cas échéant."

Pothier, Oblig.: No 232; 4 Aubry & Rau, p. 74 et note 54: art. 800, C. P. C., quant aux hypothèques conditionnelles.

Nous sommes unanimement d'opinion de confirmer le jugement, mais d'en remplacer les considérants par les suivants:

Considérant que l'obligation consentie par Léonard à Lafleur, le 15 avril 1896, après remise par ce dernier audit Léonard sur la dette qu'il lui devait alors de la somme portée audit écrit, constitue une obligation à terme incertain.

Considérant qu'aux termes de l'article 1086 C. C. le créancier conditionnel, peut avant l'accomplissement de la condition exercer tous les actes conservatoires de ses droits.

Considérant qu'il n'a pas été prouvé que la condition mentionnée audit écrit se soit accompli, mais qu'il est en preuve que ledit Léonard est en faillite et qu'il a fait une cession volontaire de ses biens le 18 février dernier, qu'après la liquidation de ses biens, son cessionnaire Renaud a préparé un bordereau de dividende, mais qu'il a refusé de colloquer le requérant comme étant aux droits dudit Lafleur et que la demande de cession judiciaire a été faite dans le but de permettre au requérant d'être colloqué sur le bordereau qui sera ultérieurement préparé par le curateur a être nommé par la suite de telle cession, et à défaut de telle collocation, y exercer les recours donnés par la loi.

Considérant que dans l'espèce, la demande de cession est un acte conservatoire que le requérant est bien fondé à exercer.

Considérant que le transport de la dite créance a été signifié en temps utile.

Par ces motifs confirme le jugement de 1ère instance, non par les raisons contenues en ce dernier jugement.

HON. JUGE PAGNUELO

D. Wishart vs A. A. Murphy, ès-qualité et C. McCuaig et al. m.e.c.—Confirmé:

Le défendeur en appelle sur une question de frais: il s'en est rapporté à justice. Il devait confesser jugement avec dépens, pour éviter frais subséquents. Son appel est mal fondé. Car on peut l'assimiler à celui dont la cause est jugée par défaut qui dans ce cas supporte les frais.

McCuaig appelle sur le fond de sa contestation. Le demandeur poursuit pour faire déclarer que son bail était pour trois ans, dont deux à courir. Le mis en cause l'a notifié qu'il avait acheté la maison à lui louée et que son bail expirait le 1er mai 1902. Il s'est engagé à respecter les baux existants.

Le demandeur avait intérêt à faire reconnaitre le bail pour deux ans à venir, à compter du 1er mai, afin d'éviter d'être poursuivi par le mis en cause en expulsion avec saisie-gagerie. Les dommages auraient été considérables.

Le premier bail du demandeur datait de 1898 pour 3 ans expirant le 1er mai 1901.

Le 9 janvier 1901, le défendeur a écrit au demandeur s'il désirait continuer le bail, au même prix et demandait une réponse avant le premier février: "J'accepte votre offre" for a term not exceeding 3 years from expirations of present lease."

Le mis en cause, cessionnaire du défendeur prétend que par cette lettre le demandeur continuait son bail un an de plus. Ce dernier prétend que c'était un nouveau bail de trois ans.

La Cour croit que par la lettre les parties donnaient au bail la même durée que l'ancien. Au cas où le défendeur n'aurait pas voulu accepter un bail de trois ans, il devait s'expliquer, car la durée est en faveur du demandeur. Donc le jugement est confirmé.

E. C. Perkins vs J. L. Perkins,et le défendeur, requérant et le demandeur, intimé.—Infirmé.

J. P. Carreau vs La Corpotation du comté de St-Jean.—Confirmé, l'hon. juge Archibald, dissident.

L'intimé est tenu de voir à l'entretien du bureau d'enregistrement du comté de St-Jean et ce par la loi (art. 514 C. C.)

Benoit vs La Cité de Hull.—confirmé.

Dame M. H. Hart et vir vs E. A. Hart et al.—Confirmé.

Le défendeur se plaint que la demande en dommages ait été renvoyée sans frais et que le juge lui ait refusé de produire à l'enquête un état fait par la demanderesse au sujet de sa reddition de compte.

Le défendeur n'allègue aucune raison spéciale pour contredire l'exercice de sa discrétion par le juge en 1ère instance. C'est une action entre frère et sœur au sujet d'une succession. La procuration donnée à la demanderesse par son frère à sa sœur pour retirer le loyer d'une maison, lui a été retirée et avis aux locataires de ne plus payer les loyers à la demanderesse a été donné, d'où la demande pour $334 pour dommages qui a été renvoyée sans frais. C'est une querelle de famille.

L'action était mal fondée, mais le juge n'a pas cru devoir accorder de frais. Rien ne nous justifierait de dire qu'il n'a pas exercé sagement sa discrétion.

Quant à l'état offert, qui n'est pas au dossier et dont nous ne connaissons pas la teneur, s'il est vrai qu'il tend à prouver la reconnaissance d'un montant retiré, dont il n'est pas rendu compte, sa production aurait été irrégulière, lorsque le défendeur se contente de nier le compte produit. Les parties doivent produire leurs preuves écrites avec les pièces de la procédure, sinon il faut le consentement de la partie adverse ou la permission de la cour.—Je ne vois donc pas que le jugement qui a refusé la question posée soit erroné.

Pourquoi cet écrit n'a-t-il pas été offert pour être produit ? Pourquoi n'a-t-on pas demandé la permission de le produire en exposant l'objet de sa production ? C'était à la demanderesse à se tenir en loi.

On allègue enfin que la Cour Supérieure n'avait pas juridiction parce que déduction faite des montants à ôter il ne restait qu'une somme de $20 en litige, qui est du ressort de la Cour de Circuit.

Comme la juridiction d'une Cour se base sur le montant demandé, non sur celui accordé, ce moyen est mis de côté.

Dans un cas de capias, lorsque le capias est cassé, la réclamation reste devant la Cour Supérieure, même si le montant est en-dessous de $100, parce que le capias étant de la juridiction de la Cour Supérieure, s'il est cassé, l'action dont il est la cause demeure en C. S. pour y être jugée. J. A. Thompson vs The Royal Mills Company.— Confirmé.

Dame J. F. Converse vs The Consumers Cordage Company et A. W. Morris et al. m. e. c.— Confirmé, hon. juge Tellier, dissident.

Thos. Martin vs The Montreal Car Co.— Jugement en faveur du défendeur.

Dans ces trois dernières causes, nous ne donnerons les notes des juges, que lundi matin, faute d'espace ce matin.

COUR SUPERIEURE: JUGEMENTS

L'HON. JUGE MATHIEU.

B. J. Fauteux vs G. Latreille et O. Milot, m. e. c. —Rayé.

Thomas A. Front vs John Hibbons et al.— Rayé; il n'y a pas eu d'argumentation.

Dame L. Millar vs L. Cadler.— Jugement en expulsion pour $192.

J. K. Pauzé vs P. Jubinville et Emma Donohue, opp.— Motion du demandeur pour le renvoi de l'opposition, rejettée.

La possession actuelle d'effets mobiliers corporels à titre de propriété, fait présumer la juste titre (art. 2-268 C.C.), le créancier ne peut, par saisie-exécution, saisir que les effets qui sont en possession du débiteur (615 et 677 C.P.C.).

L'opposante devra fournir sous quatre jours de délai, comment et quand elle est devenue propriétaire desdits effets mobiliers, à défaut de quoi elle ne pourra faire aucune preuve à l'appui du paragraphe 2 de l'opposition.

—The Ozone Company of Toronto vs Dard et al. — Ordre à la demanderesse de fournir caution pour frais.

—Geo. H. Leblanc vs J. Leblanc et maitres Archer et Perron, créanciers colloqués, et Dame F. Goyette, cont.— Contestation de l'item 5 du jugement de distribution maintenue et ordre de payer le montant de ladite collocation sans un ordre de distribution.

—Hope vs Mount. — Instance périmée.

—Victoria Montreal Fire Insurance Company vs Prieur. — Permission au requérant de continuer l'instance.

SIR MELBOURNE TAIT.

—Peard vs Peard. — Le saisi est déchargé de la saisie.

L'HONORABLE JUGE CURRAN

—Léon Larue, jr., vs J. A. Marien et al. — Jugement pour $117,77, pour dommages causés au demandeur, par l'inexécution d'un contrat consenti par le défendeur, qui s'était engagé à poser une fournaise dans une des maisons du demandeur, et qui ne l'ayant pas posée, suivant le contrat, a forcé le demandeur à la faire compléter, sous peine de perdre un locataire.

L'HONORABLE JUGE LANGELIER.

—Montreal & St-Lawrence Light & Power Company vs Robert. — Permission à la demanderesse, d'amender sa déclaration.

L'hon. JUGE ROBIDOUX

Pgilippe Choquette vs La Corporation du comté de Verchères.—Jugement annulant la résolution du conseil municipal du comté de Verchères du 13 juin 1900, nommant V. Normandin surintendant spécial pour dresser un procès-verbal ordonnant l'ouverture d'un chemin de front sur la 8e concession de Ste-Julie et d'une route pour relier cette 8e concession au chemin de front du rang les "vingt-quatre" situé dans la même municipalité et pour faire annuler la partie du procès-verbal qui ordonne l'ouverture d'un chemin de front sur les "Trente" concessions 8 et 9, de Ste-Julie et réglant la confection et l'entretien desdits chemins et fixant à $100 la taxe du surintendant, parce que en vertu de 136 Code Municipal, le conseil de Ste-Julie pouvait seul, pour cause référer ladite requête au conseil de comté qui l'a reçue directement du requérant.

—Bell Organ & Piano Company, Ltd. vs J.A. Delcourt, et J.S. Lavery, et al. m,e,c, — Action en saisie-revendication renvoyée.

La vente du piano saisi chez le débiteur est irrégulière et de plus il n'y a pas eu d'opposition.

—C.K. Blackwood vs H.S. Mussen,

La contestation sur le compte rendu par les défendeurs dans l'état où elle se trouve n'offre pas à la Cour les éléments dont elle aurait besoin pour rendre justice aux parties.

C'est pourquoi ordre est donné aux défendeurs de produire un compte fait suivant les données indiquées et de permettre au demandeur de débattre le compte. En ceci l'hon. juge a le droit de rendre un jugement non définitif et d'ordonner toutes mesures propres à jeter sur la cause la plus complète lumière.

—Léandre Monette et al. vs Alexandre Anderson.—Jugement ordonnant une expertise et nommant l'ingénieur, Chs Lelman pour examiner la chaudière à vapeur, source du litige, et faire rapport.

—L.P. Bérard et al. vs J.C. Doré, — Motion du défendur pour le rejet du paragraphe 6, de l'allégation 6 de la réponse du demandeur, renvoyée.

Joseph Duhamel et al vs Arthur Lamoureux et L. P. Lebel, tiers-opposant.

Motion des demandeurs pour péremption de la tierce-opposition, renvoyée, l'avocat du réquérant n'est pas l'avocat des demandeurs.

O. Cartier vs V. Lespérance. —Jugement pour $10 de dommages et $10 de frais.

Le demandeur réclamait $10,000 de dommages pour avoir été arrêté sans mandat, puis avec mandat sur la plainte du défendeur, alléguant avoir été acquitté par le petit jurv

La Cour accorde $10 de dommages, parce que le défendeur n'était pas excusable de le faire arrêter sans mandat dans l'espèce. Quand à l'autre arrestation, la Cour trouve le défendeur de bonne foi et croit qu'il a agi sans malice.

Joseph Roy et al vs S. W. Desparois.—Jugement pour $500.40, prix et valeur de travaux faits et exécutés.

O. L. Hénault et al vs La Municipalité du village de de Lorimier. —Jugement pour $1368.30 avec intérêts.

La défenderesse avait donné un contrat aux demandeurs pour la construction d'un viaduc: elle a résilié le contrat sans raison.

La cour la condamne à $300 de dommages causés aux demandeurs par suite de cette résiliation de contrat; elle la condamne également à remettre aux demandeurs le dépôt de $1000 qu'ils ont fait pour garantir l'exécution du contrat.

$6 placent n'importe quel poêle à gaz dans votre maison

Payez les autres $12 en deux ans. On ne fait rien payer en sus pour cette accommodation. Payez tout d'une fois si vous le préférez. La Montreal Light, Heat et Power fait les connexions gratuitement, Pas de charbon, pas de bois, pas de cendres lorsque vous vous servez d'un poêle à gaz, pour ne rien dire de l'économie et du confort. Voyez la salle d'exhibition de la compagnie, New-York Life Building. 163-1.

C'est votre plus grand Intérêt

d'acheter vos chapeaux aux Grands Magasins Chas. Desjardins et Cie, 1533 à 1541, rue Ste-Catherine. Le plus grand choix et les meilleures qualités. 162-2.

La livraison sur les bords du Lac, entre Montréal et Ste-Anne de Bellevue, se fait deux fois la semaine. Nos voitures de livraison laissent le magasin tous les mercredi et samedi matins.

La Maison HAMILTON

Quelque chose d'utile pour célébrer le DOMINION DAY dans les quelques lignes suivantes :

Costumes et Blouses pour notre Fête Nationale

Costumes de Dames, en percale fleurie, garnis avec broderies et insertion, jupes avec volant séparé et garnies avec plis en mousseline. Spécial, lundi, à $1.27

Costumes de Dames, en lawn blanc fini toile, corsage par remplis épinglés, jupes par plis accordéons, avec volant plissé. Spécial, lundi, à ..... $1...

Jupes en piqué anglais blanc, volant très large, garnies avec insertion en broderie. Lundi $1.15

SPECIAL EXTRA!

Si par cas il pleuvait, ce qui pourrait bien arriver, nous offrirons lundi :

25 imperméables en cravenette, 3-4, valant $7.50. Lundi $5.00

Blouses en gingham, nuances assorties, 98c. Lundi ..... .69

Blouses en Lawn blanc, avec devant à brins tirés, $1.50 pour ..... .98

Blouses en Soies chinoises, avec remplis et insertion en Valenciennes, boutonnées dans le dos ; nuances ; blanc et noir seulement, $3.95. Lundi $2.98

Chapeaux de Rue pour dames et fillettes

Sailors, en Braid de Paille, "Jumbo" blanc, calotte doublée, garnie en ruban bleu-marin ou noir, nouvelles formes, valant 50c. Lundi ..... .25

Sailors en braid de paille, blanche, "Jumbo," calottes doublées, avec bande en cuir, garnis en ruban blanc, bleu-marin et noir, pure soie, 75c. Lundi, spécial ..... .39

Chapeaux de rue en piqué blanc, forme Fedora, bords durs, ruban bleu-marin. Spécial à ..... .49

POUR LES PETITS GARÇONS ET FILLETTES.

25 douzaines de Sailors en paille Galaton, bords larges, garnis en ruban, valant 25c et 35c. Lundi ..... .15

DRAPEAUX EN SOIE

Notre propre drapeau, avec l'écusson "Dominion," depuis la grandeur pour porter à la boutonnière à 2 1-2c jusqu'aux plus grands à $1.00

Si vous avez l'intention de sortir, pourquoi ne pas venir acheter quelques-unes de nos historiettes avec couvercles en papier, à 5c. et 10c. ou 3 pour ..... .25

LA MAISON HAMILTON,

Rues Ste-Catherine, Peel et Carré Dominion.

Suivez la Foule encore . . . Aujourd'hui au Marché

MASSICOTTE

1470 rue Ste-Catherine

Il faut que tout le stock soit vendu avant de commencer la reconstruction.

Tout se donne pour presque rien.

EXEMPLES

1,000 grosses boîtes, 3 livres de fèves au lard — pork and beans — de qualité parfaite, 10c, aujourd'hui ..... .05

Mine grasse Sultana, grosse boîte de 10c, pour ..... .05 1-2

500 petits goblets en fer-blanc doré, de 10c, pour ..... .02 1-2

Briques à couteaux, de 5c, pour ..... .01 1-2

Vinaigre pur, en bouteille de 10c, pour ..... .05

Encore 200 flacons de cornichons à la moutarde, de 15c ..... .05

Eau de javelle, le flacon compris, à ..... .03 1-2

Lessive concentrée, de 5c, pour ..... .07 1-2

Savon de toilette en boîte de 3 gros morceaux de 25c la boîte, pour ..... .12

Savon de toilette au concombre et à la glycérine de 25c la boîte, pour ..... .10

Essences vanille, citron, gingembre, peppermint, purs fruits, de 10c, pour ..... .05 1-2

Poudre à pâte, en boîte de de 10c, pour ..... .05

Cacao de Cowan, pour le déjeuner, de 40c la livre, pour ..... .12 1-2

Huile d'olive pour salade, la bouteille de 15c, pour ..... .07 1-2

Et les bouteilles d'une chopine ..... .22

Thé et café de 40c la livre, pour ..... .25

Christie Food, de 25c, pour .10

Robertson Barley, de 25c, pour ..... .10

Lait condensé, de 15c, pour .10

200 petites bouteilles de ciment pour coller le verre, la faïence, etc. 15c, pour .02 1-2

VINS ET LIQUEURS

200 bouteilles de bière amère Export, sacrifiées, la bouteille comprise, à ..... .03 1-2

Vin rouge canadien, la bouteille, à ..... .07 1-2

Vin de cerises de France et vin de gingembre, la bouteille ..... .10

Vin blanc Sherry, de 50c la bouteille, pour ..... .25

Vin de Port importé, de 50c la bouteille, pour ..... .25

Vin hilaire St-Julien, de 35c la bouteille, pour ..... .15

Liqueurs françaises, telles que Crème de Menthe, Kirsh, Anisette, de $1.40 la bouteille, pour ..... .55

GIN! GIN! GIN!

Gin en flacon, pony de 25c, pour ..... .19

Gin en flasque, de 35c, pour .25

Gin en flacon, 3 demiards, de 55c, pour ..... .42

Gin en gros flacon, 5 demiards de 80c, pour ..... .65

Old Tom Gin, en bouteille de 80c, pour ..... .50

BRANDY! BRANDY!

Brandy en flasque, de 40c, pour ..... .25

Brandy en bouteille, de 75c, pour ..... .45

Brandy Guestier, fils et Cie, de 90c, pour ..... .55

Brandy Hennessy, de $1.25, pour ..... .79

WHISKY! WHISKY!

Scotch Whisky, de 90c, pour .60

Rye-Whisky, vieux de 5 ans, de 60c, pour ..... .45

Rye-Whisky Walker, de 85c, pour ..... .60

PHARMACIE

200 bouteilles de Punaizone, garantie pour détruire dès la première application toutes les punaises et coquerelles qu'il peut y avoir dans une maison offertes à. .19

Pâte de soufre pour rats, punaises et coquerelles, de 25 cents, pour ..... .10

Ammoniaque, en bouteilles de 25 cents, pour ..... .10

Vin de Coca pour les nerfs et le cerveau, de $1.00, pour .40

Vin de Kola et Pepsine de Wampole, de $1.00, pour .66

Pilules Rouges Franco-Américaines, Pilules Moro pour les Hommes, Pilules Lemoine-Vie Bonard, Pilules d'Or du Dr Pasteur, toutes de 50 cents la boîte, pour .38

Pilules de fer pour le sang, boîte de 25 cents, pour ..... .10

Ozone, de 50 cts, pour ..... .39

Sirop d'hypophosphites composé de $1.00, pour ..... .50

Sirop pour les vers, de 35 cents, pour ..... .17

Sirop de figues, de 50 cents, pour ..... .25

Warner's Safe Cure, de $1.00 pour ..... .70

Emulsion d'huile de foie de morue, Ferrol, de $1, pour .85

Cooper Bitters, de $1, pour. .87 1-2

Emplâtres de Belladone troués, de 25 cts, pour ..... .07 1-2

Jamaica Ginger, en bouteilles de 50 cts, pour ..... .20

Vin fer et bœuf de Wampole de $1.00, pour ..... .40

Huile de foie de morue de Wampole, de $1.00, pour .68 1-2

Seidlitz Chanteaud, de $1, la flacon, pour ..... .56

Seidlitz en boîte de 25 cts, pour ..... .12 1-2

Eau de Vichy, de 25 cents, pour ..... .19

Antichoiérique, de 25 cents, pour ..... .19

Shiloh Consumption Cure, de 25 cents, pour ..... .17

POUR LA TOILETTE

200 paquets de Poudre de Toilette, à la violette, et Fuller's Earth, valant 10 cents, aujourd'hui ..... .02 1-2

Le Lait des Dames Romaines pour embellir le teint et la peau, de 50 cts, pour ..... .30

La Prodigieuse Chèvrifine de Paris, de 50 cts, pour .35

Poudre Orientale — poitrine déesse — à ..... .60

Poudre de Talc, en boîte perforée, de 25 cents, pour .10

Bay Rhum, en bouteille de 50 cents pour ..... .25

[illegible] cents, de 25 cents, pour ..... .15

Pâte à dents, de 25 cents, pour ..... .15

Gelée à la Glycérine, pour les lèvres et la peau, de 25 cents, pour ..... .15

Brosses à dents, de 15 cents, pour ..... .05

Savon à barbe Parisien, de 10 cents, pour ..... .08 1-2

Savon à la vaseline, de 15 cents, pour ..... .08 1-2

Vernis à chaussures, de 10 cents, pour ..... .05

Parfum pour le mouchoir, La France Rose, Trèfle Odorant, Héliotrope blanc, Violette blanche, de 50 cts l'once, pour ..... .25

Les meilleures... VALISES

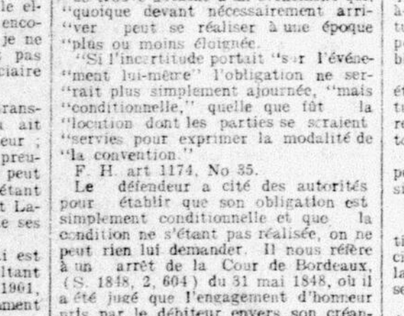

Les meilleures... VALISES

Qui puissent se trouver sur le marché sont les valises LAMONTAGNE. Elles sont faites par des ouvriers habiles, ce qui assure leur solidité, leur durabilité et leur élégance.

Nous avons en mains tous les genres de VALISES, SACCOCHES, SACS DE VOYAGE, Nécessaires de voyage, dont le public voyageur a besoin.

AUX COMMUNAUTES RELIGIEUSES

Ne pas oublier la MAISON LAMONTAGNE pour ce dont elles peuvent avoir besoin.

CHOIX, QUALITE ET PRIX SPECIAUX :

H. LAMONTAGNE & CIE,

Succursale à Ottawa

Edifice Balmoral, Montréal

RUE NOTRE-DAME

Toutes les marchandises qui portent la marque de commerce de la vignette ci-haut sont garanties, comme supériorité, fini, qualité et cuir.....

155—23-28-28

Les Vacances

L'essaim charmant des écoliers et des écolières s'est échappé de la ruche et déjà s'épand un peu partout son gai bourdonnement.

Depuis les tout-petits—premiers prix d'alphabet—qui ne rêvent encore que sucre d'orges et folles culbutes dans les sables, jusqu'aux adolescents inquiètement songeons qui pressentent déjà la vie âpre par delà les rieuses vacances, c'est une gamme de gaîté se modulant en des tonalités diverses peut-être, pour arriver toutes à se fondre en une même harmonie.

Au bonheur anticipé des deux mois de repos et de liberté, se mêle pour quelques-uns, la joie du succès remporté. Fiers et triomphants, voyez-les, les lauréats, passer auprès de leurs parents. Quand même ils n'auraient pas les bras chargés de livres et de couronnes, et que l'or des médailles ne luirait pas à leurs poitrines, vous les reconnaîtriez à leur façon ravie de porter la tête, de saluer les amis qu'ils rencontrent puis aussi aux regards attendris et orgueilleux (c'est pardonnable) que leurs donnent les mamans.

Oh! les triomphes scolaires! rien ne leur est comparable pour la joie qu'ils mettent au cœur.

Au long de la vie, qui n'aime à se rappeler et à revivre l'émotion très chère éprouvée à la proclamation de la première récompense méritée à l'école. Et ceux-là même qui déjà vieux ont vu le plus de leurs ambitions se réaliser n'ont jamais goûté peut-être plus complète et profonde l'ivresse du succès que le jour où, dans leur main d'enfant, on déposait le petit livre à cartonnage doré, premier fruit de leur travail.

Malgré la moisson des prix si douce pourtant, la troupe écolière sitôt rendue à la liberté ne songe plus guère longtemps aux lauriers, tant de plaisirs la sollicitent. La nature est si bonne, si verts les arbres et pleins de chansons, et le soleil qui s'en vient baigner ses clartés dans l'eau fuyante d'un niagara miniature découvert sur le versant de la montagne aux vacances dernières. Puis les pique-niques, les dînettes, les ésalades accidentées pour voir ce qu'il y a dans les nids, les courses sans fin à la poursuite des grands papillons noirs et roux... Souvent, au soir, la robe de la fillette est veuve de ses dentelles ou des nœuds coquets qui l'ornaient, ou bien, le gamin rentre avec sa culotte lamentablement déchirée, mais qu'importe ces petites misères? On a tant couru, on a tant fait provision de gaies aventures qu'on racontera aux camarades à la reprise des classes.

Quel bon temps!

Très rapide, il passera ainsi et une autre année d'étude et une autre suivies toujours de belles vacances qui passeront aussi jusqu'à ce que les enfants d'aujourd'hui comme nous devenus les écoliers d'hier n'aient plus que le plaisir doucement mélancolique d'évoquer aux jours d'été, leurs vacances d'antan insoucieuses et libres.

COLETTE.

Petit Courrier

EMERY DESROCHES. — Vous avez dû voir qu'on a émaillé de fautes d'impression votre jolie poésie de samedi dernier. J'en ai été chagrine et croyez que la chose ne se renouvellera point. J'y verrai moi-même, car voyez-vous, ces braves typos ont tant à faire, qu'il est difficile de leur tenir compte de quelques distractions.

J'espère que nos intelligents lecteurs ont d'eux-mêmes, remis les choses à point et qu'ils n'en ont pas moins goûté ces beaux vers patriotiques.

MARJOLENE. — Je pense qu'un monsieur peut saluer indifféremment de la main droite ou de la main gauche. Il n'y a pas pour cela de règles d'étiquette. Je ne serais pas fâchée d'apprendre ce nom que je ne connais pas, et vous me causeriez plutôt une satisfaction qu'une surprise en me le disant.

J'ai un peu regretté mon mouvement de l'autre jour, vous vous montrez si douce. J'espère que cette fois, vous serez contente de moi.

TRESOR. — Non, un trésor qui nous arrive, n'est jamais importun; je regrette seulement qu'il soit venu si tard que je n'aie pu lui dire un mot dans le dernier courrier. J'aurais eu une nouvelle lettre, peut-être, cette semaine, et c'eût été un plaisir de plus. Vous avez entendu M. Prad à l'institut et vous en êtes enthousiasmée. N'est-ce pas qu'il sait faire aimer à la folie notre chère langue?

Et vous aimez à rire; c'est tout comme moi, alors. Ne vous faites pas d'illusion au sujet de ma patience "d'ange," vous savez bien que je vous grondais, ce serait de n'avoir pas babillé plus longtemps. Disons à Primavera qu'un gentil trésor trouve qu'elle fait un peu la paresse et a bien hâte de savourer quelque joli article de sa fine plume. Vous avez, ma belle, une façon délicieuse de cacheter vos lettres. Je prends le "cachet" et vous le rend.

PIERRE B., Brosseau Station. —J'ai passé votre requête à l'administration de notre journal et on m'a assuré qu'il y serait fait droit. Pour faire disparître les taches de rousseur, il est enseigné de s'enduire la figure de jaune d'oeuf ou encore des ablutions fréquentes à l'eau de pluie. Celle-ci n'est pas rare par le temps qui court. CHARLOTTE DUBOS.— Vous êtes contente de nous. Tant mieux. J'aurais préféré que votre articulet fut placé tout près de nous au foyer, mi la mise en page en a décidé autrement. Il est vrai que vous étiez en bonne compagnie.

Votre méfait est de ceux qu'on absout sans qu'il soit besoin de contrition. Le ferme propos... de recommencer à l'occasion est seul requis. Votre "fantaisie" est un peu longue, ne pourriez-vous, un tantinet, l'alléger en supprimant les mots inutiles et conduisant quelques phrases. Vous savez, je vous dis cela, parce que je suis sûre que vous pouvez faire mieux. Il est beaucoup demandé à ceux qui ont beaucoup reçu. Vous êtes une bonne petite âme et je comprends que l'on puisse vous aimer à la folie.

ANCIEN MASCOUTIN, — Aurais-je frappé juste? je n'en sais trop rien et un simple "oui" me serait très agréable à entendre. " Je ferais le reste. Vous voyez, j'arbore le drapeau blanc. Cessez les hostilités, je vous en prie. Même au plus curieux des curieux, il est certains secrets... d'état, qu'il m'est impossible de révéler. Aussi, vous ne saurez rien de moi au sujet de cette correspondante. Je ne sais cependant ce qui a pu vous faire supposer ce que vous dites. J'ai relu la réponse donnée, et il n'y a absolument rien de cela.

Prenez grade, je vais aussi me mettre en frais de supposition. Je vous entend prétendre que ce ne serait pas la première fois. Quand vous aurez le "spleen", Mascoutin, écrivez-moi, ça vous distraira ; quand vous serez joyeux, écrivez-moi encore, ça me distraira. Désormais, j'adresserai à "votre sagesse" les correspondants qui voudront savoir si c'est convenable d'embrasser les garçons. Je vois que vous saurez mieux que moi trancher cette épineuse question. Mascoutin, vous ne manquez pas d'aplomb, mais chut ! pas un mot de plus, ou sinon ! ! !... je me fâche.

NEMO — Alors je n'irai pas, c'est bien simple. Merci, tout de même, des informations et continuez de m'écrire bien régulièrement. Vos lettres me sont vraiment très chères. Je vais quelquefois, l'après-midi, bouquiner à cette bibliothèque, peut-être nous y sommes-nous déjà rencontrées sans le savoir. Vous aimez la lecture, et que lisez-vous? Est-ce indiscret de vous demander cela, ne me répondez que si vous voulez bien.

Le vœu qui termine votre lettre est très flatteur pour moi et voyez comme je suis, je voudrais le voir se réaliser. Au revoir ma fidèle.

J. E. R. DISRAELI —J'ai fait passer votre lettre à l'administration. Nul doute qu'on vous donnera satisfaction.

OISEAU DE FRANCE.—Oui, j'ai lu cet article et d'après les citations qui y sont faites de l'œuvre en question, permettez-moi de vous dire que je le trouve assez mérité. Mais, c'est un "péché de prime jeunesse" que vous êtes le premier n'est-ce pas à regretter ? Je suis sûre qu'une fois passé le premier mouvement d'humeur provoqué par la critique de notre confrère, vous avez abandonné toute idée de défense.... Quoiqu'il en soit, ce que vous avez de mieux à faire, croyez-moi, c'est de garder le silence. On oubliera ainsi peut-être la verte critique et surtout ce qui l'a amenée, Ne prenez pas en mauvaise part ce que je vous en dit, au moins, c'est parce que je crois vous devoir une entière franchise. En vous félicitant de "cela", on vous a rendu un mauvais service, assurément et je vous port trop d'intérêt pour faire ce même.

ODETTE.—Savez-vous que j'ai eu envie de publier toute cette partie de votre lettre où vous exposez si bien votre profession de foi anti-féministe. Quel feu, quel entrain ! Il fait bon pour une cause vous avoir comme adepte. Vous dirais-je que je pense tout ce que vous dites ? Mais, ne parlons plus des vieux garçons, voulez-vous ? Je crois que l'incident est clos ; comme vous dites : " laissons le temps... Je me fais un plaisir de transmettre vos félicitations à Primavera pour les jolis articles qu'elle écrit. Je lui dis que vous trouvez sa prose "saturée de poésie" et que vous attendez avec impatience qu'il paraisse au "Foyer" quelque chose d'elle. C'est la deuxième prière de ce genre qu'elle reçoit aujourd'hui ; espérons qu'elle ne saura point résister. Votre idylle gracieuse fera aujourd'hui même les délices de nos lecteurs. Je n'ai pas d'aiguille assez fine pour coudre le délicat tissu de vos pensées. Je les garde comme elles sont les trouvant charmantes.

COLETTE.

Le fait est là

Il n'y a rien tel que le BAUME RHUMAL, pour guérir votre mal de gorge. 162-1.

Un Vieux Drapeau

(Souvenir d'une St-Jean-Baptiste.)

C'est le 24 juin.
Tout St-N..., est en fête.

Jamais encore les villageois n'ont vu un tel déploiement de fleurs, de bannières, de décorations. Chaque habitation semble une chapelle ardente, l'église même a pris un air de sourire inaccoutumé et la Madone entr'ouvre la lèvre comme pour entonner l'hymne de la Patrie ; enfin, sur tous, sur tout le bonheur daigne abaisser son aile.

Seule, une maisonnette fait ombre au tableau ; pas un pavillon n'orne la façade grise, plus de fauteuil sur le pas de la porte ainsi qu'à l'habitude ; on dirait le domaine du silence ou de la tristesse. Les passants se regardent étonnés. On sait qu'en la sombre demeure, habite un brave canadien ; le bon Duchesnay qui fut l'un des plus vaillants pionniers des Cantons de l'Est.

Avait-il donc oublié, le voisin, que c'est aujourd'hui notre fête nationale ? Non, c'est impossible. Pour n'avoir point pris part à la joie universelle, il faut qu'il soit malade, le vieux.—Allons voir.—Et tous de se rendre chez le père Duchesnay.

On le trouve étendu sur son grabat, pâle, défait, mourant. Il ne reste plus du robuste colon d'autrefois qu'un débris, lequel déjà est presque un squelette. A son chevet est une fille. Le vieillard, lui parle, et la pauvre petite, elle pleure C'est qu'ils s'aiment tous deux, tien qu'ils soient étrangers. Elle est de la ville, depuis plusieurs années, pendant les trois mois de vacance qu'elle passe à St-N..., elle vient chaque jour causer avec le père Duchesnay.

Dans ces conversations intimes, ils ont appris à se connaître. Il a vu, lui, le bon vieux, que sous sa frêle enveloppe, l'enfant cache une âme fortement trempée susceptible d'aimer et de comprendre, il a deviné que sa nature sensible et impressionnable aurait à souffrir de l'égoisme humain et il a voulu—en lui contant sa vie— lui donner une sorte d'expérience morale. Et elle, la petite, reconnaissante de la tendresse quasi paternelle du vieillard l'aime de tout son cœur. Elle goûte un charme étrange à l'entendre raconter sa campagne de 37, car le vieux Duchesnay, il a fait le coup de feu avec LES PATRIOTES. Il a gardé un souvenir vivace du grand Papineau—son Papineau, comme il dit. Elle aime surtout la petite enfant, à l'entendre causer de CETTE CHOSE—belle et drôle—à ses yeux—qu'il garde comme une relique. C'est, attenant à un long bâton, un morceau de flanelle bleue, avec, brodées dessus de superbes fleurs de lis d'or. Il appelle cela un drapeau. il lui vient de son père, qui l'avait eu de son aïeul, lequel l'avait reçu de son trisaïeul. Quoiqu'elle comprennent difficilement ce qu'est un drapeau, la petite—devant la religion amoureuse du vieillard—vénère cette relique et en baise pieusement un coin. Alors un tressaillement passe en son être, un sanglot monte de son cœur aux lèvres. Elle ne s'explique pas cette émotion, mais elle en garde une impression heureuse et en désire le renouvellement.

Souvent en leurs causeries, le père Duchesnay dit à l'enfant: "Petite, quelque chose m'assure que tu seras là quand je mourai. Tu es toute ma famille depuis que ma femme et mes fils dorment au cimetière. Dieu est bon. Il permettra que ta douce voix d'enfant me dise un dernier adieu. J'en remercie le Seigneur à l'avance. Et rappelle-toi bien ceci, quand je quitterai la terre, je ne veux pour linceul que les plis de mon drapeau fleur de lis tant aimé. Mon sommeil sera plus doux, il me semble, sur ce trophée arrosé du sang de mes ancêtres.

Le vœu du vieillard est exaucé: il se meurt et l'enfant est là, tout près. Emu de la douleur de sa petite amie, il lui parle tendrement: "Ne pleure pas, chère petite, ne pleure pas, je t'aimerai encore de là-haut. Mais, dis, n'oublie pas le fleurdelisé pour mon linceul. Laisse-moi t'offrir en souvenir de ton vieil ami, un double de mon cher drapeau. Accepte-le, garde-le toujours. Un jour, bientôt peut-être, le Canada lèvera haut sa tête, et montrera à la face du monde qu'il est un pays, et le Canadien-français arborant son drapeau témoignera à tous qu'il est digne de figurer parmi les plus belles nations Alors, tu élèveras la voix, enfant, et tu diras à tous regardez-le, voilà le drapeau canadien, le drapeau de nos pères, de nos apôtres, de nos martyrs."

Epuisé, le vieillard penche sa tête sur l'épaule de l'enfant.

Au dehors, la fanfare chante.

"O Canada, terre de nos aïeux",

et la foule pleine d'enthousiasme et d'amour salut le départ d'un vrai patriote par un vivat qui fut la devise d'un noble cœur.

"Vive le Canada "

L'enfant est devenue une jeune fille. Elle a gardé le souvenir du brave Duchesnay, aujourd'hui, elle comprend ce qu'est un drapeau; elle aime son fleurdelisé, et c'est heureuse qu'elle dit à ses compatriotes: "Nous avons notre drapeau national, arborons-le donc, aimons-le, défendons-le."

Elle donne l'exemple, la petite patriote; aujourd'hui, 24 juin 1902, chacun peut voir à une fenêtre de notre ville un drapeau en flanelle bleue, brodé de fleur de lis d'or, portant fièrement l'écusson de la Province de Québec, avec incrustée dans un croisillon de feuilles d'érable, la devise

" JE ME SOUVIENS "

Gilberte

Montréal 24 juin 1902.

ALBUM POETIQUE

AMOUR

Amour ! "Loi", dit Jésus. "Mystère", dit Platon.
Sait-on quel fil vous lie au firmament ? Sait-on
Ce que les mains de Dieu dans l'immensité scellent
Est-on maître d'aimer ? pourquoi deux êtres s'aiment,
Demande à l'eau qui court, demande à l'air qui fuit,
Au moucheron qui vole à la flamme la nuit,
Au rayon d'or qui peut baiser la grappe mûre !
Demande à ce qui chante, appelle, attend, murmure !
Demande aux nids profonds qu'avril met en émoi !
Le cœur éperdu crie: Est-ce que je sais, moi ?
Cette femme a passé : je suis fou. C'est l'histoire.
Ses cheveux étaient blonds, sa prunelle était noire ;
En plein midi, joyeuse, une fleur au corset,
Illumination du jour, elle passait ;
Elle allait, la charmante, et riait, la superbe ;
Ses petits pieds semblaient chuchoter avec l'herbe ;
Un oiseau bleu volait dans l'air, et me parla ;
Et comment voulez-vous que j'échappe à cela ?
Est-ce que je sais, moi ? C'était au temps des roses,
Les arbres se disaient tout bas de douces choses ;
Les ruisseaux l'ont voulu, les fleurs l'ont comploté.
J'aime !.....

VICTOR HUGO.

LA MAISON

Chambre à coucher

La chambre à coucher en général, celle de Monsieur, de Madame ou de Bébé doit être considérée d'abord au point de vue de l'hygiène.

Trop souvent, sans tenir compte d'une exposition malsaine, la chambre est reléguée dans la partie la moins favorisée du logis, tandis que le salon, la pièce la moins vraiment utile, est la plus grande, la plus belle, celle qui reçoit le plus d'air et de soleil.

N'oublions pas que le long temps passé dans notre chambre est celui qui doit réparer nos forces, dépensées durant le jour, et nous comprendrons combien il est nécessaire d'y respirer sainement, tien à l'aise.

Autant que possible, choisissons pour l'exposition de nos chambres et celles de nos chers petits le plein midi, le sud-est, le sud-ouest, jamais le nord.

L'aération sera soigneusement établie par les temps froids, aussi bien qu'aux beaux jours, en ouvrant largement les fenêtres, dès le matin aussitôt que la pièce est quittée.

Ne négligeons pas non plus les moyens naturels aidant au renouvellement de l'air ; laissons le tablier de la cheminée légèrement relevé ; les joints des portes, ceux des fenêtres ne sont pas inutiles, tandis que les bourrelets sont malsains.

Evitons les tapis cloués dans une pièce où les matelats remués chaque jour occasionnent une poussière qu'il faut aisément secouer, les tentures ont le même inconvénient, usons-en très modérément.

Les rideaux du lit, lorsqu'on tient à en avoir, doivent être relevés, drapés très haut afin de ne pas gêner la respiration ; dans une chambre à plafond peu élevé, il est infiniment meilleur de les supprimer sans pitié.

La table à toilette n'est admise seulement que lorsqu'il est impossible de se réserver un cabinet de toilette ; dans ce cas de force majeure, veillons à la parfaite antisepsie des seaux, brocs et cuvettes. Tous ces accessoires, y compris le séchoir à serviettes, sans être entassés au point de ne pouvoir aérés, seront dissimulés par un paravent.

Aux murs, un papier uni pékiné fait très bien ressortir l'ameublement et les chers portraits des parents, ceux des enfants qui grandissent, les souvenirs dont on aime l'entourage immédiat, souriant au réveil.

Peu de meubles; le moins possible. Le lit de milieu, une chaise longue, deux fauteuils, quelques chaises, un bureau à écrire, une armoire à une ou plusieurs glaces, n'est-ce point assez; Si la chambre est assez vaste, la table dite à coiffer son utilité pour poser les petits riens nécessaires; boîtes à poudre, à épingles, à rubans, bagnier, tous les accessoires complémentaires des détails de l'ajustement féminin.

Plus sévère doit être la chambre de monsieur, sans qu'il soit besoin d'y supprimer pourtant le riant aspect. Toute fantaisie de bon goût est permise, mais les fanfreluches sont déplacées.

Un bon confort, la réunion des objets utiles, bien à la portée, faciles à prendre: voilà les qualités essentielles auxquelles il faut viser.

Un lit de thuya et citronnier ou de sombre palissandre est très joli, une grande table, deux ou trois fauteuils douillets, une petite bibliothèque réservée aux livres préférés, à ceux que l'on feuillette volontiers aux heures de lassitude, enfin une armoire anglaise, mi-partie glace et tiroirs, contiendra le linge d'une part, et de l'autre les cravates, gants et mouchoirs séparés, chacun chez soi, seront pris sans peine et sans être exposés à être mélangés en salade.

Comme dessus de lit, rideaux, tapis de table, le drap bleu capote de soldat coupé de bandes rouges ou jaunes est d'un excellent effet.

Pour Bébé, rien ne vaut une chambre claire, aérée, dégagée de toute espèce de nids à poussière. C'est chez lui que le bain est pris, il lui faut barboter à l'aise sans soucis de ce qui l'entoure, sa petite table de toilette, à cuvette enfoncée doit être voisine du dodo afin d'éviter les changements d'atmosphère dès le lever.

Les murs peint en vert sont très pratiques au double point de vue qu'ils se lavent aisément sans garder aucune humidité et qu'ils soit d'une tonalité douce convenant aux yeux délicats.

Afin de fixer agréablement l'attention d'un enfant, ce qui suffit souvent à l'empêcher de crier lorsqu'il s'éveille, plaçons à portée de ses regards quelques jolies gravures coloriées de composition simple, représentant une scène familière, des fleurs, des oiseaux. Ceci a plus d'importance qu'on ne le croirait pour développer l'imagination et le sens du goût.

Les meubles essentiels fabriqués à angles arrondis sont de pitchpin ou de bambou. Une chaise basse, dite chauffeuse est très utile; c'est le siège le plus commode pour tenir l'enfant sur les genoux.

Aux fenêtres, des rideaux de cretonne claire, montés simplement, serviront d'écran à la lumière trop vive pendant les sommeils du jour.

Le souci du confort, bien plus que celui de l'élégance doit être notre guide, surtout lorsqu'il s'agit de régler l'organisation des chambres à coucher.

La Jeune Fille

La jeune fille est semblable à une goutte de rosée, pleur de la fraîche douceur, de l'ineffable tendresse et de la sublime poésie...

Petite goutte de rosée, animée d'un esprit clair comme l'eau du Jourdain, elle a l'âme blanche de la timide colombe et ses ailes invisibles d'ange terrestre, sont légères comme le pollen!

Jeune fille sensitive et innocente, le duvet des cygnes, courant sur les lacs d'azur, et de la fraîcheur des neiges, en hiver, sont tes pensées, tu es tout ce qui est frêle en bas et léger en haut.

Jeune fille tu es sur la terre la poésie, la douceur, la tendresse, et sœur des anges tu es aussi fille de Dieu!

LYRE d'OR.

SIMPLE IDYLLE

A mon amie M. C. C.

Marchons donc, nous avons les mêmes destinées
Le même jour au ciel nos deux âmes sont nées,
Et, des divines lois l'éternelle douceur
A voulu que la tienne eût la mienne pour sœur.

Ils s'étaient connus, aimés, puis séparés. Se connaître, s'aimer, voilà bien l'idéal, mais se séparer, c'est le cuisant réveil, la plus grande déception qui attende, deux cœurs qui s'aiment.

Paul, grand blond à l'œil bleu où se reflétait une âme généreuse et tendre, venait de terminer son année de rhétorique avec tous les succès désirables et s'apprêtait à faire entrer dans sa tête pleine de gaies saillies, les graves pensées des philosophes.

Elle, Alice, à dix-huit ans, venait d'achever ses études, avec un actif très enviable de lauriers et de science.

Un travail constant ayant épuisé sa santé, elle alla demander à l'air pur des campagnes ce que lui avait refusé son séjour à la ville. Elle partit donc portant avec elle un bagage assez respectable de beaux projets la tête et le cœur remplis de ce que sa jeunesse pouvait désirer de nouveau, d'enchanteur.

Reçue chaleureusement par tous les siens elle ne porta d'abord, aucune attention au grand cousin dont les yeux dictaient pourtant une bien suave loi. Puis, comme chaque jour, resserre les liens de l'amitié ou en brise les chaînes ils se connurent plus et s'aimèrent davantage.

Paul venait la voir tous les jours, les visites autorisant les visites, et tantôt dans les sentiers fraîchement battus des bois, tantôt près des touffes parfumées du jardin, ils parlaient non de l'avenir qui réserve parfois tant de cruelles déceptions mais des douces surprises du présent et des joies du passé. Ne connaissant point encore ni les lâches abandons, ni les indifférences cruelles, ils s'aimaient pour le plaisir d'aimer, pour goûter ce que l'amour a de plus pur, de plus délicat. Leurs cœurs se complaisaient dans les horizons toujours nouveaux de l'amour soutenu par l'éclosion de nobles pensées, par une soif réciproque de dévouement:

Se dévouer! c'était à tous deux la secrète pensée qu'ils n'osaient pourtant encore se confier tant ils ignoraient la voie où les dirigerait cette poussée semblant venir d'en haut.

Ils se séparèrent: Paul pour entrer au séminaire, Alice pour retourner dans sa famille.

La première année de philosophie amena chez le jeune homme les sages réflexions: il comprit que c'était bien pour travailler à la gloire de Dieu que son âme, éprise du grand et du beau avait été créée. Son choix fut vite fixé: il irait dans la lointaine Afrique évangéliser ceux que Dieu a privés du grand bienfait de la Religion.

Et quand Alice le revit en longue soutane noire, gai comme autrefois, comme autrefois plein d'ardeur pour défendre ou faire partager ses convictions, elle comprit qu'il faut des âmes "sachant aimer" pour se dévouer. Généreuse, profitant du sublime exemple de son ami, elle voua à Dieu dans le plus profond de son cœur blessé: son amour, sa virginité.

Et avant de revêtir la robe de bure, elle voulut comme dernier adieu à celui qu'elle aurait aimé laisser ces vers du poète, écrit pour lui, de sa main à elle:

Vous partez... Pourtant, sur la terre,
Rien, disiez-vous n'est vrai qu'aimer
Hélas! l'attrait d'une œuvre austère
Semble aujourd'hui, seul vous charmer
Vous allez sondant les vieux mondes.
Chercher des vérités profondes
Parmi leurs poussières fécondes
Que vous aurez su ranimer.

L'ardeur de savoir vous entraîne
L'amour n'a pu vous retenir
Et mon bonheur éclos à peine
Comme un beau songe a dû finir
Mais sous les étoiles sans nombre
Que poursuit votre œil dans l'ombre
Est-ce un rêve ou mon souvenir?

ODETTE.

LE JOURNAL DE FRANCOISE

No. DU 28 JUIN

Sommaire:—
Pierrotade, (poésie),—Hogues Delorme.
La Saint-Jean-Baptiste,—Françoise.
Lettre de Paris,—Vicomtesse d'Auvilliers.
Les Enfants, — Françoise.
Mariage d'une Petite Princesse (Etude Historique).—Mme Sauvalle.
A Messieurs nos Epoux,—Esther.
La Graphologie,—M. Jean Deshayes.
Le Roman d'une Princesse (suite)—Carmen Sylva.
Une Jeune Fille doit-elle Epouser un Homme de Condition Inférieure à la Sienne?—S.
La Distribution des Prix du Conseil des Arts,—Claire Montferrand.
La Mort du Poète.
En Glanant.
Page des Enfants:—
Causerie,—Tante Ninette.
Voyages Personnels,—Christine de Linden.
Petite Poste de Famille,—Tante Ninette.
Les Jeux d'Esprit.
A Travers les Livres,—Françoise.
Le Trèfle.—A.H.
Cuisine Facile.
Conseils Utiles.

Les numéros du mois de juillet paraîtront le 12 et le 26.

PETIT CONCOURS AMUSANT

SOLUTION DU PRECEDENT CONCOURS

CUISINE AMUSANTE

MIEL

LES TERRES SCOLAIRES DU MANITOBA

Le gouvernement fédéral paie un quart de millions

Ottawa, 26, (spécial).— Le gouvernement fédéral a décidé de payer au gouvernement de Manitoba la somme de $224,114, total des intérêts perçus en différents temps depuis bien des années sur les redevances des terres des écoles vendues et du constitut sur les terrains scolaires loués.

Le ministère de l'Intérieur a demandé qu'un chèque soit immédiatement envoyé au gouvernement de Manitoba, pour avec établir des écoles dans les districts qui en ont le plus besoin.

Ceux qui desirent se procurer un bon article à un prix raisonnable devraient acheter seulement

COOK'S FRIEND
BAKING POWDER

Tous ses ingrédients sont de première classe ; il ne contient aucun alun, et coûte aux consommateurs 50 pour cent moins que les poudres importées également pures.

La véritable poudre "Cook's Friend" est préparée par W. D. McLAREN, Montréal, et la marque de commerce est sur chaque paquet.

Un beau teint fait toujours plaisir.

L'ORIENTAL CREAM ou L'EMBELLISSEUR MAGIQUE du Dr T. Félix Gouraud, fait disparaître le teint basané, les boutons, taches de rousseur, maladies de la peau et tout ce qui porte atteinte à la beauté, et cela sans qu'on s'aperçoive que l'on se soit servi de remède. Il a été à l'essai pendant 53 ans et est si inoffensif — que nous avons pour certain qu'il est fait convenablement. N'acceptez pas de contrefaçon de nom semblable. Le Dr L. A. Sayer disait à une dame de haut ton, une patiente : "Comme vous vous en servirez, vous, les dames, je recommande la " Crème de Gouraud" comme la moins offensive de toutes les préparations pour la peau. Une bouteille dure six mois, même si l'on s'en sert tous les jours. LA POUDRE SUBTILE DE GOURAUD enlève tous les poils superflus sans endommager la peau. En vente chez tous les pharmaciens et les marchands d'articles de fantaisie des Etats-Unis, du Canada et de l'Europe. FERD T. HOPKINS, Prop., 37 Great Jones St., N.-Y.

Ecrivez pour avoir le catalogue et des circulaires donnant des informations complètes sur cette préparation élégante, et mentionnez "LE JOURNAL". 26 602

LE JOURNAL

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR

La Cie d'Imprimerie Industrielle

PROPRIETAIRE

MILTON McDONALD, - Gérant.

A Montréal livré à domicile. $5.00 par année
Hors Montréal..... 3.00 "
Edition Hebdomadaire.... 1.00 " "

TÉLÉPHONE :

Administration, Main 613
Rédaction, " 3934

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste du Canada, chez nos agents locaux et à nos bureaux. Tout doit être adressé

LE JOURNAL,
75 Rue St-Jacques, Montréal.

MONTREAL, 28 JUIN 902

LA CONFERENCE COLONIALE

M. TARTE écrit à la "Patrie" d'hier qu'il attend peu de choses de la conférence coloniale, et qu'il n'y sera pas question de nouvel arrangement du tarif ni d'impôts de guerre.

Il avoue lui-même que sir Wilfrid a commis un impair en accordant sa préférence exceptionnelle. "En fait, dit-il, il est probable que nous sommes allés un peu loin."

Les conservateurs avaient donc raison de blâmer la trop grande générosité du premier ministre. Pourquoi alors les journaux libéraux ont-ils si vivement réclamé lorsque nous demandions la préférence réciproque entre le Canada et l'Angleterre?

M. Tarte ajoute qu'il ne s'attend pas à ce que l'Angleterre nous accorde une légère préférence.

Cette faveur de 33 1-3 pour cent ne nous vaut donc pas les bonnes grâces du gouvernement anglais, et, puisque tout le monde l'admet, même un membre du cabinet fédéral, il ne nous reste plus qu'une seule chose à faire, annuler cette préférence et traiter la métropole comme elle nous traite elle-même: sur le même pied que les nations étrangères.

En affaires, il n'y a pas de sentiment, et le gouvernement britannique ne nous en voudra pas de briser un arrangement qu'il n'a jamais cherché et qui nous cause un dommage sérieux.

Le gouvernement, par la lettre de M. Tarte à "La Patrie", commence à préparer l'opinion publique aux piètres résultats de la conférence coloniale. On prévoit que les premiers ministres coloniaux ne pourront pas s'entendre entre eux ni avec M. Chamberlain. Avant même qu'ils se soient réunis, on nous annonce que les questions censées les plus importantes seront éliminées de leurs délibérations. Il n'y aura à peu près rien de pratique.

Cette montagne en travail va donc enfanter une souris.

C'est un peu la tactique des libéraux, depuis 1896, de faire beaucoup plus de bruit que de travail. On se rappelle toute la réclame qui s'est faite autour de cette fameuse conférence à laquelle sir Wilfrid Laurier devait si bien figurer. C'était, pour les libéraux, le "nec plus ultra" du succès politique. Et ça va se terminer en queue de poisson.

Sous le régime conservateur, on faisait moins de tapage barnumesque, mais plus de travail pratique. Les ministres voyageaient moins souvent en Europe, mais traversaient rarement l'océan sans accomplir une œuvre profitable au pays.

Il est tout probable qu'après son séjour en Angleterre et sa tournée en Europe, sir Wilfrid nous reviendra les mains vides. Ce sera, cependant, beaucoup mieux qu'en 1897, alors qu'il nous est revenu avec sa fameuse préférence.

PAS DE PRETRES

IL était depuis longtemps devenu évident, pour quiconque donnait aux questions municipales un peu de l'attention qu'elles méritent, qu'après l'hôpital civique, la bibliothèque publique serait le nouvel écueil où viendrait se heurter, sinon se briser, l'harmonieuse entente, qui de tout temps a caractérisé les agissements de nos édiles, chaque fois que l'esprit de religion a été directement ou indirectement mis en cause.

Le comité des finances vient d'adopter un règlement, qui sera soumis à la prochaine assemblée du Conseil, concernant la fondation, construction et administration d'une bibliothèque publique à Montréal, que nous devons, comme l'on sait, à la générosité du fameux philanthrope et millionnaire Carnegie. La section 8, du dit règlement dit : " Que pour assurer le caractère moral et orthodoxe de la bibliothèque, il sera nommé, tous les deux ans, au cours du mois de juin, trois censeurs laïques, dont un par le Conseil de Ville, un par le Principal de l'Université McGill et un par le Vice-Recteur de l'Université Laval à Montréal. Et dans le cas où ces deux derniers refuseraient ou négligeraient de faire ce choix dans le dit mois de juin, le conseil le fera."

Ainsi donc, la future bibliothèque, que possèdera Montréal, une ville aux trois-quarts composée de catholiques et de Canadiens-Français, sera laissée au point de vue " moral et orthodoxe " au contrôle d'un comité de citoyens laïques, qui auront charge de procurer à l'enseignement intellectuel de notre population les aliments qu'il lui faut. C'est du moins la décision à laquelle en est venue la Commission des finances, composée de trois membres canadiens-français et catholiques et de deux membres anglais protestants.

La discussion qui a accompagné l'adoption de ce règlement au comité, a jeté une pleine lumière sur les sentiments qui ont animé nos échevins à ce sujet et les motifs qui les ont dictés.

L'élément protestant de la commission a posé comme principe, duquel dépendait l'existence de la future bibliothèque, qu'il ne faut point de prêtres catholiques au nombre des censeurs. Deux des échevins catholiques de la commission se sont objectés à cet ostracisme injurieux et le troisième s'est abstenu de toute discussion.

Cette hostilité de l'élément protestant contre le clergé catholique est pour le moins singulière et son empressement à dénoncer nos prêtres est tout-à-fait injustifiable. En effet le clergé catholique de Montréal, Sa Grandeur Monseigneur Bruchési qui le commande, ont-ils seulement manifesté l'intention de réclamer le contrôle des livres, que l'on va mettre entre les mains inexpérimentées de nos femmes et de nos filles? ont-ils seulement enjoint à nos compatriotes et à nos coreligionnaires du Conseil d'avoir à se comporter de telle ou telle façon, en cette occasion? Sans doute, Sa Grandeur a cru qu'il était inutile de rappeler ces citoyens au respect des convenances.

On a donc voulu prévenir la direction de Sa Grandeur, en mettant au frontispice de cette institution publique, destinée à être fréquentée par la majorité catholique de notre population: pas de prêtres.

Nous espérons que le Conseil, qui sera appelé à se prononcer sur le mérite de ce règlement exotique, saura rendre justice, à qui justice est due, et apporter à cette section 8, une modification rendue nécessaire.

COMMENT ON ADMINISTRE LA JUSTICE DANS NOTRE PROVINCE

L'AFFAIRE Gaynor-Greene paraît devoir s'éterniser. On lui a déjà fait subir de si étranges phases, que nous croyons devoir soumettre à l'appréciation du public, les diverses péripéties de cette cause, désormais célèbre, de deux Américains accusés, par leur pays, d'un détournement de près d'un million de dollars.

Traqués pendant trois ans, d'Etat en Etat, par la justice américaine, Gaynor et Greene finissent par se réfugier au Canada, et Québec, siège du gouvernement provincial, source de tout pouvoir comme aussi de toute protection, semble aux rusés compères, devoir être une retraite sûre. L'idée, apparemment n'était pas mauvaise, et le public sait les prodigieux efforts de leurs défenseurs pour garder les accusés dans les murs de la vieille cité.

Se rappelant toutes les démarches, toutes les instances infructueuses tentées par les Etats-Unis pour sortir de Québec et livrer à ses juges le fameux Eno, alors sous le coup d'une accusation semblable, le gouvernement américain résolut cette fois de s'adresser à un magistrat de Montréal pour obtenir de lui la remise des inculpés.

On sait ce qui suivit. Carpenter, chargé par le juge Lafontaine de l'arrestation de Gaynor et de Greene, conduit avec succès cette délicate opération, et ramène de force, devant les tribunaux criminels de Montréal, les deux entreprenants personnages.

C'est alors que commence le chambardement. Le public a encore en mémoire les récits assez drôles de brutales agressions, d'enlèvements par des brigands armés, de chasse à l'homme, etc., etc.

Ramenés à Québec sur un ordre du juge Andrews, le savant magistrat vient d'ordonner le renvoi des prisonniers devant les tribunaux de Montréal, ajoutant que le bref d'habeas corpus émis par lui à la réquisition des accusés qui alléguaient enlèvement violent et illégal, n'avait pas sa raison d'être. Au cours de ses remarques le savant juge dit: "que le mandat émis par le "magistrat Lafontaine, commissaire "dans les causes d'extradition, était "parfaitement valable et devait être "exécuté; et que la prétention que les "accusés devaient être jugés nécessairement à Québec comme étant leur "place de résidence au moment de "l'arrestation, était illusoire, attendu "que les fugitifs de la justice ne peuvent avoir de résidence particulière au "sens de la loi."

Cette judicieuse décision semblerait devoir clore cette affaire, mais voilà que tout est remis en question par le fait que le juge Caron, alors même que cette cause était encore pendante devant le juge Andrews, a émis un nouveau bref d'habeas corpus à la demande de maître Taschereau, défenseur des accusés.

De la part de maître Taschereau, cette tentative pour entraver les fins de la justice est d'une audace inqualifiable. Il est indiscutable que le tribunal qui a entendu une cause ne peut être empêché de décider de son mérite, et de rendre jugement en la matière telle qu'il la trouve au dossier après en avoir entendu la discussion.

Nous nous expliquons mal la complaisance du juge Caron à se prêter aux exigences de Mtre Taschereau, et sans commenter autrement l'émission de ce second bref d'habeas corpus nous rapportons ici l'appréciation qu'en fait le juge Andrews:

"Je considère que je suis en possession de ces accusés en vertu de mon ordre qui les a enlevés des mains du géolier du district de Montréal, sous la garde duquel ils étaient légalement. Je les lui remets. Je considère que je n'ai pas le droit de rien faire qui puisse en aucune façon nuire à l'accomplissement de l'obligation qui m'incombe et qui, je pourrais dire, incombe légalement à la province, et cette obligation est que ces hommes retournent à la place où je les ai pris. Si je les ai enlevés de là par erreur, si je les ai enlevés sans juridiction, ce n'est pas une raison pour qu'ils s'échappent ici, et il me semble QU'IL NE SIED PAS AUX PERSONNES QUI M'ONT INDUIT A COMMETTRE CET ACTE D'ESSAYER MAINTENANT D'EN PROFITER POUR LEUR PERMETTRE DE S'ECHAPPER.

J'ai cru devoir dire ceci, et j'ajouterai que siégeant comme le juge qui a émis le bref d'habeas corpus, je ne reconnais pas et je refuse même positivement le droit à aucun juge d'intervenir dans cette question jusqu'à ce que ces hommes soient sortis de mes mains. Lorsque j'aurai donné mes ordres dans ce litige, je me laverai les mains de toute responsabilité, et alors, mais alors seulement, c'est ma ferme conviction, un autre juge pourra intervenir et s'occuper d'eux. Je dis ceci non pas pour manquer de respect à un autre juge, mais pour informer le shérif qui est ici présent."

Les paroles que nous soulignons apprécient assez vertement la tentative des zélés défenseurs. Et si nous considérons quels sont ces défenseurs, il ne nous reste plus qu'à admirer l'habileté de Gaynor et de Greene à se concilier les dieux.

Maître Taschereu est l'associé légal de l'honorable Fitzpatrick. En sorte que si le ministre de la Justice était à la place où il devrait être, c'est-à-dire à côté des accusateurs, et non pas des accusés, il devrait argumenter contre son propre associé; et quoi qu'il advienne de la cause, les accusés paieront au bureau Fitzpatrick, Parent et Taschereau leurs frais de défense.

Maître Taschereau est aussi l'associé de l'hon. M. Parent, premier ministre de la Province de Québec. Mtre Cannon, un autre défenseur est l'allié de l'assistant Procureur Général. Mtre Gervais est l'associé légal de l'hon. M. Archambault.

Et si le Procureur Général occupait la place qu'il devrait occuper dans cette cause, son cas deviendrait identique à celui du ministre de la Justice.

Toute cette intéressante trame nous rappelle que le gouvernement Parent, pudibond à ses heures, s'est ému de ce qu'un père, qui est juge, pourrait être influencé par le plaidoyer du fils qui est avocat, et pour protéger la morale, il fut décidé que ni le fils avocat, ni l'associé de tel fils, ne pourraient à l'avenir plaider devant le juge entaché de paternité.— Est-ce que la pudeur de notre bon gouvernement ne s'alarme pas de cette étrange filiation entre les défenseurs de Gaynor et de Greene? Est-ce que les complications faites à plaisir dans cette affaire désormais célèbre n'étonnent pas un peu ceux qui ont charge de la stricte observance de la loi.

M. MacMaster se plaignait à la Cour de l'absence et du ministre de la justice et du Procureur général, et en effet, pourquoi ne sont-ils pas encore intervenus dans cette affaire?

Et pourtant, la chose est grave. La justice américaine nous demande la remise de deux de ses sujets qu'elle accuse d'avoir transgressé sa loi. — Dans tous les pays, la justice est pareillement digne, pareillement respectable, et ceux qui ont charge de son administration devraient concourir à la faire respecter.

Cette abstention du ministre de la justice et du Procureur Général est de nature à discréditer notre administration judiciaire, ici même, et à l'étranger. Et la tentative répétée de mettre en conflit les membres les plus dignes de notre magistrature, est de la dernière inconvenance.

TOUS les Montréalais qui ont visité Québec à l'occasion des fêtes récentes ont admiré la propreté de ses rues, et le soin avec lequel elles sont entretenues.

La vigilance des Québecquois sur ce point pourrait avec avantage être imitée à Montréal.

LA "Patrie" d'hier disait : " Le Journal" a-t-il des nouvelles de l'interrogatoire qu'a subi M. Bergeron à Beauharnois, samedi dernier?"

Si le confrère veut avoir de ces nouvelles, nous pourrons lui en procurer. Nous serions très heureux de livrer à la publicité les déclarations faites alors par notre ami, et si le confrère veut nous promettre de publier in extenso ce que M. Bergeron a dit des libéraux, nous nous ferons un devoir de reproduire ce témoignage, qui, sans doute, sera très intéressant pour le lecteur.

Nous nous ferons un devoir de publier aussi les témoignages donnés dans la cause en contestation de M. Loy, par les chefs libéraux qui ont dirigé la dernière campagne dans Beauharnois. Inutile d'ajouter qu'ils contiendront des aveux de nature à prouver que "les élections ne se font pas avec des prières."

LE COMMERCE DES ETATS-UNIS EN 1901

LE consulat anglais à New-York, publie les renseignements suivants sur le commerce des Etats-Unis, en 1901:

Les exportations des Etats-Unis se sont élevées, en 1901, à 1,465,380,000 dollars au lieu de 1,478,000,000 dollars, l'année précédente; cette moins-value est due surtout à une diminution des sorties de céréales. On a exporté également, en moins grandes quantités le fer, l'acier et le cuivre, par suite des opérations du "trust" qui a trouvé dans le marché intérieur des débouchés suffisants pour ses produits. Les comestibles, le bétail présentent des augmentations importantes, en quantité et en valeur, le pétrole aussi a continué à progresser.

Les importations, d'autre part, passent de 829,020,000 dollars, en 1900, à 880,421,000 dollars, en 1901, c'est-à-dire au chiffre le plus élevé qu'elles aient encore atteint. Cette augmentation se décompose ainsi: 24 millions pour les matières brutes nécessaires à l'industrie; 18 millions pour les articles de luxe; 6 millions pour articles manufacturés prêts à être consommés; 2 millions pour les articles manufacturés et utilisés dans l'industrie. L'excédent des exportations (numéraire, non compris) sur le chiffre des importations a été d'environ 585 millions de dollars.

Enfin, le mouvement du port de New-York est en augmentation de 105 navires et de 640,000 tonnes.

L'ACHAT DE "L'EVENEMENT"

AFIN de couper court à certaines rumeurs, nous reproduisons le petit article suivant qui a paru dans l' "Evénement" de jeudi:

Le "Soleil" affirme encore que nous n'avons pas payé les $40,000 dues pour l'achat de notre établissement et qu'en conséquence on a bien fait quelque part de ne pas nous donner le contrat d'annonces.

Il y a déjà plus de trois semaines, le "Soleil" admettait que nous avions payé le Shérif. C'était déjà $20,000 n'est-ce pas.

Pour les $20,000 dues au curateur nous nous sommes donné le malin plaisir de laisser M. Pacaud s'empêtrer comme il faut.

Tout le montant était déposé en banque en attendant la préparation de l'acte qui a été retardée tantôt par l'absence du notaire, tantôt par d'autres occupations.

Mais quand nous avons vu que le "Soleil" se basait là-dessus, nous avons tranquillement pris les $20,000 à la Banque, nous les avons déposées entre les mains du curateur et nous avons pris son reçu en attendant que les parties puissent convenablement se rencontrer pour signer l'acte.

Nous n'avons pas averti M. Pacaud de cela et nous l'avons laissé s'embourber jusqu'au cou suivant son habitude.

Maintenant nous lui disons: allez voir chez le curateur et demandez à vos lecteurs si des gens qui paient $40-000 en quelques jours sont capables de vivre à côté du "Soleil" et de remplir un petit contrat d'annonces...

A PROPOS DU TATTOO MILITAIRE

M. le Rédacteur du "Journal"

Monsieur,

Voulez-vous, s'il vous plaît, faire paraître quelques lignes d'avis, dans votre journal à propos du "Tattoo" militaire qui devait avoir lieu jeudi dernier, le 26, aux terrains de la M. A.A.A. et qui a été renvoyé à une date ultérieure à cause de la maladie du roi. La cérémonie du "Tattoo" aura lieu aussitôt que Sa Majesté sera mieux et la date en sera donnée dans les journaux quotidiens assez d'avance pour que ceux qui ont acheté des billets puissent retenir des places. Les personnes qui ont déjà ces billets et qui ne [illegible] à cette date, pourront retirer leur argent. Mais le comité espère qu'on se souviendra que cette cérémonie a été organisée au profit d'un monument aux soldats Canadiens qui sont morts en Afrique-Sud et qu'on voudra bien garder ces billets pour ce but et assister à l'exécution du programme.

Si des circonstances incontrôlables, empêchaient le "Tattoo" d'avoir lieu le prix des billets sera remis à ceux qui en auront déjà acheté.

Veuillez, M. le rédacteur, accepter mes remerciements pour l'espace dont vous disposerez en ma faveur, et croire en mes sentiments les plus distingués.

Lieutenant E. W. BONHAM,
Secrétaire du Comité du "Tattoo"

Montréal, le 27 juin 1902.

" L'HUMBERTISME "

Saisissons au passage la définition de "l'humbertisme" donnée par le "Matin," le journal qui connaît le mieux l'affaire, ayant été, à ce qu'il semble, mis au courant par une personne parfaitement renseignée et qui a pris son temps pour l'éclosion du scandale. Peut-être le fournisseur de documents est-il le même que l'avocat qui dénonçait, il y a quelque trois ans, la succession Crawford-Humbert comme "la plus grande escroquerie du siècle."

Quant au "Matin," si bien informé, il définit "l'humbertisme" "l'escroquerie spéciale qui a la stupidité publique pour base et la magistrature comme auxiliaire."

Avant de retenir la définition comme un document de l'histoire des moeurs de la troisième République, il y faudrait faire quelque changement. Au lieu de "stupidité publique," nous voudrions mettre la "cupidité publique." Les gens ne sont pas si sots que cela aujourd'hui. Les bailleurs de fonds des époux Humbert paraissent fort entendus en affaires. Mais il y avait l'appât des millions. Chacun a voulu se faire sa part de l'héritage fabuleux. On croyait prêter à bon escient. Il y avait les meilleures garanties du monde. Qui pouvait raisonnablement se défier d'un ministre de la justice, ancien premier président de la Cour des Comptes, de conseillers d'Etats, de haut magistrats, de fonctionnaires du premier rang? Les directeurs des sociétés de crédit, les banquiers, les notaires, les riches particuliers qui s'y sont laissés prendre n'étaient pas des niais. Ils ont cru sérieusement aux millions de la succession Crawford, et ils avaient les meilleures raisons d'y croire.

Ce n'était pas crédulité, c'était cupidité. Les beaux yeux du fameux coffre-fort aux cent millions ont fait tourner les têtes. C'était à qui escompterait la fabuleuse succession. Les prêts et avances de fonds devaient se changer pour chacun en opulents recouvrements de créances. En un temps d'universelle spéculation comme le nôtre, des placements à un taux si élevé, avec de si bonnes garanties, étaient la plus mirifique occasion. Ce fut à qui en profiterait. Et c'est ainsi qu'une intrigante de génie, recommandée par les meilleures relations, cautionnée par les plus hauts personnages, trouva à emprunter, sur la succession putative de l'Américain, plus de cinquante millions dont elle se fit une fortune réelle.

Non, l'étonnante histoire de cette succession n'est pas un fait de crédulité publique. On n'a jamais vu des banques, ni des études de notaires, ni des caisses d'industriels prêter de confiance à qui que ce soit, ou faire la moindre avance, même dans l'espoir d'un gros grain, sur caution insuffisante. Les choses ne se passent pas ainsi dans le monde de la finance et des affaires. On est plus prudent, plus aviséd. Mais partout la cupidité a été mise en éveil par la perspective d'une grosse liquidation successorale où les créanciers se présenteraient à titre privilégié.

Et, en effet, l'escroquerie avait ici des garants comme jamais l'honnêteté n'en aurait pu obtenir. C'est la seconde partie de la définition de l'humbertisme par le "Matin", et celle-là est la vraie. Une escroquerie qui a "la magistrature comme auxiliaire," ce n'est point chose commune. Un pareil trait marque fortement le délit et le temps. Le nom d'"humbertisme" mérite de lui rester. Pendant vingt ans, la plus grande escroquerie du siècle fut toute puissante, grâce à la complicité de l'administration et de la magistrature. Elle durerait encore, sans la cause secrète qui l'a fait cesser du chef, dit-on, de M. Waldeck-Rousseau.

C'est grand dommage pour la curiosité du spectacle et l'enseignement de la postérité qu'elle ait été interrompue. La vertu républicaine était en train de nous donner là une leçon de choses des plus instructives. Que n'avons-nous été jusqu'au bout! "Si la fortune n'existe pas, disait naïvement une des dupes intéressées, toute la République est complice!" C'est bien le fin mot de l'affaire.

La fortune n'existe pas; mais le scandale n'est que trop réel. Comme le panamisme, "l'humbertisme" est un des fruits du régime actuel. Il a poussé dans le sol pourri de la troisième République. Tout a contribué à le faire éclore. On ne connaît encore qu'une partie de l'affaire, mais déjà on entrevoit des dessous infamants, des secrets de corruption. Les plus hautes responsabilités semblent y être engagées; les plus graves culpabilités s'en détachent. C'est tout un régime qui est en cause.

On disait autrefois que la République est le gouvernement qui a la plus besoin de vertu. L'expérience prouve le contraire. Aucun régime ne se passe plus facilement de vertu que la République. Une petite affaire de pot-de-vin sous la monarchie de juillet faillit faire sauter prématurément le trône. Depuis vingt-cinq ans, nous ne vivons que de scandales, et plus ils sont grands, plus ils semblent affermir le régime républicain en élargissant sa base de complicité dans le pays. Cependant, un tel état de corruption ne saurait durer toujours. Malgré l'immense indulgence de l'opinion et des mœurs, les excès de la troisième République finiront par tourner contre elle. Car si un tel régime de gouvernement peut, pendant un certain temps, se passer de vertu, et n'en paraître même que plus fort, la société, elle, ne saurait subsister indéfiniment avec les vices et les excès que nous voyons régner aujourd'hui, car bientôt les barbares arriveraient et le socialisme viendrait nous refaire de force des vertus.

Alors !..... Alors, attendons la fin.

ARTHUR LOTH.

LAURIE ENGINE CO.

ESSAYEZ NOS

Ouvrages fondus en coquille, procédé spécial,

lorsque vous désirez avoir une surface extrêmement dure.

TROIS-RIVIERES

(Spécial au "Journal")

Dimanche prochain aura lieu au Cap de la Madeleine le pèlerinage de la paroisse St-Barnabé.

—Pendant l'absence de M. l'abbé Chs Beaudet, curé de la cathédrale, M. le Grand Vicaire H. Baril le remplacera.

—Les travaux de la nouvelle chapelle du Séminaire avancent rapidement.

—Il y a eu hier soir, vendredi, un souper aux fraises et un concert-promenade au patinoir Laviolette.

—Les fraises ont fait leur apparition sur le marché. Elles coûtent assez cher $1.50 le seau, 25 cts le plat d'une pinte.

—La conférence donnée jeudi soir par le R.P. Lalande, S.J., a obtenu un grand succès. L'éloquent orateur a parlé des Etats-Unis, des Américains et des Canadiens de la Nouvelle-Angleterre. Il a surtout traité d'une façon magistrale la grande question du Travail et du Capital.

Les élèves du Séminaire ont répété leur pièce comique, de Labiche, qui a été si chaleureusement acclamée le jour de la distribution des prix.

Le gracieux concours de l'Union Musicale a été hautement apprécié par le public.

La soirée se donnait au profit de l'hôpital et l'assistance fut nombreuse et choisie.

—Le concert donné mercredi dernier au carré Champlain par l'Union musicale a fait un grand plaisir aux nombreuses personnes réunies dans [illegible] tenant lieu de promenade. Les airs canadiens surtout ont été chaleureusement applaudis et eurent l'honneur du rappel.

Faible se chez la femme

La faiblesse chez la femme disparaît rapidement si elle suit un bon traitement avec les Pilules de Longue Vie (Bonard). Sur réception de 2 cts, échantillon gratis expédié Cie Médicale Franco-Coloniale, Montréal.

Des Billets de Chars Gratuits

à tous ceux qui achètent aux Grands Magasins de Chapeaux, Chas. Desjardins et Cie, 1533 à 1541, rue Ste-Catherine, Montréal. 162-a.

NOUVELLES PRIMES

Sir Geo. Etienne Cartier

GRAVURE sur acier, ornée d'un joli passe-partout (matt) gris fer (prête pour encadrement), le meilleur portrait du célèbre homme d'état Canadien-Français. Cette Prime spéciale, unique en son genre et d'une valeur inestimable pour les amis et les admirateurs de l'illustre disparu, sera donnée à toute personne qui nous enverra le montant d'une année d'abonnement à l'édition quotidienne, à $3.00 par année pour Montréal et $2.00 par année hors Montréal. Nous vendons ces portraits 50 cts; pour les lecteurs du JOURNAL, 25 cts seulement, les personnes demeurant hors Montréal devront ajouter 5 cts pour les frais de poste.

Pour répondre au désir de nos nombreux lecteurs, nous avons modifié notre collection d'images coloriées en y ajoutant quelques sujets nouveaux, tels que Saint Joseph, Sainte Anne et un sujet de Fruits, pour salle à manger Voici la liste complète de nos lithographies en couleurs

No 1—St Joseph	No 7—Message d'Amour
" 2—St Jean-Baptiste	" 8—Les Fiançailles
" 3—St Antoine de Padoue	" 9—La Boudeuse
" 4—Ste Anne	" 10—Fruits succulents
" 5—Avant le Mariage	" 11—L'Escapade
" 6—Après le Mariage	" 12—Le Pardon

A toute personne qui paiera son abonnement au JOURNAL, nous enverrons, pour chaque année d'abonnement payé, l'une des douze gravures en couleurs ci-dessus. Nous n'y mettons qu'une condition c'est que vous payiez tous vos arrérages et l'année courante. Empressez-vous donc d'envoyer votre argent pendant que nous avons en mains la plus belle collection d'images qui se puisse trouver.

Ces gravures, grandes de 16 pouces par 20, sont de superbes ornements pour votre demeure et comme elles ne se trouvent pas en librairie, il vous est impossible de vous les procurer autrement qu'en vous abonnant au JOURNAL et en payant votre abonnement d'avance.

Envoyez si c'est possible un mandat ou un bon de poste, un mandat d'express ou un chèque accepté payable au pair à Montréal. Si vous envoyez de l'argent, veuillez faire enregistrer votre lettre. Adressez comme suit:

" LE JOURNAL "

MONTREAL, Canada.

Cartes Professionnelles

AVOCATS

F. J. Bisaillon C. R.
Arthur Brossard, L. L. B.
Hector Roannes Bisaillon, L. L. B.

Bisaillon & Brossard
— AVOCATS —
11 et 13 Côte de la Place d'Armes.
1a MONTREAL.

McGibbon, Casgrain, Ryan & Mitchel
AVOCATS
Bâtisse de la Canada Life,
Rue St-Jacques, Montréal.

Bell Tel. 1615. B.P. Boîte 2265.
BEAUDIN, CARDINAL, LORANGER & ST-GERMAIN,
AVOCATS,
1608 Rue Notre-Dame.
S. Beaudin, C.R., J. T. Cardinal, L.L.B., L. J. Loranger, L.L.B., P. St. Germain, L.L.L., J. H. Loranger, L.L.L.

Joseph P. Landry,
AVOCAT
Bâtisse de la succession Wilson,
Chambres 101 et 102.
17 Cote de la Place d'Armes, Montréal.
Tel. Bell Main 3274. 21-52a

Campbell, Meredith, Allan & Hague
AVOCATS ....
C. S. Campbell, K.C. F. E. Meredith, K.C.
J. B. Allan H. J. Hague
A. R. Holden
Bureau: — Rue St-Jacques — Bâtisse de la Banque des Marchands. 25-1a

LeBlanc & Brossard
.... AVOCATS ....
66 RUE ST-JACQUES, 66
Tél. Bell Main 315
P. Ev. LeBlanc, C.R., M.P.P. | MONTREAL
Edmond Brossard, LL.M.

CALIXTE LEBEUF
.... AVOCAT ....
107 rue St-Jacques (Imperial Building)
EN FACE DE L'EGLISE NOTRE-DAME
MONTREAL (Canada) 275-1a

P. B. MIGNAULT, C.R.
.... AVOCAT ....
Edifice de la Banque d'Hochelaga
97 RUE ST-JACQUES
Téléphones { Bureau, Main 2632 / Résidence, Est 1597
281-1

F. D. Monk, C.R., M.P. W. A. Baker, L.L.B.
Tel. Main 1718.
MONK & BAKER
AVOCATS.
88 St-François-Xavier,
MONTREAL. 282-1a

NOTAIRES

Tél. des Marchands 45. Tél. Bell 1851.
LEANDRE BELANGER
Notaire, Comptable et Commissaire . .
58 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.
116 RUE VISITATION,
50-1an

ARCHITECTES

Tél. Bell 2287
L. Z. GAUTHIER
ARCHITECTE ET EVALUATEUR
Bâtisse Banque d'Epargne, Chambre No. 7
180, rue Saint-Jacques
MONTREAL 203-1a

G. A. MONETTE, ...ARCHITECTE
Diplomé de l'Association des Architectes de la Province de Québec.
97 RUE ST-JACQUES, - - MONTREAL,
Téléphone Bell Main No. 2409.
Téléphone des Marchands No. 835.

MEDECINS

Docteur CHRETIEN-ZAUGG
Ex-Chef de Clinique de Paris
ST DENIS, 137
Maladies des yeux, du nez, des oreilles et de la gorge Consultations, 1 à 4 hrs p.m. Excepté le samedi. Tél. 1302 E. 1. 148-1a

SOLLICITEURS DE BREVETS

BREVETS D'INVENTION CANADA ET ETRANGER
BEAUDRY & BROWN
INGENIEURS CIVILS ET ARPENTEURS.
507 RUE ST. JACQUES, MONTREAL

BREVETS MARQUES DE FABRIQUE. DESSINS.
FETHERSTONHAUGH & CIE,
Canada Life Building MONTREAL
80-1a

ROBUR QUI REND **ROBUSTE**
Cet incomparable tonique—ROBUR—ramène à la santé les constitutions les plus épuisées. EN VENTE PARTOUT.
Depot: Pharmacie C. Beaupré, 73 Desery, Montréal. 176-n

ADRESSEZ-VOUS AU
No. 38 SQUARE VICTORIA
— POUR —
Force Motrice Electrique.

La Lachine Rapids Company ayant acquis le contrôle de la force motrice électrique des Chutes de Shawinigan, pour la ville et l'île de Montréal, donne avis au public qu'elle est prête à fournir de la force motrice électrique en grands ou petits nombres d'unités et d'une à vingt-quatre heures de service par jour....

Si vous êtes intéressé, écrivez ou téléphonez-nous et notre représentant se rendra chez vous pour discuter les demandes, conditions, etc.

Tél. Main 1745—1746
146-n

AVIS

Je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par mon épouse, ou par qui que ce soit, sans un écrit signé par moi.

Trois-Rivières, 13 juin 1902.

GEORGE DESCOTEAUX.
151—14-21-28-5-12

Le "Journal" a le meilleur service de dépêches des journaux français

Canadiana

Scroggie

Satisfaction !

SERVICE SATISFAISANT. — Des vendeurs polis et attentifs sont à votre disposition dans cet établissement.

VALEURS SATISFAISANTES. — Un prix équitable pour un article satisfaisant.

METHODES SATISFAISANTES.—L'argent remis quand les achats ne satisfont pas ; excepté dans les articles de mode, marchandises coupées des pièces et les articles de toilette.

Nappes en Toile non blanchie

Nous faisons notre profit, vous effectuez une épargne.

La toile est de la meilleure qualité. Trois grandeurs au choix :

59 x 59 pouces, valeur $1.05, pour 78c.

2 x 2 verges, valeur $1.30, pour 98c.

2 x 2 1-2 verges, valant $1.70, pour $1.30.

Une Vente de Coupons

Vos vues et les nôtres au sujet des coupons ne concordent pas.

Pendant que nous sommes embarrassés de ces coupons, vous découvrez de nombreux usages à ces morceaux d'étoffes populaires et cherchez toutes les occasions de vous en procurer à bon marché.

Voici une chance :—

Coupons d'étoffes à robes, d'indienne et de mousseline, à 25 pour cent d'escompte.

Garanti par les Manufacturiers

Les Boutons de Collet du Roi

S'ils se brisent ou ont quelqdes défectuosités, nous les changerons.

Nous en avons de 3 qualités :

En or plaqué de 10 carats, 4c chacun, 3 pour 10c, 6 pour 18c.

En or plaqué de 14 carats, 7c chacun, 3 pour 19c.

En argent sterling, 10c chacun, 3 pour 25 cents.

Lignes dépareillées de Cache-Corsets

Dans les genres les plus nouveaux ; une ligne d'échantillons d'un fabricant, en conséquence, on peut être certain de la qualité.

En mousseline suisse, devant ample, brodés, encolure et manches garnies de dentelle Valenciesses et ce rubans étroits.

W. H. Scroggie

Angle des rues Ste-Catherine et Université

Nouvelles Maritimes

SONT ARRIVES

Le "Milwaukee," capitaine Symonds, Elder Dempster & Cie, venant du Tyne, via Trois-Rivières, avec une cargaison générale.

—Le "Kastalia," Reford & Cie, de Glasgow, avec une cargaison générale.

SONT PARTIS

Le "Magda," capitaine Egget, McLean, Kennedy & Cie, parti jeudi matin pour Trois-Rivières, avec une cargaison de madriers.

—La goélette "Helen M. Atwood," capitaine Watt, Anderson, McKenzie, pour Québec, sur lest.

DANS LE PORT

—Le "Lycia," Elder Dempster & Cie, au pied de la rue Berri

—Le "Manchester City," Furness, Withy & Cie, au quai Jacques-Cartier.

—Le "Montcalm," Elder Dempster & Cie, quai Alexandra.

—Le "Montfort," Elder Dempster & Cie, au pied de la rue Berri

—L'"Anatolia," Ellerman & Cie, au parc Sohmer.

—Le "Gaspesian," Lemieux, au quai King Edward.

—Le "Lake Champlain," Elder Demps. ter et Cie, au pied de la rue Berri

—L'"Otterspool," R. Reford et Cie, à Hochelaga.

—Le "Brazilian," Allan et Cie, au quai Allan.

—Le "Sardinian," H. & A. Allan & Cie, au quai King Edward.

—Le "Lord Strathcona," en face du Marché Bonsecours.

—Le "Sahara," Reford & Cie, au quai Jacques-Cartier.

—L'"Eva," Dominion Coal Co., à Hochelaga.

—Le "Yoruba," Elder Dempster & Cie, au pied de la rue Berri.

—Le "Hilda," Dobell & Cie, à Hochelaga.

—Le "Bellona," Reford & Cie, au quai Victoria.

—Le "Cervona," R. Reford & Cie, au quai Victoria.

—Le "Pomeranian," Allan & Cie, au quai King Edward.

—L'"Inkum," Furness, Withy, au parc Sohmer.

—Le "Kastalia," Reford & Cie, au pied de la rue Berri.

—Le "Campana," Demers & Cie, au parc Sohmer.

—Le "Milwaukee," Elder Dempster & Cie, au quai Alexandra.

COMMUNICATIONS INTERROMPUES

M. David Seath, secrétaire de la Commission du Port, a été informé hier par une dépêche du ministère des Travaux Publics à Ottawa, que depuis le 20 juin, les communications entre Château Barr et Belle Ile sont interrompues par un iceberg. Le système Marconi est également interrompu dans le voisinage de ce chenal.

CANAL LACHINE

Descentes de grain par le canal Lachine durant la semaine finissant aujourd'hui. Barges du Canada Atlantic Ry : "Bismarck," 24,000 boisseaux de blé ; "Princess," 22,500 ; "Beauport," 25,666 ; "Dakota," 30,... ; "Hiawatha," ... ; "Acadia," 25,... ; "Hector," 25,000 ; "Kingston," 42,022 ; "Dorchester," 24,000 ; "Toronto," 21,050 ; "Nebraska," 25,000 ; "Alberta," 23,000 ; "Montreal," 20,000 ; "Goskin," 32,000 ; "Colborne," 808 ; "Colborne," 1300.

Descentes de bois de l'Ottawa Transportation Co : "Brunette," 254,000 pieds de bois ; "McGillway," 129 ; ... ay, ... ; "Cunningham," 230 ; "Howard," 140 ; "Blanchard," 287 ; "Henry," 180 ; "Eddy," 250 ; "Girard," 175 ; "Woodbury," 238 ; "Ned," 288 ; "Sixmith," 287 ; "William," 250 ; "Buell," 251 ; "Clarence," 314 ; "Alice," 196 ; Neville, 309 ; "Richard," 188 ; "Armenia," 215 ; "Clark," 191 ; "Toms," 292 ; "Crombie," 241 ; "Whelan," 297 ; "Naomi, ... ; "Beckett," 215 ; "Thames," 202 ; "Jumbo," 308 ; "Wm Henry," 217 ; "Thurso," 213 ; "Dudley," ... ; "Walcot," ...

LE "NUMIDIAN" S'EN VA

Le "Numidian", capitaine Main, ligne Allan, doit partir pour Liverpool à 9 heures ce matin. Liste des passagers de première classe :

M. J. Adams, Ottawa ; M. C. Arden, Liverpool ; M. E. Bayfield, Dr F. A. Besley, Mlle Besley, Charlottetown ; M. J. A. Blake, M. J. D. Campbell, Prof. S. H. Capper, Montréal ; Mlle Davis, Buffalo ; M. J. Evans, Toronto ; Mme Fales et enfant, Chicago ; Mlle Farrell, Halifax ; M. A. Ford, Mme Ford, Seattle ; M. J. Gardner, Ottawa ; Prof. Gordon, Halifax ; M. le juge R. N. Hall, Mme Hall, Montréal ; M. Hensley, Halifax ; Mme G. W. Hiboar.., Mlle F. E. Hill, Chicago ; Mme P. Holland, Montréal ; Mlle J. R. Irish, Buffalo ; Mme Irving, Liverpool ; M. G. Jackson, Liverpool ; M. J. Keely, Mme Keely, Cleveland ; M. Kilpatrick, St-Jean ; Mlle E. Lackie, Chicago ; M. C. M. Lewis, Québec ; Mlle H. G. Mason, Mlle M. Moore, Buffalo ; Hon. Edw. Miller, Londres ; Mme R. Mitchell, Montréal ; M. W. J. Raynham Liverpool ; M. H. Robertson, Seattle ; Mlle Robertson, St. John ; M.le Rybat, Halifax ; Mme A. M. W. Sims, Québec ; Mme E. G. Smith, Montréal ; Rév. J. S. Thompson, Mme Thompson, Los Angeles ; M. R. J Vannan, Greenwood ; Mme Vernon, M. E. S. Vernon, jr., Londres ; Mlle Whale, Mlle Yates, Liverpool.

LA RIVIERE L'ASSOMPTION

Le capitaine Labranche, que le représentant du "Journal" a rencontré hier, a déclaré qu'il avait suspendu temporairement son service Montréal-L'Assomption, à cause des eaux trop basses de la rivière l'Assomption. Le capitaine Labranche, qui n'est pas très familier avec cette rivière, fera sous peu une étude spéciale de son lit, pour pouvoir ensuite conduire son bateau, le "Bella Ritchie" avec plus de sûreté.

L'an dernier, sur la suggestion du capitaine Labranche, qui possède une expérience précieuse comme navigateur, les citoyens de l'Assomption s'adressèrent à M. Tarte pour faire construire une digue à Charlemagne, ce qui rendrait la rivière navigable. Le ministre a promis de mettre le projet à exécution, des ingénieurs ont été envoyés sur les lieux, mais rien n'a été fait.

Le député de l'Assomption paraît se préoccuper fort peu des intérêts de son comté. L'entreprise coûterait $20,000, mais quel bénéfice énorme en retirerait l'Assomption et St-Paul l'Ermite, sans compter que cette route resterait accessible aux vaisseaux dans n'importe quel temps de la saison.

Le "Bella Ritchie" est toujours à la disposition des touristes pour les excursions sur le fleuve Saint-Laurent.

ENCORE UN ECHOUEMENT

Le steamer "Indiana," de la ligne Hansa-St. Lawrence, commandé par le capitaine Furneaux, s'est échoué à l'île Paul, à six milles des îles Mingan, sur les côtes du Labrador.

Les rapports de l'accident ne sont pas clairs. Il paraît que l'"Indiana" avait dévié 75 milles hors de sa route, lorsqu'il a touché fond. Le navire qui avait une cargaison considérable, est parti de Montréal, le 24 juin dernier. C'était son premier voyage dans notre port. Les dernières nouvelles nous apprennent que la soute No 1 est très endommagée et que le vaisseau est dans une position dangereuse.

PROCHAINS DEPARTS

"Bellona," Leith, 28 juin.

"Numidian," Liverpool, 28 juin.

"Yoruba," Londres, 28 juin.

"Montcalm," Bristol, 28 juin.

"Manchester City," Manchester, 28 juin.

"Cervona," Londres, 28 juin.

"Campana," Ports du Golfe, 30 juin.

"Milwaukee," Londres, 2 juillet.

"Pomeranian," Londres, 2 juillet.

"Rosarian," Glasgow, 2 juillet.

"Kastalia," Glasgow, 2 juillet.

SERVICE DES SIGNAUX

Québec, 27. — L'Islet. — Pluie, fort vent ouest.

Rivière du Loup. — Nuageux, nord-est.

Pointe au Père. — Pluie, gros vent nord-est. Montant, 10h30 a.m., "Aquila."

Métis. — Brume épaisse, ouest. Montant, 2 p.m., une barge à vapeur 4 mâts et un steamer.

Matane. — Brumeux, pluie, fort vent nord-est. Montant, 9.10 a.m., "Motka," 1.20 p.m., "Parisian."

Rivière Martin. — Nuageux, fort vent est.

Pointe Renommée. — Clair, gros vent nord-est.

Cap Rosier. — Brumeux, sud-est. Descendant, 1.30 p.m., "Gaspesian."

Côte Nord. — Pluie, fort vent nord.

Longue Pointe. — Steamer "Indiana" accosté à l'île Baul, à deux milles d'ici.

Anticosti. — Clair, sud-est.

L'ŒUVRE DES CAMBRIOLEURS

Le magasin de M. Fitcherson, 1881 rue Ste-Catherine a été visité par les cambrioleurs qui y ont pénétré dans le courant de la nuit de jeudi à vendredi.

Ils ont volé $10 qui se trouvaient dans le tiroir-caisse et ont pris la fuite.

ACCIDENT DU TRAVAIL

Un nommé John Church, domicilié au numéro 164, rue Saint-Antoine, travaillait dans le chantier d'une maison en construction près de la voie du Pacifique, quand une pierre se détacha et vint le frapper à la jambe, lui causant une blessure grave. On a dû mander l'ambulance en toute hâte et un peu plus tard, le blessé recevait les soins nécessaires à l'hôpital général.

L'IVROGNERIE

AVANT LA GUERISON.

Et les Habitudes d'OPIUM et de MORPHINE

Positivement guéries à domicile sans douleur, sans publicité, sans perte de temps.

Guérison parfaite garantie ou argent remis. Une visite sollicitée, ou brochure donnant renseignements complets fournie sur demande. Toute correspondance strictement confidentielle. Adresse :

APRES LA GUERISON.

"DIXON CURE CO.," 572 rue St-Denis, Montréal. 165-x

LA CATASTROPHE DE LA MARTINIQUE

Récit d'un témoin

Le récit que nous publions aujourd'hui est le plus impressionnant qu'il nous ait encore été donné de lire, par la précision des détails qu'il contient.

Le signataire de cette lettre, photographe à Saint-Pierre, a fait toute une serie de cliches des premières manifestations volcaniques de la montagne Pelée et il a noté, au jour le jour, les aspects divers du volcan. Réfugié au bourg du Carbet le 7 mai, veille de la catastrophe, il a vu la montagne s'entr'ouvrir et verser des torrents de feu sur Saint-Pierre. Voici son émouvante narration :

Paris, le 30 mai 1902.

A Monsieur Paul Nadar, président de la Chambre syndicale de la photographie et des applications, Paris,

Monsieur,

Seul photographe de Saint-Pierre survivant à la catastrophe qui a détruit cette ville, je dois à votre Chambre et à mes aimables confrères le récit de l'effroyable spectacle auquel j'ai assisté et qui a déterminé mon départ de la Martinique.

Le volcan du mont Pelé, après sa bénigne éruption de 1854, où l'on n'avait eu à noter qu'une légère pluie de cendre répandue sur Saint-Pierre et ses environs, semblait à jamais éteint.

Les nombreux excursionnistes qui gravissaient les flancs de la montagne pouvaient en toute sécurité admirer le beau panorama qui se déroulait vers tous les points de l'île. Saint-Pierre s'étalait au bas, du côté sud, et ses habitants, au nombre de 27,000 environ, y vivaient dans une quiétude parfaite.

Le mont Pelé, dans ses détails, présentait un assez grand intérêt aux observateurs. Au delà des champs de canne et de manioc, qui couvraient la partie basse de la montagne, s'étendaient de grands bois touffus. A l'altitude de 1,200 mètres commençaient à se retrouver les traces des divers phénomènes dont la montagne avait été le théâtre dans les temps passés. Une fissure de un mètre de largeur traverse le sentier. Elle est profonde et s'étend des deux côtés en se perdant dans la brousse. Plus loin, d'autres fissures, des crevasses dans un sol boueu, qui résonne sourdement sous les pas. Plus haut encore, des arbustes déformés et noircis. Enfin, un bel étang d'eau douce de 50 mètres environ de diamètre, dit "lac des Palmistes", se développe sur une plate-forme entourée de gazon recouvrant une terre absolument boueuse. Sur les eaux limpides glissent, comme de gigantesques oiseaux, d'épais brouillards qui passent rapidement. Des crevasses, dont on ne peut atteindre le fond, sont disséminées sur les bords. Le lac accuse une profondeur de deux à trois mètres au centre. Son altitude est de 1,300 mètres et sa température de 18 degrés environ, à midi.

Mais le point culminant de la montagne est sur le Morne La Croix, placé au nord-ouest du lac et à 1,350 mètres d'altitude. De là, l'œil s'étend sur tous les points de la Martinique. La température moyenne, à midi y est de 20o en plein air, au mois d'avril. Par un curieux phénomène acoustique, des sons émis en cet endroit, si faibles qu'ils soient, sont nettement perçus au bord du lac comme s'ils se produisaient à une distance de trois mètres. Des notes lancées par un clairon sont répétées quinze fois par l'écho.

A la base du morne La Croix et dans une profonde vallée se trouve l'ancien cratère dit "l'Etang sec."

Tel était le mont Pelé avant l'éruption du 8 mai et dont l'intéressante collection de clichés, que j'en avais rapportée en 1889, a disparu dans le sinistre.

C'est dans les premiers jours du mois d'avril que le volcan reprit son activité. Des fumerolles blanchâtres, à peine visibles, se dégageaient de l'ancien cratère et une odeur de soufre assez prononcée se répandait dans le voisinage immédiat de la montagne. L'eau de la rivière Blanche, qui prend sa source au bas du cratère, accusait en même temps une augmentation de volume bien marquée.

Ces indices, auxquels on n'accordait tout d'abord aucune attention, prirent un caractère sérieux vers le 24 avril, jour où je fis mon premier cliché de l'éruption. Une véritable colonne de fumée s'élevait lentement de la vallée du cratère et accusait, dans un cliché 13–18 pris de la ville avec un objectif Gœrz, une largeur de trois millimètres à sa base.

Le 29, la fumée était projetée, avec plus d'activité et par d'énormes bouffées. Sa couleur passait du blanc au gris clair. La base de ce long panache mesurait un demi-centimètre dans mon deuxième cliché.

Le 2 mai, à cinq heures et demie du soir, l'aspect de la montagne attire vivement l'attention. L'activité souterraine s'était accrue et les bouffées se succédaient assez rapidement. De gris clair, la couleur en devient noire et le sommet de la montagne est enveloppé d'un épais brouillard. Jusque-là, par de trépidation du sol, aucun grondement souterrain.

Dans la nuit du 2 au 3, la situation s'aggrave. Au-dessus du cratère, de nombreux éclairs sillonnent la nue en tous sens, et de fortes détonations se font entendre. Une odeur de soufre et de poussière se répand dans l'air, et, à son réveil, la population justement effrayée, se trouve sous une abondante pluie de cendre, qui couvre St-Pierre et ses environs. L'inquiétude était grande. La cendre se répand partout et le travail devient impossible. Les habitants les plus voisins de la montagne se dirigent sur Saint-Pierre qui s'emplit peu à peu, et tous les regards restent désormais fixés sur la montagne.

La cendre cesse de tomber à dix heures pour recommencer dans la soirée. Elle est ténue et présente l'aspect d'un ciment gris de perle. Sa densité est grande et, à l'analyse, elle accuse un mélange de fer et de quartz.

Les nuits du 3 au 4 et du 4 au 5 sont de plus en plus orageuses. La colonne de fumée s'élève toujours vers le ciel comme un géant menaçant sans cesse la ville.

Le 5, à midi dix minutes, une panique se produit. La mer s'avance ! crie-t-on. La population affolée, court en tous sens. C'est l'usine Guérin qui est engloutie sous un torrent de lave échappé du cratère.

Cette avalanche franchit près de cinq kilomètres en trois minutes et détruit tout sur son passage. Une forte marée se produit et les vagues s'avancent très loin sur le rivage.

Les victimes de cette première catastrophe se comptent en assez grand nombre.

Deux heures après, le calme se rétablit. On n'est pourtant pas très rassuré, malgré les déclarations des savants qui prétendent que Saint-Pierre n'est pas en danger. La journée s'écoule sans autre accident. Mais, dans la nuit, l'usine électrique, qui pourvoit à l'éclairage de la ville, s'arrête brusquement et les machines, quoi qu'on fasse, ne peuvent plus fonctionner.

Le 6, rien de nouveau, sinon que l'orage gronde la nuit et que la colonne de fumée s'épaissit de plus en plus.

Le 7, de nouveaux cratères semblent se former et la fumée augmente. A trois heures du soir, de sourdes détonations se font entendre. C'est comme une salve d'artillerie en règle. Les coups se succèdent à des intervalles assez réguliers, 6 secondes environ. On en compte jusqu'à 9 ou 10. Les habitants sont dans la consternation ; mais personne ne veut croire au danger ; la Commission scientifique nommée pour étudier la situation est d'un optimisme qui arrête tout mouvement hors de la ville.

La nuit du 7 au 8 est plus orageuse que jamais et des flammes immenses s'échappent du cratère. Je m'étais retiré depuis la veille au Carbet, et c'est de ce village, situé à 5 kilomètres de Saint-Pierre, que j'assiste à la fin du phénomène.

Au matin du 8, la montagne est effrayante à voir : elle est est entièrement noire, et de partout s'élèvent d'immenses colonnes de fumée. Le ciel est gris et le soleil voilé. Pas une brise, rien ! Tout est calme et la nature semble plongée dans une tristesse significative.

Il est huit heures !... Tous les regards sont tournés vers Saint-Pierre et l'on est dans une anxiété profonde. Tandis que l'on échange des appréciations plus ou moins erronées, l'aspect de la montagne change subitement. L'on dirait qu'elle est tout en mouvement, partout de la fumée ; des panaches par milliers s'élèvent dans les airs. Un éclair brille sur cet amas de vapeur. Que se passe-t-il ?... Une seconde, deux secondes s'écoulent.... Nous sommes perdus ! C'est la montagne qui s'écroule ! crie-t-on de toutes parts ; fuyons !

Alors le désordre est à son comble : toute une population épouvantée, les mains tendues vers le ciel, fuit en poussant des cris lamentables. Je me sauve, ainsi que ma famille, dans la direction du Sud. Je me retourne pour voir ce qui se passe. Le spectacle est affreux.

La montagne n'existe plus ; c'est une avalanche, une énorme rideau de fumée noire, illuminé par des milliers trée du village, à 300 mètres de nous avec une rapidité étonnante. Le ciel est envahi et nous nous trouvons sous une voûte enflammée. Un affreux grondement accompagne la marche du phénomène. La mer est noire, elle tourbillonne en tous sens et lance dans les champs de longues vagues qui baignent le chemin C'en est fait de nous ! Il n'y a plus qu'à se résigner à la mort...

Mais une vive réaction se produit subitement dans l'air, un vent impétueux, une véritable bourrasque souffle du Sud. Les arbres se couchent vers le sol sous l'action du vent, la marche du phénomène s'arrête à l'entrée du village, à 300 mètres de nous. Nous sommes sauvés ! Trente secondes s'étaient écoulées depuis le commencement de notre course.

Le vent diminue peu à peu et cesse après deux ou trois minutes.

Saint-Pierre est alors embrasé et c'est un immense rideau de feu qui se voit. Un orage épouvantable s'abat sur nous ; des détonations formidables succèdent aux milliers s'éclairs qui remplissent l'air, et nous recevons pendant trente minutes une pluie abondante de pierre et de boue.

Saint-Pierre n'est plus ; c'est un amas de débris où la vie semble n'avoir jamais existé. Des 30,000 habitants qui s'y trouvaient, pas un n'en sort. La ruine complète s'ensuit pour les pauvres survivants qui n'ont plus de larmes pour pleurer leurs parents et amis disparus.

Voilà, monsieur, ce qu'il m'a été donné de voir. Dieu veuille que vous n'ayez jamais à assister à un pareil spectacle !

TH. CELESTIN.

Momentanément 7, rue de Tournon, à Paris.

Courrier d'Ottawa

Nominations officielles

Ottawa, 27. (Spécial.)—M. J.P. Carey, de Cobourg, a été nommé inspecteur des fruits à Toronto. MM. Dery et Scriver rempliront les mêmes onctions à Montréal.

M. Alex. McNeill, inspecteur en chef des fruits, est de retour d'un voyage au Vermont, où il a visité les grands vergers autour de Burlington. Il a constaté que les poux ravagent les pommiers de même que la rouille des feuilles. Il attribue ce fléau à la persistance de la pluie, qui a empêché les producteurs de désinfecter les arbres. Il ajoute que la récolte sera très bonne malgré ces inconvénients.

—M. J. Murray, de Guelph a été nommé assistant de M. G.H. Clark, chef de la division des grains de semence au ministère de l'agriculture.

ACCUSE DE VAGABONDAGE

Geo. Lacombe, de Dover, N. H., qui est soupçonné faire partie de la bande du fameux Frank Bolduc a été arrêté par le détective Dan McLaughlin, qui l'accuse de vagabondage.

Lacombe, en même temps que deux de ses amis, avait déjà été mis en liberté par la police, sur sa promesse formelle de quitter la ville.

Il ne l'a pas fait et maintenant il paie son manque de parole de la perte de sa liberté.

Il attendra, en arrière des barreaux d'une cellule que le magistrat décide de son cas.

SOUS LES ROUES D'UN CAMION

Arthur Massicotte, âgé de 15 ans, domicilié au No 26, rue Brétœuf, a été renversé vers 1 heure hier après-midi par un lourd camion.

Il s'est fait fracturer une côte et infliger de légères contusions

Le blessé a été transporté à l'hôpital Notre-Dame, où il est sous les soins des médecins de l'institution.

Fin de Rêve

I

Il cueillit en pleurant une gerbe de roses et s'en vint les mettre au seuil de la maison.

Ses larmes et le sang de ses doigts avaient attachés à leurs pétales des rubis et des perles dont leur beauté s'était accrue.

II

Il l'avait aimée comme on n'aime qu'une fois. Le ciel fut un moment à ses yeux moins pur, moins attirant, moins bleu, moins infini que le regard de sa bien-aimée. C'était le rêve devenu réalité, l'idéal de son enfance que ses yeux innocents avaient entrevu dans les fines voiles du matin et les draperies roses du couchant.

Il l'avait rêvée ainsi par un soir idéal d'étoiles scintillantes. Sa chevelure auréolait son front diaphane et candide. Elle disputait, cette chevelure de nuit la royauté à son front d'aurore. Mais la brise en souleva les fils soyeux et un voile blanc piqué d'or vint en atténuer les ténèbres. Puis, doucement ses yeux se fermèrent, dernières étoiles de ce ciel, et pendant qu'elle se laissait bercer par le sommeil léger du matin, aux chants de tout un peuple ailé, elle épela de ses lèvres son nom à lui. Et le souvenir de ce rêve, de cette enfant passait dans son esprit, s'était incrusté dans son cœur et sa tête. Plus tard il vit se mouvoir et marcher sur terre ce rêve charmant. Il le vit et crut à une apparition.

III

Oh ! rêver ! rêver ! Qui nous guérira du rêve ? Eveillés ou endormis, il nous gâte la vie si, parfois, il dure, notre sommeil. Rien dans ce monde ne répond aux désirs qu'il nous donne. Il met une larme de regret à nos plus belles fleurs et de l'amertume à notre meilleur sourire.

Le rêve ne se fait pas matière. C'est un souvenir de notre âme qui nous poursuit et nous harcèle. Et nous en vivons et nous en mourrons, et les plus incrédules y sont soumis. On a besoin du rêve comme de l'air que l'on respire. C'est la nourriture de notre âme et c'est ce qu'il y a en nous d'étranger à nous qui rêve, se souvient ou espère. Mais, hélas ! cet idéal au désir duquel nous finissons par nous associer cesse d'être celui de notre âme dès qu'il se fait matière, et ce que nous voyons et touchons n'en est est que l'image très imparfaite ; et pendant que notre âme s'en détourne, notre cœur croit parfois le tenir.

IV

Malheureusement pour lui, mon héros ne crut pas longtemps à une apparition. Il s'en approcha et il l'aima, l'adora, crut enfermer le bonheur dans sa main, et comme un enfant il pleura quand il se vit ne tenir que le néant.

V

Oh ! que l'idéal a vite disparu ! Communion de deux âmes, affinités, attirance fatale et douce comme la fleur par la lumière, comme la lumière par l'espace, comme les mondes et les étoiles, tout cela a peut-être existé et existe, mais loin, très loin, là où les murs sont des haies fleuries, où les rayons du ciel viennent librement baiser le front et purifier le cœur. Et là même, cet amour existe-t-il vraiment ?

Nous, nous venons d'un monde supérieur où nous sommes attirés par un destin meilleur et les idées que nous nous faisons de l'amour appartiennent à ces mondes-là. Nous commettons erreur sur erreur et nos héros ne sont point uniques. Ils l'éprouvèrent à leurs dépens. Elle, doucement, cherche ailleurs à matérialiser son rêve ; lui en souffrit, mais il s'entêta.

VI

Un soir, il cueillit en pleurant, une gerbe de roses et s'en vint les mettre au seuil de la maison. Ses larmes et le sang de ses doigts avaient attachés à leure pétales des rubis et des perles, dont leur beauté s'était accrue. Une chanson amère s'envola inutile et vaine.

Je t'ai cueilli ces quelques roses,
Ainsi j'ai cueilli mes jours
A l'arbuste de nos amours.

Les heures mornes et moroses,
Les attentes et les douleurs,
Sont les épines de ces fleurs.

J'aime mieux l'épine des roses.

Ce sang qui coule, tu le vois.
Autant de rubis pour tes doigts
Qui d'un toucher leur font l'aumône.

Ils ajoutent à ta beauté,
Splendide comme un jour d'été,
Une douce teinte d'automne.

De ce sang, un souffle est vainqueur ;
Et puis, la rose qui le porte
Est oubliée aussitôt morte.

Mais celui de mon pauvre cœur,
Sang que ta cruauté préfère,
O femme qu'en veux-tu donc faire ?

Malheur à qui le fait ainsi

Se perdre comme celui-ci, !
Sans but, sans amour, sans envie !

Car c'est le sang du cœur humain,
Et s'il ne tache pas la main,
D'un sceau rouge il marque la vie.

Mais il n'eût d'autre réponse que le sifflement du vent sous le seuil, sifflement de vipère qui passa sur les fleurs et l'amant, comme un souffle meurtrier.

CHEKRI GANEM.

Le "Journal" consacre chaque jour un espace aux choses féminines

LA CIE S. CARSLEY, LIMITEE

Rue Notre-Dame. Le plus Grand Magasin de Montréal. 18 Juin 1902

Un événement dans les Marchandises Noires

Les modes vont et viennent, mais le noir ne sera jamais détrôné ! Il n'y a pas de limites à son utilité, et à tous les instants on est appelé à y recourir.

Grenadine noire unie, extra belle, une superbe étoffe légère pour robes de dames, très jolie, on peut l'employer avec entre-doublure de couleur, 43 pouces de largeur. Spécial..... .95

Nouveau cordé tire-bouchon en vénitien noir, superbe fini soie, une étoffe légère, 44 pouces de largeur. Spécial..... .70

Beau voile de Paris, noir, étoffe légère très fashionable pour robes d'été, 47 pouces de largeur. Spécial..... .60

Costumes de Sortie pour Dames

En élégance, beauté, variété et prix, ces costumes de sortie ne sont pas surpassés, ils attirent l'attention par leur chic. De fait, c'est le "nec plus ultra" de l'élégance dans les vêtements d'été.

Costumes de Sortie

Costumes de sortie en Lyonnaise, corsage boutonnant dans le dos, garniture en dentelle, ruban de velours étroit et beau yoke par remplis, jupe avec volant circulaire garnie d'insertion, pour dames. Prix..... $4.50

Costumes de sortie pour l'été, en mousseline organdi noire et blanche, corsage garni de remplis, yoke en muil des Indes et belle broderie, jupe avec volant circulaire et garnie de jabots, broderie et ruban de velours étroit, pour dames. Prix..... $7.75

PEIGNOIRS

Peignoirs en percale pour dames, élégants dessins rayés en rose, bleu pâle et mauve, yoke, collet et manchettes garnis avec braid pour convenir, ajustés en arrière, corsage doublé avec large volant au bas.

SPECIAL $1.40

Peignoirs en indienne, dessins rayés rose, bleu et mauve, yoke et manchettes garnis de braid pour convenir, corsage ajusté avec large volant au bas, pour dames. Spécial..... $1.15

BLOUSES

Blouses en linon blanc, superbement garnies devant et derrière, aux manches et aux manchettes avec belle insertion de broderie, boutonnant devant, pour dames.

Régulier, $1.40. Spécial..... $1.00

Blouses en belle mousseline noire avec remplis et ourlés devant et derrière, devant boutonné, pour dames. Spécial..... $1.45

LA CIE S. CARSLEY, Limitée

1765 à 1783 Notre-Dame, Montréal | 184 à 194 St-Jacques, Montréal.

Le Thermomètre Demain !

Indiquera une température excessivement chaude, d'après les meilleures indications— C'est l'été étouffant qui arrive . . . . . .

Habillez-vous légèrement !

Ne retardez pas et surtout choisissez bien votre tailleur et vos étoffes. Venez nous voir. Nous faisons une spécialité de . . . . . .

Vêtements d'Eté Chics !

Toute la clientèle distinguée de Montréal nous honore de son patronage. Inutile de dire pourquoi !

B. A. Leprohon & Cie,

1687 Rue Notre-Dame,

QUELQUES PORTES A L'EST DE LA PLACE D'ARMES.

GUERRE AUX CONGREGATIONS !

Un décret de M. Loubet

Paris, 27. — A une réunion du Cabinet qui a eu lieu ce matin, à l'Elysée, le président Loubet a signé un décret ordonnant la fermeture des institutions religieuses qui ne se sont pas conformées à la loi des associations. Ce décret concerne cent trente établissements. Cet après-midi, des instructions à ce sujet ont été envoyées aux préfectures.

Guide Commercial du "Journal"

BOIS

Bureau principal et Clos 112 Lagauchetière. Tél. Bell Est 1078, March. 749

BOIS de Sciage

D. PARIZEAU

BOIS DE CHARPENTE

Clos—rue St-Laurent, St-Louis du Mile-End. Tél. des March. 1941.

SALONS DE BILLARD ET POOL

SALONS DE BILLARD ET POOL ET Magasin de Cigares

F.-X. SAUVIAT,

1910 RUE NOTRE-DAME

Edifice Balmoral.

150-11-m

OPTICIEN

ROD. CARRIERE

Opticien diplomé du Collège d'Optique de Philadelphie.

Les prescriptions de Messieurs les Oculistes sont remplies avec soin et à des prix modérés. Ajustement parfait.

1540 rue Ste-Catherine, Montréal

Entre les rues St-André et St-Timothée.

TEL. BELL EST 2257. 151-1a

CAFE

CAFE DE LA PRESSE

63 Rue Saint-Jacques

Le rendez-vous des Journalistes et du bon monde.

Rien que des produits de bonne marque.

J. L. PHILLIPS, prop.

77-1a Ex-gérant du Club Canadien.

BOIS

O. DUFRESNE, Jr. & FRÈRE

BOIS DE SCIAGE, EN GROS. . . .

2388, rue Notre-Dame

MONTREAL.

COMPTABLES

CHARTRAND & TURGEON

COMPTABLES

180 ST-JACQUES, - - Montréal.

Tél. Bell Main 2038. Marchands 642

118-6n

COLLECTIONS

La Merchants Collecting Association

— DU CANADA —

71a Rue St-Jacques, Montréal.

Agence commerciale. Notre système prôné. Collections faites partout. Commissaires dans toutes les villes du Canada Tél. Bell Main 1234—Med. 572

COMPTABLES

MEFIEZ-VOUS. N'attendez pas le fracas si vous êtes en difficultés, consultez des comptables expérimentés quant à ce qu'il est convenable de faire.

WILKS & MICHAUD,

COMPTABLES.

Bâtisse de la Banque des Marchands.

ELECTRICIENS

E. L. LEBRUN M. DE VILLIERS

Electric Eng. & Supply Co.

21, RUE BLEURY

Manufacturiers d'Appareils Electriques, Dynamos, Moteurs. Appareils Spéciaux dessinés et Construits. 148-1a

LA VOIX PATERNELLE

Ecoute-là, mon fils, cette voix paternelle,
C'est celle du pilote aux écueils d'ici-bas ;
Elle est comme l'écho de la voix éternelle,
Qui la suit ne s'égare pas.

Vois dans tous les humains des amis et des frères ;
Pour le bonheur d'autrui réserve des désirs
Trouve de la pitié pour toutes les misères,
Des soupirs pour tous les soupirs.

Que jamais sur l'éclat ton respect ne se fonde ;
Regarde la vertu, tout le reste est bien peu,
Et tel paraît petit aux regards de ce monde
Qui souvent est grand devant Dieu.

De tous les cœurs souffrants fais-toi la providence ;
Plains les bien plus encor s'ils ont causé leurs maux
Tiens une oreille ouverte à toute confidence,
Prête un bras à tous les fardeaux.

Chante à tout ce qui naît, pleure à tout ce qui tombe !
Ne nie aucun mérite et jette le premier
Des vœux sur tout berceau, des fleurs sur toute tombe,
Et sur chaque gloire un laurier.

Ne reste jamais sourd au cri de la patrie ;
Sers-là dans le danger et plains-là dans l'erreur ;
Défends-là, s'il le faut, au péril de ta vie,
Jamais au prix de ton honneur.

Mais si tu l'as servie, il n'en faut rien prétendre ;
On doit pour cette mère, à tout danger prochain,
Toujours lever son bras, mais jamais ne le tendre
Quand arrive le lendemain.

Ne t'écarte jamais de l'esprit de famille ;
La famille, vois-tu, c'est le peuple en petit ;
Ne sois point envieux si l'un des nôtres brille ;
Mais sois plus tendre s'il pâlit.

Tends donc la main à tous pour monter ou descendre,
N'en laisse aucun tout seul et ne t'isole pas ;
Trouve autant de bonheur à recevoir qu'a rendre,
Ne crois pas qu'il soit des ingrats.

Et Dieu te bénira, mon fils, et ta jeunesse
S'écoulera riante ainsi qu'un beau printemps,
Et tu verras sans crainte arriver la vieillesse,
Encore béni par tes enfants !

LE MARQUIS DE VOUDRAS.

LES MAUVAISES HERBES

Moyens de les combattre ou de les détruire

MOUTARDE DES CHAMPS. — Originaire d'Europe; fleurit de juin à septembre; fleurs jaunes à grappes; cosses dressées, forme ses graines de juillet à octobre, mode de dissémination; graines tombées des cosses et graines dans les grains, se rencontre dans les champs de céréales. La plus à craindre des herbes annuelles à raison de la longue vitalité de ses graines. Il ne faut pas se croire immédiatement vainqueur, après en avoir arraché un certain nombre de plantes, car l'année suivante, notre champ pourrait, si le trèfle n'est pas là pour protéger nos céréales, nous donner rien autre chose qu'une récolte de moutarde provenant de graines enfouies dans le sol depuis 5 et 10 ans, et ramenées à la surface par les labours de l'année. Le cas échéant, je n'hésiterais pas à mettre la faulx dans cette récolte avant l'époque de la floraison, à labourer immédiatement et ensemencer force de luzerne et de trèfle Mammouth. Je sacrifierais aussi cette première récolte que je laisserais sous la neige, et l'année suivante, j'aurais abondance de trèfle à engranger plus un riche regain qui, enfoui sous un labour d'automne, préparerait avantageusement ma terre pour une culture sarclée. Encore, pourrais-je profitablement retarder d'un an cette culture de légumes, pour auparavant mettre paître mes jeunes animaux sur ce terrain.

FOLLE-AVOINE. — Originaire d'Europe. Floraison, juillet. Formation des graines, juillet et août. Croît dans les champs de grain; se propage par la graine qui a la même force de vitalité que celle de la moutarde; disséminée dans nos grains de semence. Manquez-vous de graine de trèfle, ensemencez d'orge ou d'avoines hâtives et fauchez fourrage vert. Ensemencez ensuite en navette dans laquelle vous mettrez paître vos moutons durant les derniers jours d'automne. Pour aucune raison, ne laissez pas, les quatre ou cinq premiers jours, vos bêtes plus d'une heure dans ce gras pâturage, car vous vous exposeriez à voir les indigestions, la diarrhée, etc., décimer votre troupeau.

SPERGULE. — Originaire d'Europe. Fleurit en juin et juillet. Graine formée en juillet et septembre. Nos semences, le fumier des animaux contiennent souvent des graines de cette plante qui se plaît dans les champs de céréales et dans les terrains sableux. A défaut de trèfle pour la détruire, binages fréquents.

POURPIER. —Originaire d'Europe. Dans les champs et les jardins. Fleurit de juillet aux gelées et forme ses graines de août aux gelées. Des binages répétés, de bonne heure, le printemps, l'empêcheront de nuire à nos récoltes.

VESCE SAUVAGE. — Originaire d'Europe. Fleurs de juillet à aout. Graines de août à septembre. Nos semences de céréales contiennent trop souvent des graines de cette plante, qu'elles disséminent un peu partout. Se voit surtout dans les champs de foin dont le chaume doit être enfoui sous un labour d'automne. si cette plante devient une nuisance. Plantes sarclées, l'année suivante.

IMMORTELLE ODORANTE. —Plante indigène qui fleurit en juin et juillet et qui forme ses graines en août. Se rencontre dans les prairies et les pâturages. Graines transportées par le vent.

HERBE AUX POUX. — Indigène. Floraison, juillet et septembre. Graines formées depuis août à novembre. Affectionne les terrains cultivés riches. On trouve aussi cette plante sur le bord des chemins. Biner tard, et faucher les chaumes, nous débarrasseront de cette plante.

BIDENT TOUFFU.—Indigène. Juillet et août voient fleurir cette plante qui forme ces graines en août et septembre. Croît dans les terrains bas et humides, ainsi que dans les champs de grain. Puisque un accès d'humidité favorise la croissance de cette plante, de bons fossés, de bonnes rigoles, etc., contribueront beaucoup à sa destruction. Graines portées par les animaux et les eaux.

LAITERON LISSE ET LAITERON RUDE.—Originaires d'Europe. Fleurissent et forment leurs graines dans le cours de l'été. Les jardins et toutes les cultures dans les jardins riches en sont affectés. Sarcler et arracher avant la formation des graines que le vent ne se fait aucun scrupule de transporter partout.

L'OBELIE GONFLEE. — (Tabac indien) Plante indigène d'autant plus à craindre qu'elle est vénéneuse. Fleurit de juillet à novembre ; fleurs de 1-4 pouces, bleu, à grappes. En octobre mûrit ses graines enfermées dans des cosses enflées. On trouve cette plante dans les prairies, les pâturages et les champs de grain, methodes d'éradication ; arracher, biner, sarcler. Croissant dans nos prairies, cette plante souille nos fourrages de ces graines, qu'on trouve aussi dans les graines de graminées sur le marché. Hauteur, 1 pied.

SETAIRE JAUNE ET VERTE. — Originaires d'Europe. Se rencontrent dans toutes les cultures. Les trèfles et les graminées n'en contiennent que trop dans leurs graines. Epi vert, arrondi, long et droit, fleurit en juillet, août et septembre ; forme ses graines en août et octobre.

REVEILLE MATIN.—Qui ne le connaît pas, à quel enfant aidant à son père à "engerter" n'a-t-il pas tiré des larmes ? Disons seulement qu'il forme ses graines de juillet à octobre et qu'il nous vient d'Europe.

CHOU GRAS (ANSERINE BLANCHE.—Originaire d'Europe et indigène. Se rencontre dans toutes les cultures en terres riches. Mûrit ses graines de septembre à novembre. Mode de dissémination dans grain et graines graminées vent.

GREMIL DES CHAMPS. — La présence de cette plante dans nos champs de grains n'est que trop souvent due à des semences souillées. Ceux qui ne sont pas encore convaincus de l'efficacité du trèfle comme destructeur de mauvaises herbes, auront à réchaumer pour détruire le grémil des champs qui fleurit de juin à août et murit ses graines en septembre.

Science et Industrie

Le pétrole, on le sait, se trouve en gisements parfois très importants dans les profondeurs du sol, et il est relativement aisé d'aller le chercher au moyen de forages. Mais la partie émergée des terres ne constitue qu'une partie du sol terrestre; il y a de la terre sous les océans, et dans les profondeurs de ce sol sous-océanique, il peut bien y avoir du pétrole aussi. Non-seulement il peut y avoir du pétrole, il y en a, et les américains vont l'y chercher. C'est ce qui a lieu à Summerland, en Californie, particulièrement.

A Summerland il y a une centaine de puits, qui, tous sont creusés sous la surface du Pacifique. Ils sont, il est vrai, assez proches du rivage; mais rien ne dit qu'un jour on ne pourra pas aller beaucoup plus loin. Pour les creuser, il faut certaines précautions.

On commence par établir un quai sur piliers métalliques, que l'on prolonge dans l'eau jusqu'au point où l'on veut forer le puits. Ceci fait on enfonce un premier conduit qu'on a le soin de laisser tomber bien verticalement et avec assez de force pour que l'extrémité inférieure traversant toute la couche de sable, pénètre assez avant dans la couche d'argile sous-jacente. Car une fois que ce conduit est bien engagé dans l'argile, on n'a pas à craindre l'irruption de l'eau de mer qui se produirait à coup sûr s'il était engagé dans le sable. Après quoi l'on poursuit l'opération comme sur la terre ferme, en ayant soin toutefois d'introduire des conduites à mesure qu'avancent les travaux, de manière à éviter les infiltrations qui offriraient un danger considérable en permettant ou bien à l'eau de mer de se mélanger congruement de pétrole, ce qui ruinerait tous les puits, ou bien au pétrole (de jaillir sous l'eau—ceci dépend de la pression naturellement,—et de se perdre.

A Summerland, la couche pétrolifère se trouve assez bien protégée par deux couches d'argile qui séparent deux couches de sable et de conglomérat. Une observation intéressante a été faite, c'est que le pétrole, dont il coule toujours une petite quantité pendant l'extraction, a pour effet en se mélangeant à l'eau de mer, de chasser les tarets, et de s'opposer aux ravages que ceux-ci ont coutume d'exercer sur les bords des quais. Ceci est important car les tarets sont nombreux sur la côte.

...Page du Cultivateur...

LES ANIMAUX PROPRES

L'homme serait-il, de tous les animaux, celui dont la tenue est la plus négligée? On serait tenté de le croire, après avoir lu une très intéressante étude que M. Henri Coupin vient de consacrer à la propriété corporelle chez nos frères inférieurs. Il nous a fallu de longs siècles de civilisation, pour inventer la brosse, découvrir l'éponge, fabriquer le savon. Plus heureux que nous, beaucoup d'autres animaux savent, dès leur naissance, promener sur tout le corps leur langue imprégnée de salive et employer comme pommade, leur matière sébacée. Il en est même qui poussent le raffinement jusqu'à distiller de leurs pores des sécrétions si odorantes qu'elles font paraître fades l'opoponax et le patchouli. On sait combien les plantigrades prennent soin de se laver et de laver leurs petits, puisqu'on voit d'un très mauvais oeil les ours mal léchés. Du chat jusqu'au lion, tous les félins sont de parfaits gentlemen. La nature les a d'ailleurs merveilleusement doués. Leur langue, hérissée de dures papilles, constitue une excellente brosse; leurs pattes des tampons; leur queue, une époussette; leurs griffes, des peignes et des grattoirs. Les singes ne passent point, d'ordinaire, pour des modèles de dignité. On pourrait croire que la tenue est le cadet de leurs soucis. Qu'on ne s'y trompe pas. Les singes sont propres. Tout le monde les a vus, dans les jardins zoologiques se syndiquer contre les parasites. Ils se lavent volontiers, quand on leur donne de l'eau. Ils se mouchent dans leurs doigts; et cela est propre de la part des singes, car rien ne prouve qu'ils ne préféreraient pas se servir de mouchoirs. Ils mangent et boivent très décemment. Simples de leur nature. ils boivent, pour la plupart, comme nos premiers pères, en se penchant sur la rivière et en humant le liquide. Mais le chiropote et le saki-satan puisent l'eau avec leur main afin de ne pas mouiller leur barbe luxuriante. On cite une femelle d'orang qui, après le repas, se servait de cure-dents. Un chimpanzé s'essuyait la bouche chaque fois qu'il avait bu; il est vrai qu'il était l'élève de Buffon. L'éléphant se douche avec sa trompe; on raconte même que, partant en voyage, il y garde en réserve une certaine quantité d'eau pour les besoins de la route. Parmi les insectes, il suffira de rappeler la mouche, qui prend le soin posthume de nettoyer son cou et ses épaules après qu'on l'a décapitée. Les oiseaux ont à se baigner dans l'eau ou dans le sable, un plaisir évident. Une petite poche, qui se cache vers l'extrémité de leur personne, distille une pommade que, d'un bec diligent, ils emploient à lisser leurs ailes. On a remarqué que les serines montrent, pour les joies du tub, moins d'entrain que les serins. Le cacatoès a tant de conscience qu'à force de s'épiler il s'arrache souvent toutes les plumes. On assure enfin que la chauve-souris pousse la coquetterie, jusqu'à se faire derrière la tête, une raie qui descend jusqu'au milieu du dos; mais cela demande confirmation.

LE BEURRE

Ses qualités et ses défauts

Les qualités que l'on doit rencontrer dans le beurre sont: le lustre, la saveur douce, la couleur, l'odeur.

Le lustre est l'éclat particulier qui rappelle celle de la noisette fraîche; la couleur doit être jaune d'or et l'odeur agréable, légèrement aromatique. On reconnaît qu'un beurre est bon quand il a la pâte fine et qu'il se laisse trancher nettement en lames minces.

Les causes de production de beurres médiocres ou mauvais sont nombreuses; nous allons les passer toutes ou à peu près en revue.

Aliments. — L'alimentation exerce une influence marquée sur la constitution du lait, laquelle se répercute sur la saveur, la consistance et la couleur du beurre. C'est le cas des fourrages gâtés, moisis, fortement mouillés, des pommes de terre, des raves, des choux gelés. Un été humide est contraire à la finesse du beurre, tandis que les fines herbes de montagne, les fourrages artificiels ont une action favorable. Les plantes à huiles essentielles, telles que l'ail, le poireau, la menthe, transmettront au beurre leur odeur et leur saveur.

La paille donne un beurre blanc dépourvu d'arome; les carottes lui communiquent une saveur agréable et une belle couleur jaune, les choux-navets sont très estimés; par contre, les betteraves, raves, navets, pommes de terre ne doivent pas entrer en trop grande quantité dans la constitution de la ration.

Période de lactation. — On remarque fréquemment qu'à la dernière phase de leur période de lactation, les vaches donnent un lait à goût amer, se communiquant à la crème et au beurre, de plus, la crème est difficile à baratter. Ces laits doivent être mis de côté, donnés aux animaux, ou, s'ils sont convertis en beurre, celui-ci doit être fondu et employé aux usages domestiques.

Procédés d'écrémage. — Les crèmes douces, fraîches, obtenues par refroidissement, ou par l'emploi du centrifuge, donnent d'excellents beurres de longue conservation, qui ne se ressentent que faiblement des effets des fourrages avariés ou à saveur et à odeur fortes.

Les beurres de crème aigre,préparés d'une façon irréprochable, sont d'aussi bonne conservation que ceux provenant de crème douce; ils se comportent également bien dans le cas d'exportation sous les tropiques ; mais si la crème est impure, trop acide, prélevée sur un lait déjà acide, le beurre qui en résulte ne peut être de longue conversation.

Malaxage et salage.—La façon de délaiter le beurre, de le malaxer, influe considérablement sur sa conservation et sa qualité. Les premiers jours, rien d'anormal ne se remarque ; les beurres mal délaités sont peut-être plus agréables que les autres, mais après quelque temps, surtout en été, l'acide lactique se développe et donne un produit aigre qui n'est plus acceptable comme beurre de table ; il faut se hâter de le fondre. Un salage bien fait a également une influence marquée sur la qualité et surtout sur la conservation du beurre.

Rancissement.—Le beurre frais abandonné à l'air et à la lumière, s'altère d'autant plus rapidement qu'il a été mal preparé et par suite, qu'il renferme des éléments autres que la matière grasse. Il devient plus odorant, légèrement acide, sa couleur s'accentue, l'odeur finit par devenir désagréable, le goût fort ; c'est le rancissement, phénomène dû à la décomposition des glycérides du beurre sous l'influence de l'oxygène de l'air, d'une température élevée, de la lumière, des microbes. Ce sont surtout les glycérides à acides volatils qui se décomposent, mettant ainsi en liberté leurs acides dont l'odeur (arome), agréable dans la proportion de 1 à 2 centièmes p. 100, devient pénible à 5 centièmes et intolérable à 1 dixième p. 100.

L'oxygène est le principal agent de développement de l'acide butyrique, et autres acides volatils litres; très lentement à l'obscurité, plus rapidement à la lumière diffuse, très rapidement au soleil, la matière grasse se saponifie sous l'influence de l'oxygène, se dédouble en éléments atteints à leur tour et transformés en produits nouveaux tous plus oxydés allant de l'acide formique à l'acide carbonique.

Les transformations que subit la matière grasse sous l'influence des microbes sont analogues à celles résultant de l'influence de l'air et de la lumière. L'âge des beurres n'affecte pas sensiblement la composition des glycérides à acide volatils, s'ils sont à l'abri de l'influence des agents extérieurs.

Le rancissement du beurre se traduit encore par des odeurs et des saveurs spéciales selon son mode plus ou moins défectueux.

Ainsi, le goût de vache ou d'étable provient d'étables malpropres, mal aérées, du pis non lavé, d'un lait insuffisamment tamisé. Le goût de fumée ou de moisi vient de l'air impur où le lait et la crème ont été conservés.

Le beurre huileux, aigrelet, est le résultat d'une acidification mal entendue, produite par l'emploi de vieille crème ou de vieux laits de beurre.

Un beurre graisseux est le fait de causes diverses : un malaxage trop énergique, une alimentation trop exagérée, en résidus graisseux, une décomposition de la matière grasse par certaines bactéries, etc.

Le goût du poisson ou d'huile de poisson peut provenir d'une alimentation trop chargée en tourteaux huileux, ou encore d'une action microbienne.

Le beurre amer est le fait d'une alimentation avec le lupin, par exemple, ou avec des fourrages gâtés. Il paraît être produit aussi par une bactérie spéciale développant de l'acide butyrique et décomposant l'albumine.

Par un malaxage défectueux, par une expulsion incomplète du sucre de lait et surtout des matières albuminoïdes. on a un produit envahi de microbes qui lui donnent une saveur désagréable qui le fait désigner sous le nom de beurre caséeux.

Quand les locaux où l'on conserve le beurre ou les récipients vides sont humides, il s'y développe des végétations cryptogamiques ou moisissures qui donnent une saveur désagréable.

Les modes d'emballage ou d'expédition du beurre ont une influence marquée sur sa conservation et sa qualité ; les parois des fûts en bois doivent être bien lessivées, saupoudrées de sel fin, les joints bien fermés afin d'éviter l'arrivée de l'air et le goût de bois paraît provenir d'un défaut du beurre que le contact immédiat avec un bois mal nettoyé accentuerait davantage.

"Remèdes".— Les remèdes aux diverses altérations précitées sont tout indiqués : ils consistent à faire disparaître les causes. D'une façon générale, on y arrivera par une judicieuse alimentation, une grande propreté et un traitement conforme à nos indications, du lait, de la crème et du beurre.

Le Traitement du Rhumatisme par le Citron

On sait que le traitement du rhumatisme par le citron est très répandu en Allemagne et cependant jusqu'ici rien de très scientifique sur ce sujet n'a été publié. M. le Dr Desplats a récemment cité dans le "Journal des sciences médicales de Lille" quelques faits pouvant venir à l'appui de cette méthode. Celle-ci consiste à avaler du jus de citron pur, à doses croissantes. Le premier jour on prend un citron,le deuxième jour, 2, puis 4, 6, 9, 12, 15... jusqu'à 25;on diminue alors les doses dans les mêmes proportions, en sens inverse. On arrive ainsi à absorber en 20 jours le jus de citrons.

M. Desplats cite un de ses malades qui, poussé par un article de journal, se mit à prendre des citrons jusqu'au bout. Il en éprouva de bons effets, parmi lesquels une augmentation considérable de son appétit. Depuis il n'a plus eu de poussées de rhumatisme. Il signale des faits semblables dans son entourage, et M. Desplats put constater lui-même qu'un malade, infirme depuis quatre ans, obligé de recourir à sa femme pour s'habiller, tout-à-fait impotent, pouvait, après avoir suivi le traitement, marcher avec une canne.

Chez un rhumatisant qui avait eu de nombreuses attaques, avec manifestations cardiaques, presque toujours souffrants et que les moyens ordinaires étaient impuissants à soulager, on essaya le citron, à doses croissantes, si bien qu'à la fin le malade absorbait, dans sa journée, cinq chopes de jus de citron pur. Au bout de 10 à 12 jours, son état s'améliorait manifestement, et le traitement n'était pas terminé qu'il n'avait plus de douleurs. En même temps, son état général s'améliorait, l'appétit devenait très bon. Chose curieuse, à la fin du traitement, au niveau de la région supérieure droite du thorax survint une douleur violente que l'on a pu expliquer.

Un deuxième malade, atteint du rhumatisme subaigu, se résolvant difficilement et résistant aux médicaments et topiques ordinaires, fut également très amélioré. A la fin du traitement, il éprouva la même douleur.

M. Desplats a essayé aussi l'acide citrique à la dose croissante de 2 à 10 grammes avec un certain succès.

Ce traitement par le citron, qui paraît au premier abord d'une application fort difficile, est cependant beaucoup mieux supporté qu'on ne pourrait le supposer. —"Journ. de méd. et chir. prat."

Quelques Insectes Nuisibles

Moyen de les combattre

Contre la sauterelle des Montagnes Rocheuses, mélangez une partie de vert de Paris avec onze de son et ajoutez une partie de sel ; sans le sel la sauterelle ne toucherait pas ce mélange. Mélangez en brassant et ajoutant autant d'eau qu'en peut obsorber le mélange. Répandez sur le sol en aussi petites parcelles que possible. Une livre de vert de Paris doit fournir assez pour couvrir une bande de deux milles de long sur quinze verges de largeur. Répandez un mélange frais tous les deux jours.

Si vos pois de semence n'ont pas été trais pour prévenir l'attaque de la mouche des pois, faites des fumigations de bisulfite de carbone aussitôt que les pois sont coupés.

Pour combattre la teigne du pois ajoutez une livre de vert de Paris à 100 gallons d'eau et pour chaque vingt cinq gallons du mélange mettez une livre de savon d'huile de baleine, puis répandez.

Contre les diverses espèces de chenilles le Dr Fletcher emploie avec succès les deux formules suivantes : Entourez de bandes de papier les jeunes pousses des plantes annuelles, ou bien empoisonnez les chenilles en leur offrant comme appâts des petits paquets de plantes ou herbes fraîchement coupées, et préalablement trempées dans une solution de vert de Paris, vous aurez soin de distribuer ces paquets d'herbes sur le terrain.

Une modification heureuse de ce système a été employée en ces dernières années dans la Colombie où on l'appelle "le remède au son empoisonné". La première expérience en a été faite il y a déjà quelques années en Californie pour protéger les vignobles contre les sauterelles, et depuis ce procédé s'est répandu largement en raison tant de son efficacité que de la facilité avec laquelle il se prépare et s'emploie. Ce mélange consiste de son humidifié avec de l'eau douce et de vert de Paris dans la proportion de une livre pour cinquante livres de son. La meilleure méthode à employer pour la fabrication de ce mélange consiste à mettre un peu de sucre dans un seau d'eau, puis à humecter une petite quantité de son et continuer à ajouter du son jusqu'à ce que le mélange soit presque sec. Si l'on ajoute le vert de Paris au son sans avoir eu la précaution de l'humidifier au préalable, il tombe de suite au fond et la majeure partie du mélange en est indemne. On emploie ce mélange en éparpillant tout autour des plantes que l'on veut protéger.

Contre les vers rongeurs qui s'attaquent aux citrouilles, aux melons et aux cornichons, le meilleur remède dit-on, le plus efficace consiste à cueillir les vers sur les plantes de bon matin. L'on peut détruire les jeunes vers en employant une émulsion de kerosène ou de savon d'huile de baleine. Pour faire l'émulsion de kerosène prenez deux gallons d'huile de charbon, une demi livre de savon et un gallon d'eau. Faites dissoudre le savon dans l'eau bouillante, retirez du feu et tandis que c'est encore chaud versez dedans l'huile à charbon en tournant énergiquement le mélange.

Avant de vous en servir mélangez avec neuf parties d'eau. Si la mouche des tomates s'attaque à votre récolte employez pour vous défendre la bouillie bordelaise, dont la formule a été donnée déjà.

Encouragement donné aux fils de cultivateurs

Les cultivateurs encouragent-ils leurs fils! Si vous gardez vos fils à la ferme, vos filles sentiront-elles le désir d'aller habiter la ville? Non! Elles sentiront que leurs soins, leur aide est requise et que quelque bon jour elles deviendront les compagnes de vos fils; elles partageront les labeurs et réjouiront de leur présence le toit familial. Si vous passez quelque temps dans une famille de cultivateur il arrive que vous êtes surpris de voir que le chef de la famille vit seul. Le père demande-t-il conseil à son fils, lui parle-t-il de son travail quotidien?

Envoie-t-il ses fils à l'Ecole d'Agriculture, pour voir et apprendre la culture, l'élevage des bestiaux et les industries laitières?

L'envoie-t-il aux exhibitions d'automne et d'hiver, où il pourrait examiner et étudier à loisir, prendre des notes et remarquer ce qui améliorera son mode de culture? Lui demande-t-il quelle opinion il a de l'élevage des bestiaux, des travaux des champs. S'il n'aurait pas quelque méthode préférable à lui suggerer pour l'avancement de ses industries et pour la culture des produits qu'il récolte?

Lui accorde-t-il un bénéfice sur tous les produits de sa ferme, afin d'éveiller son intérêt et de captiver ses heures de travail? Le contraire m'a été si souvent prouvé que je ne suis pas surpris, après tout, de voir tant de jeunes gens s'éloigner de la ferme qui les a vu naître et qui devrait les voir grandir et vieillir. Pourquoi cela? Si vous étudiez à fond cette question, vous verrez que dans neuf cas sur dix le père pretend que le temps court toujours, il viendra assez vite le jour où les fils devront se creuser la tête. que savent les garçons? Ils n'ont point d'expérience. Qu'ils attendent l'âge. Quand ils seront vieux comme moi alors, ils connaîtront quelque chose et pourront donner des conseils.

Devrons-nous attendre aussi longtemps? L'esprit de vos fils est bien plus actif à présent que quand ils auront vieilli! Qui peut être plus intéressé qu'un fils intelligent et actif, qui se sent indispensable et apprécié à la ferme? Il a des idées neuves que son père n'a jamais eues. Ne serait-il pas bon de les connaître?

Le Canada envoie des hommes partout pour encourager l'émigration. Les Canadiens sont recherchés et aimés par toutes les nationalités, parce qu'ils sont des travailleurs ardus, des gens sensés, intelligents, probes, et industrieux, c'est un fait avéré. Alors pourquoi, pères de cultivateurs, ne pas forcer vos fils à réintégrer le toit familial ? pourquoi ne pas les rendre indispensables aux travaux de la ferme, leur faire aimer la culture du sol natal qui est si riche, si fructueux et si reproducteur ? Forcez vos fils à rentrer au foyer et cette terre incomparable, nouvelle terre promise, se passera dorénavant des émigrés qui croissent, malheureusement, de jour en jour. Donnez leur votre expérience et tâchez de les intéresser, qu'ils sentent que vous avez besoin de leurs services, qu'ils vous sont indispensables. Procurez leur de bonne littérature, ne regardez pas aux dépenses à ce sujet, le coût en est d'ailleurs minime et le résultat vous paiera amplement croyez-le bien. Vous développerez de cette manière, les idées de vos fils et vous gouvernerez la Puissance, avant longtemps. Envoyez les aux écoles d'agriculture, aux exhibitions annuelles qui se tiennent dans les principales villes de la Puissance. Ils rapporteront un essaim d'idées et de connaissances pratiques qui élargiront leur horizon et les rendront aptes aux travaux les plus minutieux de cette branche d'industrie qui a nom l'agriculture. Les cultivateurs veulent faire de leurs fils des docteurs, des avocats, des notaires, des industriels, c'est beau, mais le pays est infesté de professionnels qui gagnent misérablement leur vie. Il est vrai qu'un grand nombre des hommes d'états influents sont des fils de cultivateurs et c'est un honneur pour leurs parents, mais d'un autre côté la culture n'est-elle pas une œuvre admirable. Quoi de plus beau que de travailler avec la nature sous un ciel rayonnant, entouré des beautés sublimes de la Création ? Père ne forcez pas vos fils à s'expatrier ; faites en sorte qu'ils apprennent à aimer la plus belle et la meilleure partie de la terre de Dieu. "Le Ferme" ; qu'ils deviennent vos aides, vos associés, des hommes dans la force du terme, dignes par leurs mœurs et leurs travaux de vous succéder.

POUR LES FERMIERS

Les insectes nuisibles et autres ennemis du fermier et le moyen d'y remédier

(Article fourni par le Département de l'Agriculture à Ottawa.)

Il n'y a pas de sujet d'une importance plus capitale pour le fermier, en ce moment de l'année, que d'être informé des moyens de lutter contre ses ennemis naturels, afin de lui permettre de les combattre avec efficacité et d'une manière économique.

L'espace dont nous disposons dans les colonnes de l' "Echo" ne saurait nous permettre de parler de tous les insectes d'une réelle importance ; nous croyons cependant avoir résumé dans les lignes suivantes toutes les informations vraiment importantes.

Le Rongeur de la racine du trèfle se combat de façon efficace par un changement immédiat de culture dans le champ infesté, en ayant soin de labourer immédiatement après la récolte du foin, quand le trèfle a repoussé.

Contre le Charançon du trèfle vert le remède le plus efficace est de faucher de très bonne heure.

Le ver du Chou, l'ennemi le plus fréquent des jardiniers, qui s'attaque également aux racines et aux légumes, peut facilement être détruit en saupoudrant avec la poudre de Pyrèthre ou avec la Chaux.

Dans les champs de navets, saupoudrez avec un mélange de une livre de vert de Paris et cinquante livres de farine commune, ou de plâtre, de chaux éteinte, ou de toute autre poudre sèche.

Contre la larve de la racine du chou, laquelle s'attaque également aux chouxfleurs, aux radis et aux oignons, de nombreux essais ont été tentés avec plus ou moins de succès. Pour les choux ou choux-fleurs, le Prof. James Fletcher, entomologiste du gouvernement a obtenu les meilleurs résultats par l'usage des rondelles de papier, goudron de Cough ; pour les autres végétaux, ce qui donne les meilleurs résultats c'est l'emploi de mélanges carbolisés.

Contre le ver du navet, le remède le plus efficace consiste à asperger avec une solution d'émulsion de kérosine ou de savon d'huile de baleine, à raison d'une livre dans six gallons d'eau.

On asperge aussitôt que les premiers insectes font leur apparition en août ; ayez soin aussi d'enfouir à la charrue, profondément les feuilles aussitôt qu'elles ont été séparées des racines, car l'on a trouvé de nombreuses colonies d'œufs dans ces feuilles.

L'abeille du navet rouge qui s'attaque aussi aux autres espèces de navets, et autres racines, se combat efficacement en saupoudrant les plantes attaquées de poisons arsenicaux, comme on le fait pour la mouche Colorado.

Pour la mouche de l'asperge, aspergez, soit avec une émulsion de Kerosine, soit avec une émulsion de savon d'huile de baleine.

La Gale des pommes de terre se combat efficacement de la façon suivante: faites tremper les tubercules pendant deux heures, dans une solution de huit onces de Formaline de commerce (Formaldehyde) dans 15 gallons d'eau ou pendant une heure et demie dans une solution de deux onces de Sublimé corrosif dans 16 gallons d'eau. Lorsque les tubercules sont secs, coupez-les pour les planter.

La Formaline a l'avantage de n'être pas poison et de n'être pas corrosif. Le Sublimé Corrosif est un poison violent quand il est absorbé à l'intérieur du corps, et corrode les métaux. Par suite la solution doit être faite dans des vases de bois ou de verre. Tout tubercule ainsi traité doit être semé, ou immédiatement détruit, et le résidu de la solution doit être enfoui de suite dans un trou creusé en terre.

La mouche à patates se détruit de la façon suivante : mélangez quatre livres de pierres bleues, quatre livres de chaux vive, quatre onces de vert de Paris, et ajoutez quarante gallans d'eau. Il faut faire dissoudre le sulfate de cuivre à part dans un vase de bois ou de terre, dans quatre ou cinq gallons d'eau. Faites éteindre la chaux dans un autre vase, et si après l'opération elle se trouve être en grains ou grumeaux, il faut la faire passer au travers d'une grosse toile à sac ou d'un crible. Mettez ensuite la solution de sulfate de cuivre (vert de Paris) dans un baril—vous pouvez pour plus de facilité faire votre solution de sulfate de cuivre directement dans ce baril—ajoutez de l'eau jusqu'à la moitié du baril, puis mettez la chaux, achevez de remplir le baril d'eau, et remuez le tout avec soin. Le mélange se trouve prêt à être employé, Vous aurez avantage à préparer à l'avance et garder pendant la saison une solution de sulfate de cuivre, et de la chaux préparée de façon à n'avoir plus qu'à mélanger au moment où vous en avez besoin.

Dans vos mélanges observez toujours avec soin les proportions fixées.

Pour la carie des pommes de terre mettez six livres au lieu de quatre de sulfate de cuivre.

Contre la mouche de Hesse, les remèdes sont les suivants : semez tard, brûlez tous les résidus pendant l'hiver et au printemps enfouissez profondément à la charrue les chaumes aussitôt après la récolte. De cette façon lorsque les mouches viendront à éclore, avec leurs ailes très délicates, elles ne pourront atteindre la surface du sol. Vous pouvez aussi avec succès passer la herse sur le champ aussitôt après la récolte de façon à provoquer une nouvelle végétation du grain répandu sur le champ pendant la moisson.

En général le moyen préventif le plus efficace contre les divers insectes qui attaquent le blé c'est de brûler la paille et le chaume aussitôt après la récolte.

UN ELEVAGE PAS BANAL

Il y a des gens qui élèvent des bœufs, des chevaux, des moutons, des poules, des cochons, des canards, des pintades, des pirons (on appelle ainsi chez moi les oies); on en voit tout autour de soi.

Ceux-ci pratiquent l'élevage des lapins.— "L'art d'élever des lapins et de s'en faire trois mille livres de rente" est un livre qui a fait quelque bruit il y a cinquante ans,— des faisans, des chevreuils, des perdreaux et des lièvres pour repeupler les chasses des richards qui peuvent se payer du gibier artificiel.

Ceux-là se livrent à la culture des escargots, des écrevisses, des grenouilles même, tout ce qui se mange trouvent toujours acquéreur. Je ne parle pas de la culture des poissons d'eau douce et d'eau salée: c'est bien connu.

Quelques-uns élèvent des lions, des tigres, des panthères, des éléphants et des autruches pour avoir leurs plumes, sans parler des boas plus ou moins constrictors et autres reptiles ou crocodiles; ce sont des industries moins repandues, mais qui ne sont pas ignorées.

Beaucoup élèvent des enfants, les leurs ou ceux des autres, et la pièce de Brieux "Remplaçantes", a donné à cette industrie: le puériculture, un regain d'actualité.

Mais il existe en Angleterre, un élevage qui est unique au monde et qui ne doit pas redouter la concurrence ! c'est l'élevage des papillons. Pas des papillons ordinaires, bien entendu! Il y a bien assez de chenilles sur les choux, sur les arbres fruitiers et sur les légumes sans qu'on ait besoin de soigner l'éclosion de leurs œufs et de veiller aux premiers pas de leurs larves.

Non, ce qu'élève l'entomologiste anglais, sir William Watkins, qui a eu le premier l'idée de cette industrie, ce sont des papillons d'espèces rares.

La "ferme à papillons" qu'il a créée à Eastsbourne vers 1870, pour l'élevage en grand des papillons, fournit par milliers des papillons de choix aux collectionneurs et aux divers musées de la terre entière. Cet établissement, qui sera longtemps encore unique en son genre, couvre, tout près de la côte sud de l'Angleterre, et dans un endroit convenablement abrité des vents du large, un espace de 4,000 mètres carrés (environ 13,000 pieds). C'est une sorte de vaste jardin rempli de fleurs et d'arbres rares, entouré d'un très haut grillage où voltigent en liberté plusieurs milliers de papillons d'espèces variées et rares.

Ces gracieux insectes ont vu le jour pour la plupart dans la ferme même qui possède les espèces les plus renommées. M. Watkins reçoit de tous les pays des œufs qui sont soumis à un mode d'incubation spécial, fabricant de couveuses artificielles pour œufs de papillon, voilà un métier où il doit y avoir du chômage, puis les chenilles provenant de ces œufs sont nourries à la brochette et entourées de soins minutieux.

Dès leur éclosion, et aussitôt qu'ils ont atteint leur complet développement, les papillons sont triés, un certain nombre, les plus parfaits, sont conservés comme reproducteurs les autres sont asphyxiés et montés. On obtient ainsi pour les collections des sujets absolument intacts et dans toute leur beauté.

Certains de ces magnifiques insectes, d'une grande rareté, atteignent des prix considérables.

Il n'y a vraiment que les Anglais capables de se risquer dans de pareilles entreprises.

Formation des tubercules de pommes de terre

L'opinion que le tubercule de la pomme de terre résulte de l'attaque du genre "fusarium," rencontre de plus en plus créance dans le monde des savants agricoles. Il est certain qu'au début de l'introduction de la pomme de terre, les graines ne produisaient pas de tubercule, probablement parce que les champignons bienfaisants n'existaient pas dans le sol. Il en était pour la pomme de terre comme pour les orchidées dont nos jardiniers ne purent multiplier les plantes par semis qu'au bout d'un temps assez long, alors qu'on eût apporté du sol où croissaient les précieuses plantes.

Cette version expliquerait pourquoi "le rendement des pommes de terre est si variable," pourquoi certaines plantes-mères sont coureuses et donnent peu de tubercules.

Elle expliquerait également pourquoi les lavages des tubercules avec des solutions antiseptiques faibles (sulfate de cuivre, sublimé), sont préjudiciables au rendement. C'est qu'alors les germes microscopiques qui existent à la surface des tubercules seraient en partie détruits.

Copenhague, 24 juin.—L'arrivée ici, aujourd'hui, retour des Antilles, du croiseur danois "Valkyrien", après avoir sauvé tant de personnes appartenant à l'île de la Martinique, a été marquée par des démonstrations populaires. Le ministre de la marine s'est rendu à bord et a remis au commandant des dépêches du roi Charles et du prince héritier Frédéric le félicitant pour ces beaux actes de sauvetage.

L'Assortiment de Chapeaux de Paille

le plus considérable et le plus complet de Montréal.— Chapeaux de paille depuis 15c. jusqu'à $40.00, aux grands magasins Chas. Desjardins et Cie, 1538 à 1541, rue Ste-Catherine. 162-2.

LE JEU DE DAMES

A nos correspondants

Prière aux personnes qui auraient à nous envoyer quelque communication au sujet du jeu de Dames, problèmes, solutions, etc., d'adresser leurs lettres à M. Thaddée Brunet, 223 rue des Commissaires, Montréal.

—MATCH GENDRON ET DUBUC.—

A Monsieur le Rédacteur du Jeu de Dames, "Le Journal".
Cher Monsieur,

Les nombreux amateurs du beau jeu de Dames sont à se demander présentement si M. Gendron n'a pas entrepris une trop forte tâche en s'engageant à battre M. Dubuc, qui n'est pas un homme pour se laisser couper l'herbe sous le pied.

Les "Gobelets", dont M. Dubuc est le champion ont appris par-ci par-là que M. Gendron était d'opinion qu'ayant battu M. Jos. Ranson, il se croyait le Roi du Damier.

Mais cependant, il s'y trouve un autre joueur tout aussi fort que M. Gendron et ensuite des quatres parties jouées entre ces deux Messieurs on peut juger de la surprise de M. Gendron...

Son représentant M. P. Boisvert, contait beaucoup plus sur la capacité de son homme et en voyant le résultat des dernières parties, il fut pris d'une telle malaise qu'il lui avalu un bain turc.

Voici maintenant le résultat des quatres parties jouées entre ces deux maîtres.—

La première fut une exhibition et fut nulle.

La seconde fut à la faveur de M. Gendron. Mais M. Dubuc dit qu'à la troisième il lui ferait virer une crêpe et il tint parole.

La quatrième qui fut jouée dimanche dernier fut nulle.

Eh bien monsieur le Rédacteur, en vous remerciant de l'hospitalité de votre journal, je prierais tous les amateurs de venir en foule au No 993 rue Ontario. Dimanche prochain le 29 juin pour être témoins de la cinquième partie.

Signé: UN AMATEUR, E. D.
Montréal, 25 juin 1902.

PROBLEME No. 113.

Composé par C. E. St-Maurice, fils, Montréal.
Noirs,13 pièces.

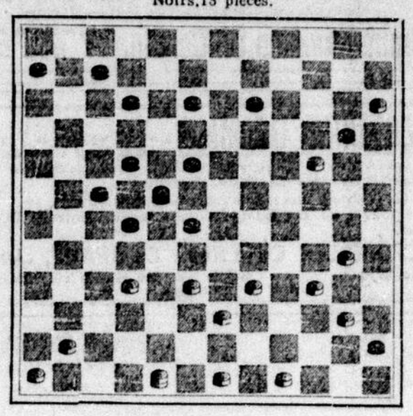

Blancs, 14 pièces.
Les Blancs jouent et gagnent.

—:o:—

PROBLEME No. 114.

Composé par M. Henri Boisclair, Montréal.
Noirs 7 pièces.

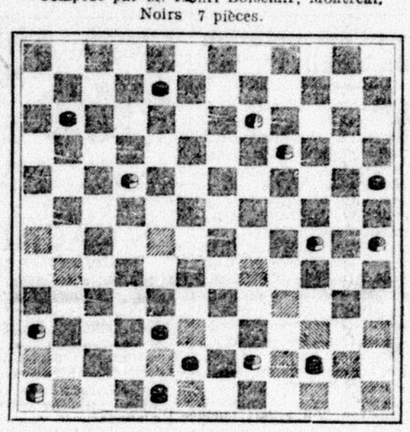

Blancs 8 pièces.
Les Blancs jouent et gagnent.

—:o:—

PROBLEME No. 115.

Composé par M. P.A. Lamarre, Montréal.

Noirs 14 pièces. Dames sur 14-37-67.
Pions sur 10-19-25-31-35-36-40-41-43-47-48.
Blancs: 17 pièces sur 22-27-33-44-45-46-49-50-51-54-56-58-59-64-66-68-72.
Les blancs jouent et gagnent.

—LE JEU FRANÇAIS. —

PROBLEME No. 25.

Composée par M. T. Brunet.

Noirs: 14 Pions sur 6-8-9-10-11-13-14-15-20-21-27-31-32-45.
Blancs: 12 Pions sur 18-22-23-24-29-30-34-35-36-40-42-43.
Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DU PROBLEME No. 110.

Blancs.	Noirs.	Blancs.	Noirs.
57—à—29	7—à—13A	39—à—61	44—à—49
29—à—36	13—à—20	61—à—67	49—à—55
17—à—34	20—à—26	67—à— 6	43—à— 4
34—à—14	26—à—32	6—à—17	4—à—24
14—à—20	32—à—38	41—à—69	30—à—41
20—à—39	38—à—44	69—à—17 gagnent.	
Blancs.	Noirs.	Blancs.	Noirs.
57—à—29	A30—à—36	29—à—62	49—à—69
41—à—30	43—à—69	28—à—41	69—à—36
17—à—28	69—à—49	30—à—52 gagnent.	

Les sans variante non inclus sont asses facile à voir.

SOLUTION DU PROBLEME No 111.

Blancs	Noirs.	Blancs	Noirs.
53—à—47	40—à—66	63—à—58	52—à—63
26—à—21	37—à—15	65—à—60	66—à—53
25—à—20	13—à—26	71—à—59	53—à—64
14—à— 8	1—à—14	71—à—10	16—à— 3
38—à—33	27—à—38	29—à— 5	42—à—29
61—à—56	49—à—51	5—à—52 gagnent.	
50—à—45	39—à—50		

SOLUTION DU PROBLEME No 112.

Blancs.		Blancs.	
47—à—41	58—à—51	43—à—37	32—à—25
25—à— 1 gagnent.			

LE JEU FRANÇAIS.—

SOLUTION DU POBLEME No 24.

Blancs.		Blancs.	
24—à—20	27—à—21	32—à—23	40—à—20
31—à—22	36—à—31	23—à— 1 gagnent.	
47—à—41	39—à—33		

SOLUTIONS JUSTES.

MM. P. A. Lamarre, C. E. St-Maurice, Art. Payette, A. Ready, Ed Renaud, Henri Boisclair et Elzéar Ducepte, tous de Montréal.

Adélard J. Gaudreau, St-Jude; J. U. Dalbec, Fitchburg, Mass.; Jos. Brisebois, Théodule Leblanc, Lachine.

Le " LA FAYETTE " vous donne plus pour cinq cents que n'importe quel autre cigare qui se vende aujourd'hui en Canada.

163—a—(2)

BERTHIERVILLE

Distribution des prix au collège Saint-Joseph

Les élèves du Collège Saint-Joseph de Berthierville, à l'occasion de la distribution des prix, ont donné, jeudi soir, le 19, une jolie séance dramatique et musicale. On a interprété avec succès l'émouvant drame "Les Jeunes Captifs" et la désopilante comédie de Labiche et Marc-Michel "Soufflez-moi dant l'œil."

Les jeunes acteurs ont fait preuve de grandes dispositions dans l'art de peindre la pensée et les sentiments des personnages qu'ils remplaçaient.

Les spectateurs dont la salle académique était littéralement remplie, ont surtout suivi avec intérêt et émotion les différentes scènes de la tragédie et à plusieurs reprises, ont fait entendre de vifs et sympathiques applaudissements.

Les rôles de Rodolpho, chef des brigands, du comté de Lansfield, de Fréderic et d'Alfred, fils du comte, de Piétro, lieutenant de Rodolpho et de Sterno, dans les "Jeunes Captifs", étaient respectivement remplis par O. Clermont, A. Rochette, F. X. Chevalier, C. Gadoury, A. Laporte et Phil Lacerte; et ceux de MOUILLEBOUCHE et TROPICAL dans "Soufflez-moi dans l'œil" par A. Laporte, Jos. Lacoursière.

La fanfare et l'orchestre du Collège se sont fait entendre pendant les divers entr'actes, et, de l'opinion de tous, nos jeunes musiciens n'ont pas peu contribué à rendre la soirée agréable et intéressante.

Après la représentation des pièces tragique et comique, on fit solennellement la distribution des prix aux différentes classes qui composent le cours d'études; puis après l'exécution d'un morceau d'orchestre, on procèda la distribution des prix spéciaux. Voici la liste de ces derniers:

1er prix de conduite: Ce prix n'est accordé qu'à ceux qui ont conservé la note de "Conduite Excellente" pendant les dix mois de l'année scolaire.

Ont mérité ce prix: MM. Aimé Laporte, On. Champagne, J.-Bte Bellerose, Ls Chevrette, Th. Plante, Jos. Lafrenière, Rémi Hérard, Cam. Lavigne et Jos. Coulombe.

2e prix de conduite: Ce 2e prix est accordé à ceux seulement qui ont obtenu l'excellence de conduite pendant neuf mois.

Il a été mérité par: MM. Chs Ed. Landry, Alb. Généreux, O. Lamarche, Théodore Dandurand, Zoth. Courchesne, Avila Boucher, Romulus Gadoury, Art. Provost, Eusèbe Joly.

Prix de servants de messe mérités par: MM. Viat. Lefebvre, On. Champagne, Art. Chênevert et Vict. Chênevert.

Prix de cérémonies religieuses mérite par M. Aldéi Trahan.

Prix de piano, mérité: 1ère division, par MM. Don. Adam, Raoul Augustin, Art. Provost, J.-Bte Jolicoeur, F.-X. Chevalier;

2ième divison, par: Osc. Gagnon, Eug. Fournier, Em. Curodeau,

Prix de violon mérité par: Art. Bélanger Léo Paul Aubin, Vict. Allard, Gilles Laferrière.

Prix de cornet mérité par Alb. Gauthier.

Prix de chant, $5.00 en or, gracieusement offert par une amie de la maison et mérité par M. A. Laporte de Saint-Norbert.

Prix de clavigraphie, présenté par M. Om. DesRosiers, de Southbridge, Mass., ancien élève du collège, pour récompenser le plus grand succès dans la pratique de la clavigraphie et décerné à M. H. Paquin, de Saint-Alexis des Monts.

1er prix de fanfare, présenté par la commission scolaire de la paroisse de Berthier, pour récompenser l'élève le plus méritant de la fanfare, décerné à M. Aimé Laporte, élève de première année d'affaires.

2me prix de fanfare présenté par la maison pour récompenser l'assiduité et l'application aux exercices de la fanfare, mérité par MM. Viat. Lefebvre, Nap. Gariépy, Art. Bélanger, Don. Adam, Ol. Lamarche, J.-Bte. Belle-Rose, Eug. Casaubon.

Le tirage au sort a favorisé M. Art. Belanger.

" L'Etudiant, aujourd'hui et demain."

Sujet de composition française donné aux élèves des classes de Lettres et d'Affaires, avec récompense d'un magnifique volume offert par la commission scolaire de Berthier pour récompenser l'élève qui aurait le meilleur travail littéraire.

Le suffrage des professeurs attribue la palme à M. Alf. Rochette, élève finissant.

Une mention honorable a été méritée par MM. Jos. Lacoursière, Geo. Alp. Daviault, Art. Saint-Jean, Saül et Don. Adam.

Prix de sténographie: présenté par M. Vict. Gravel, de Fitchburg, Mass., ancien élève du collège pour récompenser l'élève qui a fait le plus de progrès dans l'étude de cet art, mérité "ex-aquo," par MM. Donat Adam et Em. Constantin. Ce prix a été tiré sort et gagné par M. E. Constantin.

Prix de "Succès," généreusement offert par la Librairie du Sacré-Coeur d'Outremont à l'élève qui a été le plus heureux dans ses examens et mérité par M. Don. Adam.

Prix de conversation anglaise, offert par la maison, en récompense de l'application dans l'étude pratique de la langue anglaise, décerné à M. Ol. Lamarche.

Prix "d'orchestre", un violon de la valeur de $20.00, généreusement offert par M. Théod. Constantin, marchand de Saint-Henri de Montréal, à l'élève qui joue son instrument avec le plus de justesse et de précision, mérité par M. Em. Constantin, de Verdun.

Trois prix ont été alloués par la maison, pour concours de dictée française et anglaise, avec analyse ou signification des modes présentant quelques difficultés.

Ces concours ont été donnés chaque mois de l'année scolaire et la récompense est accordée à l'élève qui a conservé la plus grande somme de points:

Le premier, dictée française, a été ouvert aux élèves de syntaxe et le prix a été gagné par M. J.-Bte Belle-Rose.

Le deuxième, dictée anglaise, ouvert aux élèves de classe des Lettres, la récompense a été meritée par M. Donat Adam.

Le troisième, dictée anglaise, aussi ouvert aux élèves des classes d'Affaires et M. Jos. Lacoursière, élève finissant, a été l'heureux gagnant de la récompense.

Prix de comptabilité: un magnifique volume offert par M. Chas Gaucher, surintendant de la "Lawrence Felting Co.," Milville, Mass., ancien élève du collège, à l'élève qui a remporté le plus de succès dans l'étude de la comptabilité, décerné à M. Alph. Daviault, de Berthierville.

Prix de "Bonne éducation," ce prix est offert par M. H. Paré, vicaire à Salem, Mass., à l'élève qui s'est fait le plus remarquer par sa politesse et sa bonne tenue, il a été mérité par MM. Aimé Laporte, Geo. Alp. Daviault, Alp. Rochette, Clet Courchesne, Wilbrod Paquin et Art. Chênevert.

Le tirage au sort a favorisé M. Geo. Alp. Daviault.

Prix d'instruction religieuse, présenté par le Rév. Père Bellerose, P.S.V., chapelain du collège et décerné à M. Clet Courchesne, 1ère année d'affaires.

Prix Legris: Médaille d'or présentée par M. J. H. Legris, M.P., pour succès en classe d'affaires, décernée à M. Geo. Alp. Daviault, élève finissant.

Prix Levasseur: Médaille d'or présentée par M. Thomas Levasseur, de Clair, N. B., pour succès aussi en classe d'affaires et méritée par M. Alf. Rochette, élève finissant.

Prix Archambault: médaille d'or présentée par M. J. E. Archambault, M.P., pour succès en loi et correspondances commerciales, méritée par M. Ls. Nap. Gariépy, élève de 2e année d'affaires.

Prix Champagne: Médaille d'or présentée par M. Geo. Champagne, de Berthierville, pour succès en mathématiques, décernée à M. Osc. de Grandpré, élève finissant.

Prix Lacoursière: médaille d'or présentée par M. le docteur Henri Lacoursière, de St-Victor de Tring, à l'élève qui a remporté le plus grand succès dans l'étude des langues française, anglaise, méritée par M. Jos. Lacoursière de St-Casimir.

Prix Cossette: médaille d'or présentée par M. Oct. Cossette, de Valleyfield, pour succès en arithmétique et comptabilité, décernée à M. Oct. Clermont, de Champlain.

La distribution des prix terminée, M. le directeur fit connaître le résultat de l'examen pour l'obtention des diplômes d'études commerciales et académiques.

Six élèves ont subi cet examen avec le succès suivant: MM. Geo. Alp. Daviault et Alp. Rochette, de Berthierville, ont obtenu le diplôme d'études commerciales et académiques françaises et anglaises, avec grande distinction. MM. Oct. Clermont, de Champlain, et Oct. de Grandpré, de Berthierville, avec distinction, et MM. Ls. Nap. Gariepy, de Berthierville, et Jos. Lacoursière, de St-Casimir avec satisfaction.

Après la collation des diplômes, M. Joseph Lacoursière, de St-Casimir, prononça avec aisance, le discours d'adieu, puis la foule se dispersa aux accords de "Vive la Canadienne".

SAINT-DENIS Rivière Richelieu

Voici les noms des élèves qui ont obtenu des récompenses à la distribution des prix, au collège Saint-François-Xavier, à Saint-Denis, le 18 juin dernier:

1ère année.—Roméo Picard, Edmond Charland, Stanislas Richard, John Robidoux, Georges Marleau.

2e Année.—Henri Nerron, Edmond Dufresne, Arthur Bousquet.

3e Année.—Eugène Maillet, Henri Jeanson, Arthur Archambault, Georges Etienne Dagenais, Oswald Dauray, Lucien Carie, Esphège Charest, Arthur Dansereau, Albani Michon, Amédée Desmarais, Alphonse Bourgeois, Napoléon Blanchard, Dolor Laflamme, Jos. Gaudette.

4e Année.—Ernest Jeanson, Roméo Charest, Alph. Archambault, Roméo Richard, Arthur Messier, Armand Bousquet, Joseph Laflamme, Wilbrod Baganière, Raphaël Vigeant, Adolphe Bourgeois, Almanzor Desrosiers.

5e Année.—Adolphe Gaudette, William Dragon, Roméo Laflamme, Aldéric Jalbert, Armand Martin, Aimé Valin, Arsène Larivière, Alfred Richard.

6e Année.—Ernest Dupré, Alexandre Dragon, Frédéric Bousquet, Oscar Benoit, Gaspard Bissonnet, Josaphat Dragon, Arthur Geoffrion, Emile Meunier, Dolor Archambault, Fernando Valin, Emile Girard, Camillus Leblanc, Jules Archambault.

Classe des Lettres.—Stanislas Lajoie, Joseph Orphir Tessier, Albert Laflamme, Arthur Lamothe, Paul Geoffrion.

Classe d'Affaires. — Henri Langlois.

PRIX SPECIAUX

PRIX MICHON

Une médaille d'or d'une valeur de cinq piastres ($5.00), présentée par M. J.B. Michon, chanoine, curé de St-Denis, comme premier prix d'excellence de conduite, a été décerné à Oscar Benoit, élève de 6e année.—St-Denis.

PRIX RICHARD

Une montre d'or, présentée, par M. J.B. Richard, M.D., de St-Denis, comme deuxième prix d'excellence de conduite, a été méritée par Arsène Larivière, élève de 5e année.—La Présentation.

PRIX GIROUARD

Une montre d'or, présentée par M. Zéphir Girouard de St-Denis, comme troisième prix d'excellence de conduite, a été méritée par Arthur Messier, élève de 4e année,—Montréal.

PRIX BELLEAU

Un nécessaire de calligraphie, présents par Madame B. Belleau, Ottawa, comme quatrième prix d'excellence de conduite, a été décerné à Oscar Benoit, élève de 6e année.—St-Denis.

PRIX PICARD

Une médaille d'or, offerte par M. Hormisdas Picard, M.D. de St-Denis, à l'élève qui s'est le plus distingué par son travail, décerné à Emile Meonier, élève de 6e année.— La Présentation.

PRIX MAILLET

Une médaille d'or, accordée par M. Herbert Maillet, M.D., Montréal, pour un concours sur les mathématiques, ouvert à la classe de Lettres, a été gagnée par Stanislas Lajoie,—St-Denis.

PRIX D'ANGLAIS

Offerts par le Collège, pour encourager l'étude de l'anglais dans chaque classe, ont été mérités par Albert Laflamme, Dolor Archambault, Roméo Laflamme, Ernest Jeanson, Henri Jeanson.

PRIX DE PIANO

Décernés à Alexandre Dragon, Emile Meunier, Napoléon Blanchard.

PRIX D'INSTRUCTION RELIGIEUSE

Décernés à Stanislas Lajoie, Fernando Valin, William Dragon, Wilbrod Laganière, Eugène Maillet.

PRIX DE CEREMONIES

Décernés à Emile Meunier, Fernando Valin.

PRIX DE BIENSEANCE

Décerné à Armand Martin.

PRIX DE CLAVIGRAPHIE

Décernés à Arthur Lamothe, Jos. Orphir Tessier.

PRIX DE CALLIGRAPHIE

Décernés à Arthur Lamothe, Camillus Leblanc, Roméo Laflamme, Wilbrod Laganière, Arthur Archambault.

PRIX DE STENOGRAPHIE

Décernés à Arthur Lamothe, Alex. Dragon.

PRIX DE CHANT

Décernés à Alexandre Dragon, Eugène Maillet.

PRIX D'AGRICULTURE

Décernés à Joseph Gaudette, élève de 3e année.

PRIX DE DESSIN

Décernés à Ernest Dupré, Arthur Lamothe.

PRIX FOREST.

Ce prix, fondé par le Révérend Père C. C. Forest, C. S. V., directeur du collège, consistant en une année d'enseignement gratuit, est offert aux élèves dont la conduite a été excellente pendant dix mois.

Le sort favorise Alexandre Dragon, élève de 6e année, St-Denis.

CONDUITE EXCELLENTE

Premiers prix décernés par ordre de mérite à ceux qui ont eu une conduite excellente pendant les dix mois de l'année:

Arsène Larivière, élève de 5e année La Présentation.
Albert Laflamme, classe de Lettres, St-Marc.
Arthur Messier, 4e année, Montréal.
Oscar Benoit, 6e année, St-Denis.
Emile Meunier, 6e année, La Présentation.
Stanislas Lajoie, Classe de Lettres, St-Denis.
Alexandre Dragon, 6e année, St-Denis.
Oswald Dauray, 3e année St.Denis.
Dolor Archambault, 6e année, St-Marc.
Gaspard Bissonnet, 6e année, St-Denis.
Wilbrod Laganière, 4e année, St-Denis.
Roméo Picard, 1ère année, St-Denis.
Raphaël Vigeant, 4e année, St-Denis.
Arthur Geoffrion, 6e année, St-Marc.

SECONDS PRIX.

Décernés à ceux qui, pendant l'année, ont mérité la note excellente pendant neuf mois.

Ernest Jeanson, 4e année, St-Denis.
Joseph Gaudette, 3e année, Ste-Victoire.
Armand Martin, 5e année, Etats-Unis.
Aldéric Jalbert, 5e année, St-Denis.
Adolphe Bourgeois, 4e année, St-Antoine.
Ernest Dupré, 6e année, Etats-Unis.
Camillus Leblanc, 6e année, St-Denis.
Albani Michon, 3e année, La Présentation.

PROGRAMME.

1. Salut aux Vacances.— Chœur des élèves. Soliste :— Alex. Dragon
2. Distribution des prix. Aux 1ère, 2e 3e 4e 5e années.
3. Le Billet de Logement. Quatuor. .... Les élèves
Distribution des prix. aux 6e et 7e années.
4. Petite comédie.— Normand et Gascon
5. Distribution des prix spéciaux.
6. O Canada Chœur des élèves.

Vacances !

La rentrée des élèves aura lieu le 2, premier mardi de septembre.

VIN DES CARMES

DANS LA CONVALESCENCE DE TOUTES LES MALADIES

Le Tonique par Excellence

GUERIT

L'anémie.
Les pâles Couleurs.
La faiblesse générale.
Le manque d'appetit.
Les digestions lentes.
Les douleurs dans l'estomac après les repas.
La migraine.
Les brûlements d'estomac.
La faiblesse musculaire, qui produit si fréquemment la manque d'énergie et de volonté.
La constipation, parce que ce vin est un tonique musculaire.
Incomparable dans tous les cas de maladies qui causent **l'épuisement** ou le **faiblesse généralisée,** etc., etc., et dans les cas de **Croissance exagérée** chez les Enfants et les Jeunes Gens.

LE LAIT DES VIEILLARDS

☞ Il est toujours bon de consulter le médecin de la famille, qui connaît exactement le tempérament de la personne et la composition du VIN DES CARMES.

LES MEDECINS LE CONNAISSENT

Ce tonique est le seul au pays, sur le marché, dont la composition soit réellement connue de messieurs les docteurs.
Messieurs les médecins qui n'ont pas encore la composition du VIN DES CARMES nous obligeraient en nous le faisant savoir.

RIEN QUE DES VEGETAUX

Tous les médicaments qui entrent dans le VIN DES CARMES sont extraits des VEGETAUX.
Le goût du VIN DES CARMES est magnifique, par conséquent on peut facilement l'administrer aux enfants. Ceci est attesté par de nombreuses mères de famille.

AVIS

Nous voulons qu'il soit bien compris de tous que nous n'annonçons pas notre VIN DES CARMES comme étant un spécifique, guérissant toutes les maladies.
PAS DE CHARLATANISME!

CERTIFICAT DU GOUVERNEMENT

BUREAU DE L'ANALYSTE, DISTRICT DE QUEBEC,
QUEBEC, 30 novembre 1899.

J'ai fait l'analyse du VIN DES CARMES et constaté que les principes actifs de la préparation sont conformes à la formule. Comme cette formule n'a d'intérêt que pour les médecins, ceux-ci pourront l'obtenir de votre bureau.

Au point de vue médicinal, c'est un excellent vin que le Vin des Carmes, appelé à rendre de grands services AUX PERSONNES FAIBLES, AUX CONVALESCENTS, ANÉMIQUES, DYSPEPTIQUES, etc. C'est un tonique plus recommandable qu'un grand nombre de ces vins médicinaux qui sont dans le marché.

Docteur M. FISET, Analyste Public

... Vendu en GROS à Montréal par ...

Evans & Sons,
Lyman, Knox & Co.,
Kerry, Watson & Co.,
[illegible]yman, Sons & Co.,
[illegible]udon & Orsali,
[illegible]porte, Martin & Cie,
Hudon, Hebert & Cie,
F.-X. St-Charles.

A. Toussaint & Cie
QUEBEC

Dépositaires généraux pour toute l'Amérique.

ORDRE DES FORESTIERS CATHOLIQUES

Fête Patronale de l'Ordre en cette Province

Demain, dimanche le 29 juin, sera célébrée à Montréal, la Fête Patronale de l'Ordre des Forestiers Catholiques de la Province de Québec.

Environ 4000 à 5000 membres accompagnées de 15 à 20 fanfares se réuniront à 8 heures a.m. sur le Champ-de-Mars, et se mettront en marche pour la procession à 9 heures précises. Les "Hibernian Knights et la Garde de Salaberry serviront de garde d'honneur et escorteront les Invités et les Hauts dignitairer de la Société.

L'hon. J. Israël Tarte, ministre des travaux publics du Canada, Son Honneur le maire Cochrane, plusieurs membres des législatures fédérale et provinciale, les hauts dignitaires de l'Ordre ont promis d'honorer les rangs, de leur présence.

La procession, du Champ de Mars, défilera par les rues Gosford, Craig, St-Hubert, de Montigny, Amherst, Ontario, Champlain, Dorchester, Visitation, Ste-Catherine et Maisonneuve, à l'église Ste-Brigide. Les citoyens dont les résidences se trouvent sur le parcours de la procession sont instamment priés de les décorer pour la circonstance.

A l'église Ste-Brigide, grand'messe solennelle chantée par un chœur puissant avec accompagnement d'orchestre; sermons de circonstance en français et en anglais.

Aussitôt après le service divin, un grand banquet sera servi à la salle Ste-Brigide, rue Maisonneuve.

La Cour Provinciale de Québec, prie tous les Forestiers Catholiques de vouloir bien se joindre à elle pour célébrer dignement la fête patronale de l'Ordre en cette province. Elle offre des remerciements à ceux qui ont bien voulu accepter son invitation et aussi à tous ceux qui feront des décorations sur le parcours de la procession.

La procession aura lieu beau temps ou mauvais temps.

NUMERO INTERESSANT

Le numéro de juillet de la revue "Everybody's Magazine" contient des détails précis sur les désastres de la Martinique. Le texte est enrichi de plusieurs gravures d'une netteté parfaite.

Poêles à Gazoline

LE Plus moderne
Plus durable
Plus sûr
Meilleur.

CE poêle ne fait AUCUNE FUMEE, il est préférable en tout point à tout autre poêle — la flamme ne noircit en aucune manière les vaisseaux.—Il cuit tout — et cuit parfaitement.—Il est ornementé de très beaux décors en nickel; c'est un VRAI BIJOU. Il est si SIMPLE DE CONSTRUCTION qu'un enfant peut le manier sans AUCUN DANGER.

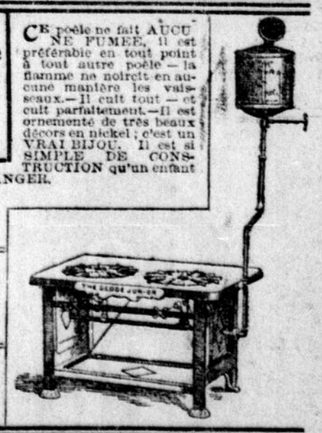

PAS DE CHALEUR

REPARATIONS DE ...POELES...

Venez voir avant d'aller ailleurs.

La Fonderie Canadienne,
J. RHEAUME, Propriétaire,
No 1544 STE-CATHERINE-EST, MONTREAL.
161-26-28

FINANCE & COMMERCE

PEU DE CHANGEMENTS

A la Bourse hier et les cours sont calmes et un peu lourds

LE POWER EST PLUS FERME

Le Street, le Steel et le Richelieu sont en baisse

Des Bureaux du "Journal"

Vendredi, 27 juin

Instinctivement, le marché prend un air de vacance, et bien que les fêtes du couronnement du Roi n'aient pas lieu, les marchés financiers sont en pleine ère d'ajournement, pour une raison et pour une autre. Londres est muet encore aujourd'hui, demain, le marché local s'ajourne à mercredi prochain, selon la résolution adoptée ce matin, relativement à la veille de la fête de la Puissance, mardi, qui est fête légale. Enfin, Wall Street ferme ses portes jeudi prochain, pour trois jours, à l'occasion des fêtes nationales du 4 juillet. Samedi, le 5, étant déjà un demi-congé, on a en effet décidé de suspendre les affaires jusqu'à lundi.

Rien n'est venu relever l'allure indolente de notre place aujourd'hui et les cours sont absolument satisfaits. A part une notable fermeté à l'endroit du Power qui a regagné plus d'un point à 101 1-2, l'ensemble du reste de la cote a été lourd, même un peu plus lourd qu'hier. Le Street glisse à 270, le Steel fléchit graduellement à 51 3-4 et le Richelieu perd une fraction à 110 1-4.

Le Twin-City et le Toronto se retrouvent au niveau précédent, à 117 3-4 et à 119 1-2, respectivement. Le Détroit a donné lieu à quelques ventes aux environs de 77 1-2.

Le Pacifique a évolué d'après les indications du marché de Wall Street et finit très soutenu à 133 3-8.

Le Dominion Cotton est indifférent à 58, mais ce calme est trompeur, dit-on, car un mouvement est sous considération de ce côté.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L. J. Forget et Cie, courtiers, 1713 rue Notre-Dame, nous fournissent le rapport suivant :

VALEURS	Demande (27 Juin [illegible] a.m.)	Offre	Demande (27 Juin [illegible])	Offre
Pacifique Canadien	133½	133½	133½	133½
Detroit Electric .. xd	78	77½	77½	77½
Duluth Com	18	.....	15	.....
Do pref	.....	.....	.....	.....
Tram. Elec., Winnipeg	200	.....	.....	.....
S. R'y, Montréal	270½	269½	271½	269
West India Elec	.....	.....	.....	.....
Do Toronto, .. xd	119½	119	118	119
Do Halifax .. xd	104	102	103	102½
Do St-Jean	130	114	.....	114
Twin City Transit .. xr	118	117½	118	117½
R. & O. nouveau	.....	.....	.....	.....
Cie Rich. & Ont	111	110	111	110
Cable Commercial	170	163	170	163½
Télégraphe Montr'l	171	167	170	167
Téléphone Bell .. xd	169	165	170	167
Dom. Iron Steel	52	51½	52½	52
Do Do pref	94½	94	93½	94½
Mont. Heat Lt. Power	102	101½	102	101½
Nova Scotia Steel Com	106	102	104½	103
Nova Scotia Steel pref	.....	.....	.....	.....
Can. Pac. New	130	128½	128	128½
Laurentide Pulp	.....	.....	.....	.....
Coton, Montréal	128	125	128	125
Do Dominion	60	58½	.....	56
Do Can. Coul.	60	56	60	56
Do Marchands	58	54	58	5.
Do Montmorency	.....	.....	.....	.....
Hamilton Elec Ry pref	.....	.....	.....	.....
MINES				
War Eagle	.....	.....	.....	.....
Republic	.....	.....	.....	.....
Payne	.....	19	.....	19
Virtue	10	9	10	9
North Star	.....	.....	40	.....
National Salt	.....	.....	.....	.....
Do Do pref	.....	.....	.....	.....
Dominion Coal Com	136	134½	136	135
Do Do pref	.....	.....	.....	.....
Inter. Coal Com	75	80	75	80
Windsor Hotel	.....	.....	.....	.....
BANQUES				
Banque Montréal xd	.....	256	.....	256
Do Ontario .. xd	.....	.....	.....	.....
Do B. N. A.	.....	.....	.....	.....
Do Molsons	215	213	215	213
Do de Toronto .. xd	.....	.....	.....	.....
Do des Marchands	151	148	.....	.....
Do Royale	.....	.....	.....	.....
Do de la N. E.	.....	.....	.....	.....
Do des Cant. de l'Est	.....	.....	.....	.....
Do de Québec .. xd	.....	.....	.....	.....
Do Union .. xd	.....	.....	.....	.....
Do du Commerce	.....	.....	.....	.....
Do Hochelaga	.....	.....	.....	.....
Do Ottawa	.....	.....	.....	.....
Do Nationale	.....	.....	.....	.....
N. W. Land pref	.....	.....	.....	.....
DEBENTURES				
Dom. Iron Steel	93	92	93	92½
Land Grant	.....	109	.....	.....
Com. Cable Coupon	.....	.....	.....	.....
Do Do Reg	.....	.....	.....	.....
Peoples Heat & Light	.....	.....	.....	.....
Halifax Electric Ry.	107	105	107	105
Bell Téléphone	.....	.....	.....	.....
Can. Col Cotton Bds	.....	.....	.....	.....
Dominion Coal Bds	.....	.....	.....	.....
Laurentide Pulp	108	.....	108	.....
Mo. St. Ry. Bds.	110	109½	.....	.....

VENTES DE LA MATINEE

Can. Pac. : 25-133 3-4 ; 50-133 1-2 ; 10-134 ; 200-133 1-2.
Mo St Ry. : 25-270 1-4 ; 25-270 ; 100-270.
Dom. Cotton : 25-58.
Mchts Bk. : 25-150.
Detroit Ry. : 25-77 1-4 ; 25 77 3-4 ; 50-77 12.
Mo Power : 125-100 1-4 ; 25-100 1-2 ; 25-100 3-4 ; 100-101.
Mo St Ry Bonds : 2800-106 12.
Bell Tel. Rts : 154-1 1-4 ; 2185-1 1-2 ;
R. & O. N. : 25-110 1-2 ; 25-110 1-4.
Twin City : 150-117 1-2 ; 75-117 3-4.
Do Steel Pfd. : 25-94.
Cable Reg. Bonds : 1000-97 ; 2000-98 1-4.
Tor. Ry. : 50-119 1-4 ; 50-119 1-2.
Do Steel Com. : 125-51 3-4.
N. Scotia : 25-104 1-2.
Ogilvie Bos. : 10000-110 1-2 ; 1000-111.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Can. Pac : 200-133 1-2 ; 25-133 3-8.
Twin Rigts : 100-1 1-2 ; 50-1 3-8.
Twin City : 25-117 1-2 ; 25-117 3-4.
Mo Power : 50-101 1-4 ; 50-101 1-2 ; 25-101.
Detroit Ry. : 75-77 1-2.
Hlfx Ry. : 25-102 3-4 ; 25-102 1-2.
Mo St Ry Bos. : 2400-106 1-2.
Do Steel Com. : 25-51 3-4.
Do Steel Pfd. : 10-94 1-4.
Do Steel Bonds : 3000-93.

VALEURS MINIERES

Le rapport suivant nous est fourni par M. DeBlois Thibaudeau, courtier en mines, 59 rue St-Sulpice. Tél. Main 3828.

VALEURS	Dem. (26 Juin 12.30 a.m.)	Offre	Dem. (27 Juin 12.30 a.m.)	Offre
North Star xd	24	20	20¼	18
Payne	25	20	24	20
Slocan Sov	8	8	8	8
Canada G. Fields	4½	3½	5	3½
St. Eugène Cons	50	40	50	40
Rambler Car	90	75	80	78
War Eagle	14	10	14	10
Centre Star	42½	37	42½	38½
Iron Mask	27	18	22	10
California	3	2	3	2
Evening Star	4	2	4	2
Novelty	1½	1	1½	1
Cariboo Hyd	1.30	90	1.25	85
Cariboo McKinney	.....	.....	26	10
Virtue	12	10	11½	10
Montreal & Oregon	5	3	5	3
Rep blic	8½	8	8½	3
Black Tail	13	9	13	9
Mountain Lion	30	18	25	18
San Poil	31	18	31	.....
Deer Trail Con	3	1½	3	1½
Granby Con	3.00	2.50	3.00	2.50
Fairview	6½	6	8½	6
Dominion Con	5½	4½	5½	4½
Montreal & London	1	.....	1	.....
VALEURS NON INSCRITES				
Montreal & Boston	3.00	2.00	2.00	1.50
Monte Christo	1½	½	1½	½
Giant	4	3	4	3
White Bear	4½	3	3½	2½
Majestic	7½	1½	3½	1½
Big Three	1½	½	1½	.....
Morrisson	12	.....	14	.....
London & Richelieu	20	.....	20	.....
Golden Crown	2	.....	2½	.....
Winnipeg	6	2½	6	.....

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Dom. Com. : 100-5 1-4 ; 2000-5.
Payne : 1,500-20 1-2.

BOURSE DE NEW-YORK

M. C. D. Monk, gérant de J. S. Bache et Cie, de New-York, nous fournit le rapport suivant :

VALEURS	Ouver (27 Juin)	Plus haut	Plus bas	Clôture
Amalgamated Copper	63½	64½	63	63½
American Loco	.....	.....	.....	.....
Do pref	.....	93½	93½	.....
Amer. Tobacco Co	.....	.....	.....	.....
Do Do pfd	.....	.....	.....	.....
Am. Sugar Refin. Co	128½	126½	126	126
Do Do pfd	.....	.....	.....	.....
Am. Smelting & RefCo	47½	47½	47½	47½
Anaconda Mining Co	.....	.....	.....	108
A. Top & St Fe, all pd	81½	82	81½	81½
Do Do pfd	100½	100½	100½	100½
Baltimore & Ohio	105½	105½	105½	105½
Do Do pfd	.....	.....	.....	.....
Brooklyn Rapid Trans.	67	67½	66½	67½
Chic. & Alton Com.	37½	37½	37½	37½
Canadian Pacific	133½	133½	132½	132½
Canada Southern	.....	91	91	91
Ches. & Ohio	46½	46½	46½	46½
Chic. Burl. & Quincy	.....	.....	.....	.....
Chic. & North West	.....	.....	.....	250½
Chic. R. I. & Pac. com.	170½	170½	179½	170½
Chic. Mil. & St. Paul	173½	173½	172½	173½
Continental Tob. com.	.....	.....	.....	.....
Do Do pfd	.....	.....	.....	.....
Consolidated Gas N. Y.	219	218½	218½	219
Colorado Fuel & Iron	89½	89	8½	89½
ClevelandC. C. & St. L.	108	108	105	108
Delaware Lack. & W.	.....	.....	.....	.....
Delaware & Hudson	174½	176½	174½	176
Denver & Rio G. pfd	92½	92½	92½	92½
Duluth S. Shore & Alt.	.....	.....	.....	.....
Do Do pfd	.....	.....	.....	.....
Great Northern Ry pfd	187½	187½	187	187½
General Electric	307	307	307	307
Jersey Central	.....	.....	.....	.....
Kansas & Texas com	27	27	27	27
Do Do pfd	59	59	58½	59
Lake Erie & Western	.....	.....	.....	.....
Do Do pfd	.....	.....	.....	.....
Louisville & Nashville	135	135½	135	135½
Manhattan Elevated	131½	131½	131	131½
Misouri Pacific	104½	104½	103½	103½
M. St. Paul & "Soo"	.....	.....	.....	.....
Do Do pfd	.....	.....	.....	.....
Metropolitan Traction	.....	148½	148½	148½
N. Y. Central & Hud.	155	155½	155	155½
N. Y. Lake Erie & west	38½	38½	38½	38½
Do Do I pfd	.....	.....	.....	67
Do Do II pfd	.....	.....	.....	.....
N. Y. Ontario & West	32½	32½	32½	32½
Omaha, com	.....	.....	.....	.....
Pacific Mail	.....	41½	40½	41½
Pressed Steel, com	.....	.....	.....	.....
Do Do pfd	85½	85½	85½	85½
Peoples Gas	101½	101½	101½	101½
Phila. & Reading	66½	67½	66½	67
Do Do I pfd	84	84	84	84
Do Do II pfd	70	70	70	70
Pullman	.....	.....	.....	.....
Southern Ry., com	36	36½	35½	35½
Do Do pfd	95	95	95	95
Southern Pacific	64½	64½	63½	64½
Tenn. Coal & Iron	62½	63½	62½	62½
Texas Pacific	42	42½	42	42½
Twin City	.....	.....	.....	.....
U. S. Leather, com	12½	12½	12½	12½
Do Do pfd	.....	.....	.....	.....
U. S. Steel, com	37½	37½	37½	37½
Do Do pfd	88½	89½	88½	88½
U. S. Rubber, com	.....	.....	.....	.....
Do Do pfd	.....	.....	.....	.....
Union Pacific, com	104½	104½	104½	104½
Do Do pfd	.....	.....	.....	.....
Wabash	30½	31	30½	30½
Do pfd	46½	46½	46½	46½
Western Union Tel	.....	90	89½	89½
Wis. Cen. com	27½	27½	26½	26½
Do pref	49½	49½	49½	[illegible]

New-York, 27.—Le marché est tombé dans un profond abandon aujourd'hui. Si ce n'est les transactions dans une couple de stocks choisis qui ont été supportés tout particulièrement, tout était calme. St-Paul était encore à la tête des stocks et l'Illinois Central a fait un bond qu'on n'a pu expliquer. Le Missouri Pacific tient ferme et les valeurs industrielles sont vigoureuses sur place, bien qu'elles soient plus négligées que les chemins de fer.

Le Colorado Fuel a fléchi de quatre points. La fièvre s'est emparée du stock qui a haussé tout le jour pour clôturer à une perte nette se seulement 1 1-4. L'Ice pref. a baissé de 3 5-8 et s'est rétabli de 1 3-4 à la clôture. L'Amalgamated Copper a rencontré de l'appui à 63.

Le marché est devenu facile dans les dernières transactions et a clôturé lourd.

La hausse au-dessus de 3 p.c., dans les prêts à demande, indique la réduction des approvisionnements. L'approche de la fin du mois a refoulé la spéculation. Peut-être les vacances à Londres ont-elles contribué à l'inactivité, mais les rapports favorables de la santé du roi ont conservé la fermeté des prix. Un autre facteur dans la situation a été la cessation des demandes sur le marché de change pour remise à Londres, vu les vacances qui ont causé la baisse dans le prix du change sterling, adoucissant ainsi la menace du retrait de l'or.

New-York, 27.—Les cours ont ouvert irréguliers.

Amalgamated 63 7-8, Anaconda 108, Atchison 81 5-8, do pref. 100 5-8, Erié 36 1-8, Missouri Pacific, 109 5-8, Pensylvanie 151 3-8, St-Paul 175, Sucre 126 3-8, Southern Pacific 61 1-8, Union-Pacific 105 United States Steel, 37 7-8, do pref. 39, Western Union 38 1-8.

Jeudi, 27.—Le Metropolitan Stock Exchange, édifice de la Bourse, nous fournit les renseignements suivants:

L'ouverture du marché à New-York a été irrégulière les points faibles étant le Colorado Fuel et l'American Ice. Le dividende du Colorado Fuel stock commun a été biffé et cela a causé une liquidation assez importante.

Le dividende régulier 4 par cent pour six mois a été déclaré sur le C. F. préférentiel.

Le président Schoonmaker de l'American Ice dit que le dividende du stock préférentiel n'est que différé afin de laisser une forte réserve en caisse et que les affaires annoncent bien.

Les directeurs de l'American Car Foundry ont déclaré les dividendes ordinaires sur les stocks commun et préférentiel.

Le St. Paul et le Missouri Pacific ont été très forts et on prédit des prix bien plus hauts pour les deux.

Les ventes de la journée se chiffrent 190,000 parts et la clôture est ferme et tranquille.

La Canada Paint Company Limitée

Actualités Financières

L'argent à demande à Montréal est facile de 4 1-2 à 5 p.c.

New-York, 27.—Le change sterling est plus facile à 4.87 3-4 à demande et à 4.85 1-8 à 1-4 pour soixante jours. Les taux affichés sont de 4.86 à 1-2 et 4.88 1-2 à 9. L'argent en lingot est de 52 3-4.

New-York, 27.—L'argent à demande est soutenu. Les transactions actuelles varient de 3 à 4 p.c.; dernier prêt à 3 p.c.; taux principal à 3 p.c.; offre de clôture à 3 p.c.

Paris, 27.—Le trois pour cent de rentes françaises fait 101 francs 55 centimes à termes. Le change sur Londres, 25 francs 17 1-2 centimes sur billets. Le Quatre Espagnol a clôturé à 81.65.

Berlin, 27.—Le change sur Londres est de 30 marcs 46 1-2 pfennings sur billets. Les taux d'escompte pour les billets à courte échéance sont de 1 3-4 p.c.; à trois mois 2 1-8 p.c.

Le rapport hebdomadaire de la chambre, des compensations de Montréal, se lit comme suit:

	Compensat.	Balances.
Semaine du 26 juin 1902	$22,125,963	$4,309,355
Semaine correspondante 1901	21,564,978	2,313,636
Semaine correspondante 1900	15,848,226	2,442,601
Semaine correspondante 1899	12,839,747	1,490,922

New-York, 27. — Le tableau hebdomadaire des compensations de Bradstreet, pour la semaine finissant le 27 juin, se lit comme suit:

New York	$1,265,033,940	dim.	13.1
Chicago	156,630,365	aug.	5.06
Boston	126,002,164	dim.	10.4
Philadelphie	108,132,069	dim.	1.05
St-Louis	46,757,395	aug.	13.4
Pittsburg	42,283,748	dim.	14.6
Baltimore	22,258,633	dim.	10.7
San Francisco	20,532,295	aug.	18.4
Cincinnati	21,458,750	aug.	10.4
Montréal	22,125,963	aug.	2.05
Toronto	13,914,285	aug.	20.8
Winnipeg	2,905,757	aug.	54.9
Halifax	1,607,664	aug.	10.4

BEURRE ET FROMAGE

LE MARCHE AU BEURRE EST PLUS FACILE. — LE FROMAGE A UNE TENDANCE A LA HAUSSE.

On cotait les Townships de choix à 20 cents; quelques manufacturiers ont vendu le stock de choix à 19 3-4 cts., bien qu'on pouvait l'obtenir à 19 1-2 cents.

Les prix populaires pour les plus belles qualités, de beurre salé, varient de 19 3-4 à 20c.

Il y avait 9,585 colis de beurre sur le marché.

Le ton du fromage s'est raffermi considérablement durant la semaine, et hier on payait 1? à Brockville sans compter que plusieurs marchands ont déclaré qu'ils ne pouvaient donner plus que 9 3-4c. Le plus beau fromage de l'Ouest était coté à 10c, Townships, 9 7-8 et Québec, de 9 5-8 à 9 3-4c.

Les livraisons au Board of Trade étaient de 12,510 boîtes.

THE SOVEREIGN BANK OF CANADA
BUREAU CENTRAL EXECUTIF, MONTREAL
(Coin sud-ouest des rues St-Pierre et St-Jacques).
H. S. HOLT, Président,
D. M. STEWART, Gérant général.
Comptes Courants, Département d'Epargne, Intérêt accordé sur Dépôts. Affaires Générales de Banque, Change acheté et Vendu.
Prompte attention et excellentes conditions.
148-F-X-1-M-s-1a

PRODUITS DE LA FERME

LES OEUFS ONT ETE FERMES DURANT TOUTE LA SEMAINE. — LA CHERTE DES PATATES.

Bien que le marché aux œufs soit ferme, rien n'indique une hausse prochaine. Les livraisons de la semaine n'ont pas été considérables et il est probable que la production a été affectée par le temps pluvieux. Le mirage est maintenant terminé et très peu de marchands mettent la marchandises dans des entrepots frigorifiques, ce qui fait que les demandes sont de beaucoup plus faibles que la semaine dernière ou la semaine précédente. Nous cotons les œufs frais à 13 3-4c, No. 2, de 12c à 13c, suivant la qualité du mirage et les œufs frais mirés, de 14 1-2c à 14 3-4c.

Le marché aux patates est très ferme et la disette commence à se faire sentir. On cote $1.05 le sac en gare, et le stock est revendu à $1.10 sans transport. En magasin, les patates sont offertes à $1.20 et $1.25 le sac, en lots d'une douzaine de sacs ou plus. La récolte a une mauvaise apparence et les demandes augmentent.

Le marché aux fèves est plus facile. On cote de $1.15 à $1.20 le boisseau, par lots de 5 à 25 sacs, suivant la qualité, en magasin.

MARCHE AUX GRAINS

L'AVOINE ET LE MAIS SONT FERMES A CHICAGO.—LE MARCHE DE MONTREAL EST EXTREMEMENT CALME.

Le blé à Chicago était soutenu, l'avoine et le maïs étaient fermes. Nous cotons les options de juillet comme suit:

Blé 73 1-4, maïs 5-8c en hausse à 69 1-4, avoine 1-2 en hausse à 40 1-4c.

A New-York, le marché a clôturé 1-8 en hausse. Juillet 79 1-2, septembre 77 1-2, décembre 78 1-2.

10,000 boisseaux du No 2 ont été vendus à 47 3-4c sur notre marché et un char du No 3 sur la voie du Grand-Tronc à 47c.

Blé du Manitoba à Port Arthur No 1, 74c, No. 2, 72c; Ontario No. 1 blé du printemps mai à flot, 78c; No 2, 76 1-2c. No 2 avoine, de 48c à 49 1-2c, orge 57 1-2c. à 58 1-2; sarrasin, de 68 à 68 1-2c., pois, 85 1-2 à 86c; seigle, 68c. en magasin.

Les patentes du Manitoba sont cotées de $4.10 à $4.20 et les fortes de boulangers, de $3.80 à $3.90; les straight rollers d'Ontario, de $3.65 à $3.70 en sacs, de $1.70 à $1.80. Patente d'Ontario; de $3.70 à $4.00.

Le gru, $22.00 partonne les sacs compris.

M. A. E. Labelle, de la maison W. W. Ogilvie, nous fournit les cotes suivantes :

Hungarian d'Ogilvie $4.20.
Glenora Patente d'Ogilvie, $3.90.
Forte Manitoba d'Ogilvie, $3.20.

MARCHE DE CHICAGO

Chicago, 27.

	Ouverture	Plus haut	Plus bas	Clôture
Blé :— Juillet :—	73 1-4	73 3-4	72 3-4	73
Blé :— Septembre :—	72 1-4-3-8	72 3-4-7-8	72	72 1-8
Maïs :— Juillet :—	68 5-8	69 3-4	68 5-8	68 7-8
Maïs :— Septembre :—	61 1-8	61 7-8	60 3-4	61 1-8
Avoine :— Juillet :—	39 7-8	40 7-8	39 7-8	40
Avoine :— Septembre :—	30 1-4	30 3-4	29 7-8-30	30 1-8
Lard :— Juillet :—	1830	1830	1817	1820
Lard :— Septembre :—	1850	1857	1840	1845
Saindoux :— Juillet :—	1062	1062	1050-2	1052
Saindoux :— Septembre :—	1060	1065	1055	1055
Côtes :— Juillet :—	1077	1077	1067	1068
Côtes septembre :—	1060	1067	1057-60	1060

LA CLOTURE A CHICAGO

Chicago, 27.—Le marché a clôturé comme suit:

Blé juin 73 1-2, juillet 73, sept. 72 à 72 1-8, déc. 72 7-8.

Maïs juin 68 3-81 juillet 68 7-8, sept. 61 à 61 1-8, déc. 47 1-2, mai 45 1-4 à 3-8.

Avoine juin 45 1-2, juillet 40, nouveau 45 1-2 à 5-8, sept. 30 1-8, nouveau 33 1-4, déc. 30 nouveau 32 3-4 à 7-8.

Lard, juin, $18.20, juillet 18.20, sept 18.45, jan. 16. 60.

Saindoux, 10.52 1-2, juillet 10.52 1-2, sept. 10.55, oct. 10.50, déc. 9.55, jan. 9.25 à $9.27 1-2, mai 9.22 1-2.

Côtes juin 10.67 1-2im, juillet 10.67 1-2, sept. 10.60 jan. 8.52 1-2 à 8.55.

SUCRE

New-York, 27.—Sucre nominal; beau sucre, pour raffinerie 2 3-4, centrifugal 3 1-4, sucre de mélasse 2 1-2; le sucre raffiné est calme.

COTON

New-York 27.—Les cotons futurs ont ouvert faciles, juin 8.98, juillet 8.66, aout 8.32, sept. 7.99, oct. 7.85, nov. 7.78, déc. 7.77, janv. 7.78, fév. 7.78, mars 7.80.

New-York, 27.—Les cotons sur place ont cloturé tranquilles. Middling uplands 9 1-4, middling golf 9 1-2. Ventes 1.033 ballots.

New-York 27.—Les cotons futurs ont cloturé assez soutenus.

Juin 885, juillet 855, aout 821, sept 789, oct. 776, nov. 770, déc. 769, janv. 769, Fév. 769, mars 771.

LE FOIN

Le marché est ferme et soutenu.

Nous cotons le foin No 1, de $9.000 à $9.50 et le No. 2, de $8.00 à $8.50 mêlé de trèfle $7.50 en gare.

PAR BENNING & BARSALOU

VENTE AU COMMERCE

Nouveautés, Toiles de Ménage, Lainages, Etoffes, Freizes, Mackinaws, Cheviots, Hardes faites, Chapeaux, Chaussures, Etc.
A l'encan, à leurs salles de ventes, Nos 86 et 88 rue St-Pierre.

MERCREDI, le 2 JUILLET
A 10 HEURES A. M.
—AUSSI—
(Pour le compte des intéressés)
100 douzaines de Mouchoirs en Toile pour Dames
100 douzaines de Mouchoirs en Toile pour hommes.
Vente sans réserve. En lots pour convenir au commerce de la ville et de la campagne
Conditions faciles.
BENNING & BARSALOU.
163—28-30-2 Encanteurs.

PAR WALTER M. KEARNS

FER-BLANC ENDOMMAGE
Ex-S.O. "Manchester City"
A L'ENCAN
17 Boîtes de Fer-blanc de 19 x 11½ seront vendues pour le compte des intéressés, à la salle d'encan du soussigné, 188 rue Notre-Dame, MERCREDI, le 2 JUILLET, à ONZE heures a m.
WALTER M. KEARNS,
163 Encanteur.

Marché Bonsecours

Les pluies diluviennes ont rendu les chemins de campagne difficiles et les cultivateurs étaient en bien petit nombre au Marché Bonsecours hier, mais par contre les jardiniers étaient plus nombreux que d'habitude.

Les patates sont devenues très dispendieuses, les choux sont en abondance ; les fraises sont plus rares que d'habitude à cette époque de l'année et les prix sont fermes. L'avoine est offerte de $1.05 à $1.15 le sac ; raves $1.25 ; patates, de $1.05 à $1.25 ; choux américains $2.25 le baril ; choux de Montréal, de 40c à 75 la douzaine ; choufleurs de 30c à $2.00 la douzaine; laitue, de 6c à 25c la douzaine, les oignons, 8c à 12c le paquet ; échalottes, 5c, concombres, 12c à 35, rhubarbe, 12c à 20c la douzaine de paquets, dindes, 13c à 15c la livre,oie, 10c, volailles 80c à $1.00 le couple, poulets du printemps 40c à $1.00 ; beurre en tinette 18c à 21c, le beurre en pains 20c à 25c ; œufs frais pondus 20c à 25 la douzaine ; fraises 7c à 8c la petite boîte, en gare on offrait à $4.00 la caisse de 54 boîtes ; oranges, $3.25 la boîte $1.00 le panier ; bananes $1.25 à $2.00 le régime ; foin $7.00 à $8.50 par cent bottes de 13 livres ; pailles de $4.00 à $6.00 par cent bottes de 12 livres.

Problèmes D'extrême-Orient

L'alliance franco-russe a de l'avenir. Elle donnera, sans doute, à la Russie une impulsion vers les idées modernes, et pourra nous faire acquérir du ton, et du bon ton.

Mais que résultera-t-il d'elle au sujet des affaires d'Extrême-Orient ?

"Les morts vont vite," et les réalités vivantes donc ? Qui parle encore dans la presse quotidienne des incidents siamois, et n'a-t-on pas déjà oublié le traité anglo-japonais ?

Les choses d'Asie devraient cependant retenir davantage notre attention, car, si par malheur, nous devons un jour nous battre quelque part, il est probable que ce sera là-bas.

Peut-on nier que le traité anglo-japonais a été dirigé contre la Russie, et oserait-on espérer qu'une fois sortie du guêpier sud-africain, l'Angleterre n'entreprendra pas de brouiller les cartes, en Corée, en Mandchourie ou en Indo-Chine même ?

Eh bien ! quelle sera notre situation et quelle devra être notre attitude, si un conflit éclate entre le Japon et la Russie ?

Au total nous pouvons mettre sur pied en Indo-Chine (troupes indigènes comprises) une cinquantaine de mille hommes, c'est-à-dire que nous avons juste assez de monde pour garder nos frontières. Ajoutons que nos soldats manqueront de munitions et seront réduits au riz après quelques jours de campagne.

Quant à notre force navale, elle ne peut que jouer un rôle secondaire, et ne doit pas accepter un engagement général sous peine d'être détruite par l'escadre anglaise.

Ainsi, nous serions incapables de résister à une tentative de débarquement de la part des Japonais.

Nos amis les Russes sont au contraire en bien meilleure posture, et très capables de se débrouiller tout seuls.

Ils peuvent, en effet, opposer au Japon des forces s'élevant à plus de deux cent mille hommes, et son capables de lancer quatre cent mille soldats sur les Indes.

Tout ce qui peut leur arriver de pire est le bombardement de Vladivostock et de Port Arthur.

En dernière analyse, il ressort que la Russie serait victorieuse en Mandchourie et en Corée, pendant que nous serons très probablement vaincus en Indo-Chine.

Mais alors dira-t-on, il faut renforcer notre corps d'occupation et augmenter notre escadre.

En ce qui concerne nos troupes d'occupation, le plus sage et le plus simple est, d'arriver rapidement à la création des réserves indigènes qui nous donneraient 150,000 hommes, en un mot, il faut mettre à l'ordre du jour la défense autonome de l'Indo-Chine.

Augmenter notre escadre ce serait dégarnir la Méditerranée. Or, nous devons au contraire chercher par tous les moyens possibles à y être très forts, car notre objectif en cas de conflit doit être l'Egypte. Et avec une escadre solide, nous pouvons y débarquer 50 ou 60,000 hommes qui feraient une heureuse diversion et nous assureraient, en cas d'échec en Asie, des compensations qui ne seraient pas à dédaigner.

Mais à notre avis, le plus sage est d'éviter si possible de nous solidariser avec la Russie en cas de conflit en Extrême-Orient, le seul service que nous pouvons lui rendre est de détourner d'elle une partie des forces japonaises et ceci aurait pour nous les plus graves conséquences.

Pour que la solidarité franco-russe en Extrême-Orient devienne moins dangereuse pour nous, il faut que la Russie augmente son escadre de la Méditerranée et en crée une dans la Manche, alors seulement notre faiblesse en Extrême-Orient sera contrebalancée et nous pourrons jouer un rôle moins périlleux.

L'alliance entre deux peuples, disait naguère M. Denys Cochin, ne ressemble pas à ces amitiés tendres et aveugles qui lient deux personnes. Une alliance doit être gérée par les représentants de l'un et l'autre pays avec égoïsme. Ils n'ont pas le droit d'être généreux. Ils n'ont pas le droit d'oublier les intérêts qui leur sont confiés et qui ne leur appartiennent pas

Partisan de l'alliance franco-russe conte laquelle nous ne clabaudons pas, nous désirons voir chaque jour de nouvelles mesures militaires et surtout navales en faire une force utile au maintien de la paix, mais au besoin, bonne pour la guerre.

ERNEST BILLIET.

LES PEINTURES A PLANCHER ISLAND CITY SECHENT EN HUIT HEURES.
P. D. DODS & Co'y, Mfg,
188 et 190 McGILL, MONTREAL.

HUILES. HUILES.
EMPLOYEZ LA MARQUE "STERLING" DES
Huiles à Cylindre, Huiles à Engin,
Huiles à Dynamo, Huiles à Machine,
Huiles à Séparateur, Huiles à Harnais.
Graisse à coupe de compression, Savon d'huile de lin pur, Graisse à Essieux, etc.—SPÉCIALITÉ: Huiles Marines.
The Grant-Hamilton Oil Co. Ltd. Bureaux et Magasin: 77 RUE COMMON

COUVERTURES DE MICA pour Tuyaux à Vapeur, Tuyaux à Eau chaude et froide ; Réfrigérateurs ; Bouilloires de locomotives, de vaisseaux, de machines stationnaires, de cuisine.
Toute espèce de Fournitures pour les Ingénieurs.
Agents pour le célèbre Composé pour les Bouilloires "BOILERINE" de Strauss.
MICA BOILER COVERING COMPANY, Limited,
Tél. Main 1540. 82 à 92, RUE ANNE, MONTREAL.
108-1a

Le Sel dans l'alimentation du bétail

Gay-Lussac, un savant illustre, a écrit que la "question du sel est parfaitement étrangère à l'agriculture." Mais, depuis, de nombreuses expériences ont été tentées, et toutes ou à peu près concluent à l'action bienfaisante du sel, aussi bien sur les vaches laitières que sur les bœufs, les moutons et les porcs à l'engrais: lactation plus abondante, lait plus riche en beurre et en caséine, viande meilleure, engraissement plus rapide, toisons plus lourdes et de meilleure qualité, tels sont les résultats qui réduisent à néant l'argument contre l'emploi du sel dans l'alimentation des animaux.

Mais il ne faut pas tomber d'un excès dans l'autre. Il faut du sel, mais pas trop n'en faut. On cite des cas d'empoisonnement de porcs auxquels on avait administré des doses de sel dix fois trop fortes; une gastro-entérite s'était déclarée, et quarante-quatre porcs avaient succombé.

Donnons donc du sel, mais modérément.

AUX VACHES LAITIERES. — Ne dépassons jamais l'once et demi par jour.

AUX BOEUFS A L'ENGRAIS. —On peut augmenter légèrement la dose.

AUX PORCS.—Ce gros mangeur et ce fort buveur peut recevoir à peu près une once par jour. Il est évident qu'on diminuera très sensiblement cette dose, en raison de l'âge et du poids de l'animal; s'il s'agit de jeunes gorets, ne pas donner plus de un dixième d'once par jour.

AUX MOUTONS.—D'expériences faites sur des mérinos, il résulte qu'une dose de 1-10 d'once de sel par jour a donné au bout d'un mois une augmentation de poids de 12 livres par tête, tandis que la même ration, dans sel, n'a fait accroître le poids que de 4 livres. Cette dose a paru minime à quelques-uns, qui l'ont exagérée jusqu'à 3-4 d'once, et non sans profit; mais une telle dose n'est pas sans danger.

Le sel s'emploie sous forme de blocs de sel gemme que l'on met à la disposition des bestiaux dans les crèches ou que l'on fixe au mur: les animaux lèchent ces blocs et prennent ainsi leur sel à leur convenance.

On a conseillé depuis longtemps, afin d'en prévenir l'altération, d'incorporer au foin mal récolté 2 à 3 pour 1000 de sel; c'est une excellente pratique; quelques cultivateurs l'ont généralisée et s'en félicitent. Il importe donc de tenir compte de la quantité de sel que les animaux peuvent recevoir de fourrages salés.

Enfin, un de nos amis nous disait tout dernièrement, que, pour suppléer à l'insuffisance de fourrages, il avait recours au hache-paille. Ses animaux ne reçoivent en guise de fourrage qu'un mélange de foin, assaisonné d'un peu de sel; il ne reste jamais rien dans les crèches et le bétail ne s'en porte pas plus mal.

Un tel procédé nous paraît préférable à celui qui consiste à arroser les mauvais fourrages avec de l'eau salée, laquelle retient l'abondante poussière que l'emploi du hache-paille élimine en grande partie.

En résumé, l'addition de sel excite l'appétence; mais il importe de ne pas dépasser les doses que nous avons indiquées.

Chirurgien Dentiste

Docteur J. G. A. Gendreau, Chirurgien-dentiste, 22 rue Saint-Laurent, Bell Téléphone Main, 2818. Montréal. n

Nous en donnons par Milliers

Billets de chars gratuits à tous ceux qui achètent leurs chapeaux aux grands magasins de chapeaux, Chas. Desjardins et Cie, 1533 à 1541, rue Ste-Catherine. 162-n.

Le "Journal" donne les prix de tous les marchés, industriels, financiers, agricoles, etc.

La Banque Provinciale du Canada
DIVIDENDE No 3.
Avis est par le présent donné qu'un dividende de un et demi pour cent — 1 1-2 pour cent — sur le capital payé de cette institution, a été déclaré pour le semestre courant, et sera payable aux actionnaires de record, le 30 juin 1902, au bureau de la banque, à Montréal, le et après le 1er jour du mois d'août prochain.
Par ordre de la direction!
TANCREDE BIENVENU.
Gérant Général
Montréal, 25 juin 1902. 25-2-14-18-25

ARONSON & RUTENBERG

Prêteurs sur gages
601 RUE CRAIG.
Argent à prêter sur Diamants, Montres, Bijouteries, Vêtements, Fourrures, Marchandises sèches et marchandises de toutes sortes. OUVERT A 8 HEURES P.M. Fourrures emmagasinées à bas prix durant les mois d'été. 135—m-j-s-n-F

J.S. BACHE & CIE.
BANQUIERS ET COURTIERS,
16 Rue St-Sacrement, - - Montréal
C. D. MONK, Gerant.
Bureau Principal, 66 ExchangePl., N.-Y.
Membres de la Bourse du Coton et du Café à New-York, de la Chambre de Commerce à Chicago, des Bourses de Chicago et de Philadelphie.
Rapports et cotes de la Bourse quotidienne du coton et des grains envoyés gratuitement sur demande.
FIL TÉLÉGRAPHIQUE PRIVÉ et DIRECT
107-n

HUILES HUILES
Chez nous sont les grands magasins des . . . .
Huiles lubrifiantes, Graisses, Huiles de lin, Térébenthine.
Essayez un baril-échantillon d'huile élastique "CARBON" pour votre toiture.
Ecrivez-nous pour prix et échantillons.
THE ATLANTIC REFINING CO.
TORONTO

GEO. SPARROW & CO.
118 RUE KING EST
TORONTO
Manufacturiers de Poêles en Acier pour les Hôtels et les Familles.
Vapeur, Tables, Ustensiles de Cuisine, Machines et Outillage de Boulangers et Confiseurs.
Ecrivez pour Catalogues
38-6m

Un contrat qui peut n'être rempli que dans des années ne devrait être fait qu'avec des parties contractantes dont la solvabilité permanente est hors de tout doute.
Metropolitan Life Insurance Co'y
(Constituée par l'Etat de New-York)
Rapport annuel pour l'année finissant le 31 décembre 1900
$62,158,794.33
Passif—Fonds de réassurance et Réserve spéciale $52,527,961.00
Toutes autres obligations 885,938.42
SURPLUS 8,744,834.91
Gain en actif en 1900 .... $11,395,935.73
Réclamations — pour décès payées en 1900 .... $9,799,124.11
Nouvelles assurances acceptées en 1900 .... $349,764,[illegible]
CHARLES STANFIELD,
Surintendant.
670 rue Ste-Catherine

MARIAGE A L'HORIZON

Le 8 juillet prochain sera célébré à Artic Centre, R. I., le mariage de M. D. P. Normandin, agent de la commercial Union Assurance Co., avec Mlle Blandine Bédard, fille de M. Pierre Bédard.

Avantages dont tout le monde peut profiter. Toute personne qui adresse au "Journal", 75 rue St-Jacques, Montréal, quatre abonnements payés a droit à un abonnement gratis. Une prime pour chaque abonné.

AMUSEMENTS

Courses d'Eté du
JOCKEY CLUB DE BEL-AIR A BEL-AIR

Samedi, 28 juin et le jour de la Confédération, 1er juillet.

5 COURSES CHAQUE JOUR

TRAINS SPECIAUX DE LA GARE G.T.R. A 1.45 P.M. et 2.15 P.M. CHAQUE JOUR.
J. S. ROBERTSON, Sec., 750 rue Craig, Montréal.

CIRQUE
DEUX JOURS SEULEMENT
TERRAINS DE L'EXPOSITION.
Représentation Deux fois par jours, à partir de lundi prochain après-midi.
LUNDI & MARDI, 30 JUIN-1er JUILLET
"Un cirque merveilleux."—N.Y. Herald.
Les Grands Cirques réunis de
Forepaugh & Sells Brothers
Seuls cirques de la ville de New-York,
qui vous sont amenés intacts, dans toute leur énorme grandeur et leur mérite sans égal du Madison Square Garden.
LES SEULS CIRQUES METROPOLITAINS DE L'AMERIQUE
PLUS GRANDS et MEILLEURS QUE JAMAIS.
CHOSES NOUVELLES ET EXCLUSIVES.
Monopole gigantesque de tout ce que peut suggérer l'extravagance, choisir l'expérience et obtenir l'esprit d'entreprise, pour faire de cette EXHIBITION ET EXPOSITION de grandeur et mérite sans précédent et sans égal,
le plus joyeux jour de fête de l'histoire de la ville.
LA LIMITE DE LA SENSATION est enfin atteinte !
SE RIANT DU DANGER, DÉFIANT LA MORT
Le téméraire et aventureux
DIAVOLO
fait son tour de
LOOP THE LOOP en Bicyclette!
LE SUPREME ACTE DE L'ARENE DU SIECLE! Le même terrible exploit qui a fait fureur sans égale dans les grandes ville de l'ouest le printemps dernier.
Les SEPT GAYNELLS CYCLE WHIRL
Des spécimens de toutes les bêtes sauvages connues dans deux grandes ménageries réunies.
L'orgueil et la gloire de l'Infanterie Américaine.
LES ZOUAVES D'AURORA
qui arrivent d'une triomphante conquête de l'Europe où la noblesse et les personnages royaux les ont déclarés les soldats les mieux exercés du monde.
Les dix incomparables Potters
La plus grande scène aérienne sur terre
Les 23 Champions des Ecuyers chevauchant sans selle.
Comprenant DALLIE JULIAN et EMMA STICKNEY, les reines de l'arène.
STARR LA SENSATION ETOILE FILANTE
MINTING, l'Unicycliste Merveilles
Une armée de bouffons drôles
Dans l'avant-midi de LUNDI prochain, une GRANDE PARADE TOUTE NOUVELLE PAR LES RUES, avec représentation allégorique des guerres de la nation.
DEUX REPRESENTATIONS PAR JOUR
Beau temps mauvais temps.
Portes ouvertes à 1 et 7 p.m., aux ménageries et à la promenade. Concert par le magnifique corps de musique de Merrick. Le cirque proprement dit, commencera une heure plus tard. On peut obtenir, le jour de l'exhibition, des coupons numérotés, sièges réellement réservés, aux prix réguliers à la
PHARMACIE LYONS, angle des rues CRAIG et BLEURY.
Admissions, 50 cents. Enfants de moins de 9 ans, moitié prix.

SPORT

Le Mascotte Battu

Le Boston Bloomers gagne une partie intéressante de dix innings

Les Bostons Bloomers ont remporté hier une belle victoire sur le champion de la Ligue Provinciale. Malgré le mauvais temps une foule d'environ deux mille personnes assistaient à la partie. Les spectateurs en ont eu pour leur argent car la partie a été infiniment interessante et a duré dix innings.

Pour la seconde fois les filles ont prouvé qu'elles peuvent jouer au baseball et jouer d'une manière à faire loucher même les Mascotte. L'infield est tout simplement stupéfiant d'habileté, et il semble incroyable que des femmes puissent acquérir autant d'adresse dans un jeu réellement masculin.

Comme la veille le terrain détrempé par les pluies successives était dans un état pitoyable, et à certains endroits les joueurs du champ auraient pu se servir de canots pour aller chercher les balles. Il était par conséquent impossible de jouer de façon parfaite et le nombre d'erreurs ne nous étonne pas.

Naturellement les balles étaient trop mouillées pour permettre aux pitchers d'avoir un contrôle irréprochable et les curves étaient tout-à-fait impossible. Aussi la partie a-t-elle été caractérisée par la fréquence des beaux coups au bâton.

Dans ce département comme dans les autres les filles ont fait merveille et ont épaté les spectateurs.

Le Mascotte a été battu et nous ne sommes pas surpris. Même sur un terrain en bonne condition les Boston Bloomers sont capables de les battre, car elles sont réellement de première force. Il faut cependant remarquer que l'équipe locale n'était pas au complet car Poirier et Sweeney n'ont pas pris part aux deux paparties. Ils seront cependant à leurs postes aujourd'hui et demain, et il est probable que les demoiselles ne réussiront pas à frapper les balles de Sweeney avec autant de facilité que celles de Bernard ou de Miron.

C'est le fameux Bébé qui a officié dans la boîte hier. Il n'a pas joué dans cette position depuis longtemps et par conséquent ses curves ont été enfantines. Lucy Hall a pitché huit innings pour les Bloomers et céda sa place alors à Lillie Emmet. Elles ont fait preuve de vitesse et de science, mais leur contrôle a été un peu jaune.

Nous n'avons pas assez de place pour donner des détails d'une partie aussi longue et aussi mouvementée. Nos lecteurs pourront d'ailleurs s'en faire une idée par la lecture du sommaire ci-dessous.

Il y aura une partie aujourd'hui et demain à trois heures, et il est inutile de demander au public d'y assister, car tout le monde voudra voir à l'œuvre ces famoux Boston Bloomers.

POSITION DES CLUBS

MASCOTTE

Laurin, A., ss	- - -	4	3	0	1	4	2
Payette, 3b	- - -	5	2	3	2	3	1
Cardin, 2b	- - -	4	1	1	3	3	1
Miron, P.	- - -	3	1	2	2	6	1
Bourdon, cf.	- - -	6	1	1	2	0	0
Laurin P., lf.	- - -	6	1	2	1	0	0
Bernard H., 1b.	-	5	1	1	15	0	1
Geoffrion, c.	- - -	6	2	1	4	1	1
Bernard A., rf.	- -	4	2	1	0	0	0
Total	- - - -		43	15	13	30	17	7

BOSTOM BLOOMERS.

Brown Célia, 1b	-	7	1	2	9	0	1
Hall, Lucy, p 3b	-	6	4	3	3	2	1
Nation, Carrie, lf.		7	3	2	3	0	1
Edward, W. A., c.		6	4	2	6	5	1
Emmet, Lil., 3b, p		6	2	2	1	3	0
Wilson Maud, ss.		6	1	2	8	4	1
Aubertin, E., cf.	-	7	0	1	0	0	1
Dunbar, Nellie, 2b.		4	0	8	0	1	2
Roberts, Jes., rf.		5	1	0	0	0	0
Total	- - - -		54	16	14	30	15	8

Boston Bloomers - - - -3030200431— 16
Mascotte - - - - - - - -3000406200—15

But sur quatre balles par Miron 3, par Lucy Hall, 8. Coups bon pour 2 buts, Cardin, P. Laurin, Miron. Frappé par le pitcher, Miron, Payette. Struck out par Miron 3. par Lucy Hall 3. Passed balls, Geoffrion 3, Edward 4. Sacrifice hit, Lellie Emmet, Maud Wilson.
Durée de partie 2.40.
Umpire: Nap. Gervais.

Encore Vainqueur

Le Royal gagne avec facilité Raub se distingue tout particulièrement

Pour une fois, le Royal a réalisé nos espérances ou nos prévisions et a administré à Newark une solide râclée. Sans une erreur de Fuller il il est probable que Newark aurait été blanchi dans les grands numéros.

Encore une fois le jeu de Raub a été le point saillant de la partie. Depuis que Dooley a eu la bonne idée de le mettre régulièrement sur l'équipe le beau blond a frappé à une vitesse de 300 milles à l'heure et il est devenu la terreur despitchers. Toutes sortes de balles lui sont égales, et il manie le bâton avec une adresse réellement phénoménale. Depuis quinze jours son percentage est audelà de 500. S'il continue il va bientôt devenir le point de mire des gérants des grandes ligues et Dooley sera millionnaire rien qu'à le prêter ou louer à des clubs comme New-York.

Hier donc sur cinq fois au bâton, il a fait un coup simple, un pour deux buts et un home-run. De plus, si le vent n'avait pas été aussi violent il aurait fait deux autres home-runs, car une fois, McIntyre n'attrappa la balle que d'une main, presque collé sur la clôture, et l'autre fois, la balle tomba dans les mains du même joueur à deux ou trois pieds de la clôture.

Raub n'apas d'ailleurs été le seul à bien frapper. Shearon à deux hits à son crédit et Stafford a fait un coup bon pour deux buts qui a scoré un point. Odwell n'a lui aussi frappé qu'une seule fois, mais c'était en temps opportun car il fit entrer deux hommes. Kelly, Fuller et Quinlan ont aussi bien de la patrie.

Comme on le voit, les Royals ont retrouvé leur coup d'œil et jouent maintenant d'une façon superbe. Les pitchers ont un excellent contrôle, et comme le jeu des hommes au champ a toujours été irréprochable, nous avons maintenant une équipe, qui est capable de tenir mieux que son bout. Si elle peut seulement continuer sur le même train, avant peu, il faudra lui faire une place au sommet de la ligue.

Voici les détails de cette brillante victoire.

La foule était très petite, attendu que personne ne s'attendait à une partie. Seulement c'étaient des enthousiastes et le bruit qu'ils on fait a été disproportionné à leur nombre. Le terrain n'était pas en bonne condition, et il est étonnant que le jeu est été aussi brillant sous les circonstances.

Ollie Souders a comme d'habitude pitché une partie sansi défaut. Les hits qu'il a laissé faire ont été largement espacés et n'eut été l'erreur de Fuller, comme nous l'avons dit plus haut, les Newark auraient été blanchis de la plus belle eau, comme dit notre confrère de la "Patrie".

Les Royals le tirèrent d'ailleurs d'inquiétude dès les deux premières innings. Ils réunirent huit hits qui eurent pour résultat direct de leur donner cinq beaux points.

Raub ouvrit le feu par un beau coup sauf. Shearon voulut ensuite se sacrifier mais Culver tâtonna autour de la balle et il alla au premier et Raub courut au second. Stafford réussit un peu mieux et Raub et Shearon avancèrent chacun d'un but. Odwell arriva alors au bâton et frappa un beau petit coup au champ droit qui fit entrer Raub et Shearon. Kelly fit ensuite avancer Addy au troisième sur un beau coup sauf et se rendit ensuite au second; mais Quinlan et Johnson ne purent accoucher de rien qui vaille.

Dans la seconde Fuller débuta par un coup sauf. Souders se sacrifia et Fuller vola le second et le troisième. Raub revint alors au bâton aux applaudissements de la foule et frappa la première balle droit au-dessus de la clôture de la rue Ste-Catherine. Shearon lui succéda et frappa pour un but. Stafford se distingua alors en faisant un beau coup pour deux buts qui procura à H. Jack un billet de première pour le home.

Les Royals se reposèrent l'inning suivante mais à la quatrième ils scorèrent leur sixième et dernier point. Raub, le premier au bâton, frappa encore une fois sur la clôture et se rendit au second. Shearon se sacrifia pour le faire aller au troisième., puis Stafford frappa au fin fond du champ gauche. Il mourut, mais Raub scora sur le retour de la balle. Après cela Moriarty pitcha bien mieux et nos hommes durent se contenter d'atteindre sans rien compter la fin de la partie.

Newark scora son unique point dans la cinquième inning. Matthews mourut dans le jardin de Kelly, puis Culver et Moriarty frappèrent chacun un coup sauf. Fuller voulut surprendre ce dernier au premier but, mais lança trop bas. Raub échappa la balle et Culver scora. Ce fut une malheureuse erreur, car Scrall mourut ensuite chez Johnson, qui lança à Quinlan, et ce dernier fit mourir Moriarty.

Il y aura aujourd'hui deux parties, si le ciel est propice. Magee pitchera la première à 2 heures, et Lee remplira les mêmes fonctions dans la seconde. Demain il y aura aussi une partie au terrain du Shamrock et Mills sera dans la boîte.

Si Montreal gagnait ces parties, et si Jersey-City perdait encore une fois ou deux, nous serions dimanche soir en sixième place. Mais il y a bien des [illegible] dans cette combinaison-là. Score —

MONTREAL

Raub, 1b	5	2	3	9	1	0
Shearon, lf	4	2	2	0	0	0
Stafford, 3b	3	0	1	2	2	0
Odwell, cf	4	0	1	1	0	0
Kelly, lf	3	0	2	2	0	0
Quinlan, ss	2	0	1	5	2	1
Johnson, 2b	4	0	0	3	5	0
Fuller, c	4	1	1	4	1	1
Souders, p	2	0	0	1	1	0
Totaux	31	6	11	27	12	2

NEWARK

Schrall, rf	4	0	0	0	0	0
Hayward, cf	4	0	0	0	0	0
Griffin, 3b	3	0	1	3	5	0
McIntyre, lf	4	0	2	5	0	0
Jordan, 1b	4	0	0	10	0	0
Kellogg, 2b	4	0	2	1	3	0
Matthews, ss	4	0	0	1	1	1
Culver, c	4	1	1	3	1	0
Moriarity	3	0	2	1	3	0
Totaux	34	1	8	24	13	1

Score par innings:—

A Montréal.—
Newark ..... 000010000 — 1
Montréal ..... 23010000x — 6

Buts volés: Johnson, 2.
Sacrifice: Shearon, Stafford, Quinlan, Souders, 2.
Coups bons pour 2 buts: Staford, Raub.
Home run, Raub.
Bats sur balles: par Souders, 1; par Moriarity, 2.
Struck out: par Souders, 2; par Moriarity, 1.
Passed ball, Culver.
Double-jeu Johnson à Quinlan,
Laissés sur les bats, Montréal, 8; Newark, 7.
Temp, 1.35 Umpire, Egan. Assistance, 350.

A Rochester :
Providence ..... 120006010— 10 10 0
Rochester ..... 004000000— 4 6 7

Corridon et Brown; Kates et Phelps.
Umpire, Daly.

A Buffalo :
Buffalo ..... 020010000— 3 10 3
Worchester ..... 400000002— 6 7 1

Ferry, et Gray et Bevier; Falkenburg et Strelman. K
Umpire, Lyder.

POSITION DES CLUBS

Toronto	31	17	646
Buffalo	30	19	612
Worcester	29	22	569
Providence	26	22	542
Rochester	22	23	489
Jersey-City	21	30	412
Montréal	18	28	391
Newark	16	32	333

LIGUE NATIONAL

A Philadelphie :
New-York.. .. .. .. 100000000— 1 4 2
Philadelphie.... .. .. ..00600100x— 7 12 1

Burk et Bowerman; White et Dooin.

A Boston :
Boston.. ... ...10030050x— 9 11 6
Brooklyn... ... .620104000— 7 10 2

Hale, Willis et Kittredge; Kitson et Ahearn.

POSITION DES CLUBS.

Pittsburg	40	12	769
Brooklyn	33	24	579
Chicago	28	24	539
Boston	25	26	490
Philadelphie	25	31	446
Cincinnati	22	31	415
St. Louis	21	32	396
New-York	20	34	370

LIGUE AMERICAINE

Cleveland.. .. .. 000000010— 1 8 1
St-Louis.. ... . 000000002— 2 8 1

Moore et Bemis; Powell et Donahue.

Baltimore.. ... .2000000010— 3 6 1
Boston... ... .1.100011003— 6 14 1

Howell et Bresnaham; Winters et Warner.

Washington .. .. .. 000011000— 2 6 1
Philadelphie.. .. .. 001002010— 4 5 0

Townsend et Clarke; Wiltse et Schreck.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	Perc.
Chicago	32	18	640
Boston	31	26	544
St-Louis	27	23	540
Philadelphie	26	25	510
Détroit	25	28	472
Washington	26	31	456
Baltimore	25	30	454
Cleveland	23	34	404

La Coupe Minto

La première partie de la grande série sera jouée aujourd'hui

La plus importante série de parties de cette saison commencera cet après-midi. Le Shamrock et le New-Westminster en viendront aux prises pour la possession de la Coupe Minto, et les amateurs vont avoir l'occasion d'assister à une exhibition de notre grand jeu national, comme nous en avons eue rarement.

Ce sera la bataille de l'Est contre l'Ouest, et les deux équipes qui lutteront cet après-midi pour la suprématie sont incontestablement les deux meilleurs clubs du monde entier.

Il est assez difficile de dire qui gagnera. Ceux qui ont assisté aux pratiques du club visiteur ont été étonnés de leur jeu et semblent portés à croire que la coupe Minto va aller voir les côtes du Pacifique; mais de l'autre côté nous sommes en mesure de dire que les douze irlandais qui joueront aujourd'hui ont du poil aux pattes. Tous les athlètes sont en superbe condition et décidés à jouer comme si du résultat dépendait leur salut.

Inutile de dire qu'il y aura foule, beau ou mauvais temps, car pas un véritable amateur ne voudrait manquer une seule de ces parties.

Voici les équipes encore une fois:

Shamrock		New-Westminster
Quinn	Goal	Cheyne
Howard	Point	Gray
O'Reilly	Cover	Galbraith.
Kavanagh	Défense	T. Gifford
Finlayson	Défense	Rennie.
Smith	Défense	C. P. Peele
Curry	Centre	Turnbull.
Robinson	Home	Lathan
Hoobin	Home	W. Gilford.
McKeown	Home	A. Cowan
J. Brennan	Outside	Lynch.
P. Brennan	Inside	Wilkinson.
T. Carlind	Umpires	C. Porteous

Referee: Dr A. D. Irvine, M.A.A.A.

M. OMER BRAZEAU

Je me suis fait traiter pendant longtemps par un médecin et, ne prenant pas de mieux, j'ai alors eu recours aux Pilules Moro. C'est un remède merveilleux que ces Pilules, car la première boîte m'a fait beaucoup de bien et un usage régulier de quelques mois m'a tout à fait rétabli. Je souffrais de l'estomac et des intestins depuis mon enfance, je ne pouvais manger sans ressentir de grandes douleurs, et toute la journée je me sentais accablé, fatigué.

Maintenant je suis fort, vigoureux, je prends encore de temps en temps des Pilules Moro, car je me sens si heureux, tel que je sui que je ne négligerai rien pour maintenir ma vigueur et prévenir la maladie.

OMER BRAZEAU,
St-Eugène, Co. Prescott, Ont

Si votre marchand ne tient pas les PILULES MORO, nous vous les enverrons sur réception du prix, 50c, la boîte ou six boîtes pour $2.50.

COMPAGNIE MEDICALE MORO
1724 Rue Ste-Catherine, Montréal

ON DEMANDE UN AGENT
pour vendre PRINTERS' INK — un journal pour les annonceurs — publication hebdomadaire à cinq dollars par an. Il enseigne la science et la pratique de la réclame et est très estimé des annonceurs les plus heureux de ce pays et de la Grande-Bretagne. On accorde une commission libérale. Adressez PRINTERS' INK, 10 Spruce St., New-York. 107-3m

Intermédiaire Utile

Entre Patrons et Employés, entre Vendeurs et Acheteurs

LE "JOURNAL est aujourd'hui un médium d'annonces d'une efficacité reconnue.

La qualité de sa clientèle le place au premier rang; quelle que soit la nature de la publicité, on peut être sûr d'obtenir des résultats profitables et immédiats.

Dans le but d'organiser ce service d'une façon complète, parfaite, utile et profitable à notre clientèle, nous avons cru devoir réduire le prix des nos "Petites Annonces" à **½ centin le mot chaque insertion ou trois insertions pour un centin le mot,** ce qui est la moitié du prix des autres journaux.

Quoique nous sommes persuadés de donner des avantages équivalents à ceux de nos plus grands confrères, anglais ou français, nous inaugurons aujourd'hui ce service à prix réduits et prions notre clientèle de se servir de cette publicité de préférence à celle qu'on offre ailleurs.

Toutes annonces classifiées sous les titres suivants seront acceptées aux prix ci-dessus mentionnés:

Elèves demandés, Emplois demandes, Chambres à Louer, Trouvé, Situations vacantes, Servantes demandées, Maison à Louer, à Vendre ou à Acheter, Propriété à Vendre, Personnel . . . . .

La publication de ces annonces sera classifiée et les réponses pourront être reçues à l'adresse personnelle de l'annonceur ou à une adresse spécialement marquée au bureau du "JOURNAL."

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE. — Des maçons poseurs de briques et des charpentiers. S'adresser sur les lieux des travaux, Avenue Arlington (près de la rue Sherbrooke), Westmount. 161—3

ON A BESOIN de finisseuses de première classe dans les manteaux de dames. Les prix les plus hauts seront payés pour des personnes d'expérience. — THOMAS MAY & CO. 160—n

Propriétés à Vendre

A VENDRE, A bon marché, deux cottages, dans la partie ouest, près du théâtre de Proctor, double allonge, chauffés à l'eau chaude. Prix, $4,250 chacun, $5,000 pourrait rester à 5 pour cent.—A. TAYLOR, 1727 rue Notre-Dame. Imprimerie Main 2886. 163—3

LOTS A VENDRE ou à échanger. — Magnifiques lots à bâtir dans le plus bel endroit de Verdun à vendre au plus bas prix, avec conditions très faciles, aussi à échanger pour propriétés de ville. S'adresser à O. L. Hénault, 24 Napoléon, Ste-Cunégonde. 133—3

A VENDRE

A VENDRE. — Grande occasion pour un jeune homme qui désire entrer en affaires. Il peut acheter le commerce d'un magasin général établi depuis cinquante ans dans les townships; première classe seulement; petit capital requis. On peut aussi vendre de 50 à 200 acres de terre attenant à la propriété. Pour renseignements, s'adresser à K 788, le "Journal". 161—3

A VENDRE. — Vente de remontes de l'armée. — Nous avons reçu instruction du lieut.-col. H. F. Dent, en charge de la commission de Remonte Impériale en Canada, en conséquence de la terminaison de la guerre de l'Afrique-Sud, de vendre à l'encan public, cent chevaux, mercredi, le 2 juillet, aux écuries Exchange, Pointe St-Charles; aussi, cent autres, jeudi, le 3 juillet, à la cour à bestiaux, à Hochelaga. Ils seront vendus sans réserve au plus haut enchérisseur. La vente commencera à 9 a.m. précises. Pour plus amples renseignements, téléphonez Main 3265 ou adressez-vous à T. W. Foster & Co., encanteurs, 597 rue St-Paul. 161—6

MAGNETISME! HYPNOTISME.—Cour complet avec gravure qui met en état de pratiquer cette SCIENCE avec succès! Prix, $6.00. J. A. W. Johnson, St-Jérôme. 163—1

PROVINCE DE QUEBEC — DISTRICT DE MONTREAL. — Cour Supérieure. — No 2473. — William B. Murphy et al., demandeurs, vs Edward J. Devine, défendeur. Le 7e jour de juin 1902, à dix heures de l'avant-midi, au No 836 rue Dorchester, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage. Conditions: Argent comptant. — Montréal, 27 juin 1902. — JOSEPH ROY, H. C.S. 165—1

PROVINCE DE QUEBEC — DISTRICT DE MONTREAL. — Cour de Circuit. — No 4788. — Dame M. Wilscam, demanderesse, vs F. Larin, défendeur. Le 7e jour de juillet 1902, à dix heures de l'avant-midi, à la Place Jacques-Cartier, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un instrument de musique (cornet) en argent, etc. Conditions: Argent comptant. — Montréal, 27 juin 1902. — J. ALM. RENAUD, H.C.S. 163—1

PROVINCE DE QUEBEC — DISTRICT DE MONTREAL. — Cour de Circuit.— No 5479. — E. A. Reinhardt, demandeur, vs Donald McMillan, défendeur. Le 7e jour de juillet 1902, à deux heures de l'après-midi, au No 711 rue Lagauchetière, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en chevaux, voitures, etc. Conditions: Argent comptant. — Montréal, 27 juin 1902. — J. ALM. RENAUD, H.C.S. 163—1

PROVINCE DE QUEBEC — DISTRICT DE MONTREAL. — Cour de Circuit. — No 9451. — N. Archambault, demandeur, vs J. A. Lapointe, défendeur. Le 7e jour de juillet 1902, à trois heures de l'après-midi, au domicile dudit défendeur, au No 184 rue Berri, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en articles de fantaisie, etc. — Montréal, 27 juin 1902. — J. E. COUTU, H.C.S. 163—1

PROVINCE DE QUEBEC — DISTRICT DE MONTREAL. — Cour de Circuit.— No 9211. — C. E. Ménard, demandeur, vs L. Alder, défendeur. Le 7e jour de juillet 1902, à quatre heures de l'après-midi, au domicile dudit défendeur, au No 599 rue Amherst, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. — Montréal, 27 juin 1902. — J. E. COUTU, H.C.S. 163—1

DIVERS

EMPLOI DEMANDE par un jeune homme (étudiant) dans une maison franco-canadienne pour mieux apprendre le français. Pension et logis ou salaire nominal. Ecrire à "H.", le "Journal". 162—3

VENTES PAR HUISSIERS

PROVINCE DE QUEBEC — DISTRICT DE MONTREAL. — Cour Supérieure. — No 2473. — William B. Murphy et al., demandeurs, vs Edward J. Devine, défendeur. Le 7e jour de juin 1902, à dix heures de l'avant-midi, au No 836 rue Dorchester, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage. Conditions: Argent comptant. — Montréal, 27 juin 1902. — JOSEPH ROY, H. C.S. 165—1

PROVINCE DE QUEBEC — DISTRICT DE MONTREAL. — Cour de Circuit. — No 4788. — Dame M. Wilscam, demanderesse, vs F. Larin, défendeur. Le 7e jour de juillet 1902, à dix heures de l'avant-midi, à la Place Jacques-Cartier, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un instrument de musique (cornet) en argent, etc. Conditions: Argent comptant. — Montréal, 27 juin 1902. — J. ALM. RENAUD, H.C.S. 163—1

PROVINCE DE QUEBEC — DISTRICT DE MONTREAL. — Cour de Circuit.— No 5479. — E. A. Reinhardt, demandeur, vs Donald McMillan, défendeur. Le 7e jour de juillet 1902, à deux heures de l'après-midi, au No 711 rue Lagauchetière, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en chevaux, voitures, etc. Conditions: Argent comptant. — Montréal, 27 juin 1902. — J. ALM. RENAUD, H.C.S. 163—1

PROVINCE DE QUEBEC — DISTRICT DE MONTREAL. — Cour de Circuit. — No 9451. — N. Archambault, demandeur, vs J. A. Lapointe, défendeur. Le 7e jour de juillet 1902, à trois heures de l'après-midi, au domicile dudit défendeur, au No 184 rue Berri, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en articles de fantaisie, etc. — Montréal, 27 juin 1902. — J. E. COUTU, H.C.S. 163—1

PROVINCE DE QUEBEC — DISTRICT DE MONTREAL. — Cour de Circuit.— No 9211. — C. E. Ménard, demandeur, vs L. Alder, défendeur. Le 7e jour de juillet 1902, à quatre heures de l'après-midi, au domicile dudit défendeur, au No 599 rue Amherst, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. — Montréal, 27 juin 1902. — J. E. COUTU, H.C.S. 163—1

A propos de Cigares:

Moins un homme connaît les cigares plus il est difficile de le conseiller.

Beaucoup d'hommes fument des cigares importés parce qu'ils SONT importés.

Plus encore fument les

GRANDAS

parce qu'ils les trouvent bons pour leur palais et leur bourse.

LES GRANDAS GAGNENT LA FAVEUR POPULAIRE.

LES CHEMISES ...POUR LA... LUMIERE AUER.... Portant cette Marque .... De Commerce

A

Sont les plus BRILLANTES et PLUS FORTES

VERITABLE VERSUS IMITATION

La AUER INCANDESCENT LIGHT M'F'G CO. Ltd. Est la SEULE manufacturière des . . . . . .

Veritables CHEMISES pour Lumière AUER

Chaque Chemise porte notre . . Marque de Commerce indélébile

La MARQUE A De QUALITE

Chaque Boite porte notre Nom et Adresse,

AUER INCANDESCENT LIGHT M'F'G. CO., Ltd.

1682-1684 Rue Notre-Dame, MONTREAL.

REFUSEZ les IMITATIONS à BON MARCHE

Théâtre National (En français)
RUES STE-CATHERINE ET BEAUDRY
Semaine du 23 Juin.
FAUST
PAUL CAZENEUVE dans Mephisto.
Matinées tous les jours. Prix: Soirées, 10c, 2c, 3 c et 4c; Matinées, 10c, 15c, 20c et 25c. 158-6

PROCTOR'S.. Voyez la grande pièce la semaine prochaine. Du Barry, n'a jamais été jouée à Montréal. Dernière représentation de Rosedale aujourd'hui. Prix—10c, 25c, 50c et 75c. 162-5

PARC SOHMER
SEMAINE DU 23 JUIN
[Après-midi, 3 heures; soir, 8 heures]
GRANDS BALLETS NOUVEAUX
DIVERTISSEMENT NAPOLITAIN
BALLET ET CHŒUR (Solo "Finicull Finicula" par ARAMINI)
GRAND BALLET "UP-TO-DATE IN LONDON" (Solo par MELLE BASSEGGIO)
ATTRACTIONS:
INTERNATIONAL CYCLE WHIRL
JAMES LARSHON, champion d'Australie.
S. YOUNG, champion des Etats du Sud.
HARLEY DAVIDSON, champion du Canada.
Un numéro nouveau et des plus sensationnels
NIZZARAS, acrobate sur vineaux
MLLE BLANCHE GALICI, cantatrice Parisienne. MONS. VALERE REMY, tenor.
ADMISSION: 10 cts.
L'après-midi, la semaine, les enfants 5 cts avec une promenade gratuite sur le carrousel. 158-8

Parc Riverside, MAISONNEUVE
SEMAINE DU 29 JUIN
MATINEE SPECIALE DIMANCHE.
Attractions:
"The Water Melon Trust"
M. et Mme SHERMAN COATES.
Le Trio RUNDY.
Le célèbre PROFESSEUR HEBERT.
Des Vues Animées.
MM. CARTAL, RICE et HAMILTON,
Mlle ZEPH, Etc,
Tous les Soirs. Admission 10 Cts. 163—7

Le "Journal" à $3 par année livré à domicile et $2 livré par la malle est l'organe le plus avantageux à recevoir par tous les Canadiens-Français.

La Compagnie du Musée Eden,
Loue et vend les fameux appareils Edison, à vues animées et fondantes, "Kinétoscope" pour soirées et assemblées de toutes sortes. S'adresser à
206 rue St-Laurent, Montréal.
69-jno

La Température

Bureau météorologique, Toronto, 27. — Il y a eu des averses aujourd'hui dans les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick et dans les territoires du Nord-Ouest, le temps a été beau dans les autres parties du Canada. La température est restée à peu près la même.

Vallée d'Ottawa et région de Montréal Victoria, 54-66; Kamloops, 54-70; Calgary, 44-54; Qu'Appelle, 44-62; Winnipeg, 46-64; Port Arthur, 38-60; Parry Sound, 48-64; Toronto, 48-72; Ottawa, 48-64; Montréal, 50-66; Québec, 48-62; Halifax, 50-60.

Probabilités:—
Température minima et maxima: — Vents d'ouest, beau, température stationnaire ou un peu plus élevée.
Région de Québec. — Vents d'ouest modérés à frais; nuageux à beau, température à peu près la même.
Golfe. — Nuageux à beau et frais, avec averses éparses, vents frais à forts de nord et d'ouest.

Clarendon Boating Club

L'ouverture du Clarendon Boating Boating Club de Sainte-Anne de Bellevue aura lieu ce soir. Un grand nombre d'invitations ont été lancées et on espère que le hop sera un succès sans précédent. L'orchestre Ratto sera chargé du programme musical.

Le 1er juillet une équipe de joueur de Baseball de Sherbrooke se rencontrera avec les Boston Bloomers. Il y aura une partie à 10.30 a. m. et une autre à 3 p. m.

Les Chemises de Tooke

sont en plus grande demande que jamais, parce qu'elles plaisent et donnent satisfaction à tout le monde. Essayez-les. Vous trouverez qu'elles vont mieux et valent plus que n'importe quelles autres.

R. J. TOOKE, 177 rue St-Jacques. 2387 rue Ste-Catherine, Ouest 1553 rue Ste-Catherine, Est.

J. P. CUSSON & CIE, Montréal. **VICTORIA CROSS** FAIT PAR L'UNION.

Vogue Toujours Grandissante. 23-1a

Mort Prématurée

M. J. H. Chevrette, l'un des ingénieurs civils les plus distingués, de Minneapolis, succombe à une hémorragie pulmonaire

Les ingénieurs civils viennent de perdre un de leurs confrères les plus distingués, dans la personne de M. J-H. Chevrette, de Minneapolis Minn.

Le défunt avait vu le jour à St-Hugues, il y a 30 ans. Il fit un brillant cours d'études au séminaire de St-Hyacinthe d'où il sortit avec les honneurs de sa classe.

De là il passa à l'école Polytechnique, de Montréal, où ses grands talents le signalèrent encore à l'attention de ses maîtres.

Depuis quatre ans il exerçait sa profession à Minneapolis et il avait devant lui un brillant avenir lorsque la mort impitoyable est venue l'arracher à ses travaux scientifiques; il a succombé à une hémorragie pulmonaire.

A propos de la construction de l'élévateur Weber à Montréal, M. Raymond Préfontaine avait demandé l'opinion de M. Chevrette qui était un expert dans ce genre de construction.

Le père du défunt, M. Honoré Chevrette, est allé chercher la dépouille mortelle qui sera enterrée dans sa paroisse natale à St-Hugues.

Le service funèbre aura lieu aussitôt après l'arrivée du convoi.

Le défunt était le neveu de M. L. A. Lefebvre, greffier de la Cour des Recorders.

UNE BONNE AMELIORATION

La compagnie des tramways inaugurera, ce matin, une bonne amélioration dans son service de la rue St-Laurent.

Les tramways, à l'avenir au lieu de revenir à la ville, à l'angle de la rue St-Laurent, continueront jusqu'à la ligne du Pacifique, soit une distance assez considérable. Ce service exigera trois tramways de plus pour conserver le temps régulier. Les travaux de construction de la voie ont été poussés avec vigueur et la population de St-Louis est dans la jubilation car elle n'aura plus les ennuis du raccordement ce qui constitue toujours une perte notable de temps. Cette amélioration aura aussi pour effet de faire augmenter la valeur des terrains de la ville sœur.

ERREUR N'EST PAS COMPTE

Une erreur typographique nous a fait donner le nom de l'hôpital Civique au lieu de l'hôpital Notre-Dame, au cours d'une nouvelle parue dans nos colonnes, hier, à propos du coût de la reconstruction de l'hôpital Notre-Dame. C'est le nom de cette dernière institution qu'il fallait lire.

C'est M. Maurice Perrault, architecte qui a été chargé de préparer les plans du nouvel édifice.

IL NE FAUT PAS DESCENDRE A RECULONS

Un triste accident est arrivé hier matin sur un tramway de la rue Ste-Catherine. Un jeune garçon de 12 ans, Peter Lynn, demeurant au numéro 17, rue Valrie, voulut descendre pendant que le tramway était encore en mouvement.

Or en touchant le sol à reculons, il reçut un choc qui le renversa sur le pavé.

On se porta à son secours et on constata qu'il avait la jambe fracturée.

Le blessé a été transporté à l'hôpital Général où il a reçu les soins nécessaires. K

Le Docteur J. DESJARDINS
OCULISTE & AURISTE

Ex-chef de clinique de Paris. Maladies des yeux, du nez, de la gorge et des oreilles. 230 rue St-Timothée coin de la rue Ste-Catherine, Montréal. Tél. Bell Est, 1611. Bureau attenant à la maison Chs. Desjardins et Cie, marchands de fourrures. 142—21

COUPON PORTRAIT
No 14

Dix de ces coupons numérotés différemment, plus cinquante centins, donnent droit à un

SUPERBE PORTRAIT AU CRAYON

grandeur trois quarts naturelle Pour le public en dehors de Montréal, 50 centins extra pour couvrir les frais d'expédition.

ADRESSEZ :

"LE JOURNAL"
75 Rue St-Jacques, Montréal

POUR ENCOURAGER L'ART DRAMATIQUE

La direction du Théatre des Nouveautés donne les conditions du concours qui est actuellement ouvert aux auteurs canadiens

Un prix de $100 pour la meilleure pièce canadienne

La Direction du Théâtre des Nouveautés, pour encourager la littérature dramatique, offre un prix de cent dollars pour la meilleure pièce théâtrale française qui lui sera remise dans les conditions suivantes:

1o.—Le concours sera clos le 1er octobre 1902, à 5 heures p.m.

2o.—La pièce pourra être un drame ou une comédie.

3o.—Elle devra être originale, c'est-à-dire qu'elle ne doit pas être tirée d'un roman.

4o.—La collaboration est autorisée.

5o.—L'auteur doit être Canadien de même que le collaborateur.

6o.—La distribution de la pièce ne doit pas comprendre plus de neuf rôles d'hommes parlant, et six rôles de femmes parlant.

7o.—La pièce doit être suffisante, pour remplir le programme de toute une soirée.

8o.—Elle doit convenir à la scène du Théâtre des Nouveautés, c'est-à-dire être susceptible d'être représentée sur cette scène.

9o.—La copie de la pièce qui doit être soumise au concours, devra être clavigraphiée et d'un seul côté des feuillets.

10o.—Les pièces soumises au concours seront rendues aux auteurs, lorsque le prix aura été décerné, sauf celle qui aura obtenu la palme, laquelle pièce, l'Administration du Théâtre des Nouveautés se réserve le droit de faire représenter aux Nouveautés.

11o.—Les autres concurrents auront le loisir de faire représenter leurs pièces, s'ils le désirent et si les dites pièces sont jugées jouables par l'Administration des Nouveautés.

12o.—Le prix de $100.00 sera accordé à la pièce jugée la meilleure, par un comité dont les noms seront connus vers samedi prochain. La pièce devra être aussi déclarée jouable.

13o. — L'Administration se réserve le droit, avant de jouer la pièce qui aura obtenu le premier prix, de demander à l'auteur toutes les corrections qu'elle jugera nécessaires pour la représentation de ladite pièce sur la scène des Nouveautés.

14o.—Les concurrents devront remettre les pièces à l'Administration des Nouveautés, qui leur donnera un récépissé

15o. — Les pièces pourront être signées du nom de l'auteur ou d'un pseudonyme.

PELERINAGE DU 19 JUILLET PAR LE [illegible]-RIVIERES

Les directeurs du pèlerinage de samedi le 19 juillet, MM. les abbés N. Morin et J. B. Jobin, prient les messieurs qui désirent y prendre part de se hâter pour leur cabine, car le petit nombre de pèlerinages par bateau cette année et les préparatifs qui se font pour en faire le plus beau voyage de la saison, nous réserve certainement un plus grand nombre de pèlerins que par le passé.

M. l'abbé Hébrien, chapelain du Mont St-Louis, y assistera ainsi qu'un grand nombre d'élèves de cette institution distinguée.

L'Union Ste-Cécile prépare un joli programme musical pour la circonstance.

Le départ aura lieu à 6.30 p. m.

De retour lundi le 21 entre 5 et 6 heures a. m.,

Pour plus amples informations s'adresser aux directeurs plus haut mentionnés et au No. 46 rue St-Hubert.

REUNIONS AGRICOLES

Le département de l'agriculture à Ottawa est à organiser une série de réunions agricoles qui seront convoquées en divers endroits de la province de Québec durant les mois de juillet et d'août. L'honorable Sydney Fisher, ministre de l'agriculture et nombre de spécialistes à l'emploi du département y prendront la parole. Le lieu et la date de chaque réunion, ainsi que les noms des conférenciers, seront annoncés sous peu. Il faut espérer que les cultivateurs dans les diverses localités ne perdront pas cette occasion d'entendre non seulement le ministre de l'agriculture, mais des hommes aussi bien renseignés en matière agricole que le professeur Robertson, M. J. C. Chapais et M. Grisdale, de la Ferme expérimentale centrale.

Le "Journal" consacre chaque jour un espace aux choses féminines.

LA BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE

La clause 8 du projet de règlement, qui sera soumis au Conseil, donne lieu à une vive discussion, hier, aux Finances

Les échevins Giroux et Payette se prononcent fortement contre l'exclusion des membres du clergé du bureau des Censeurs

Toute l'après-midi d'hier, à la commission des finances a été exclusivement employée à l'étude du règlement concernant l'établissement de la future bibliothèque civique.

La discussion n'a guère apporté de changements à la rédaction première du susdit règlement, mais elle a démontré sur certains points une divergence notable d'opinions entre quelques-uns des membres de la commission des finances et leurs collègues.

C'est ainsi que la section 8 du règlement ordonnant un bureau de censeurs composé exclusivement de laïques a fourni à l'échevin Giroux l'occasion de revendiquer avec énergie les droits du public religieux et Canadien-français de Montréal à nommer pour faire partie du bureau de censure, qui il voudra, même et surtout des prêtres s'il le juge à propos.

Il a déclaré que ce serait commettre un acte inexplicable que de vouloir exclure du bureau des censeurs, les prêtres catholiques, avant même que ces derniers aient manifesté l'intention d'en faire partie. Si continue l'échevin Giroux, les protestants ont en quelque sorte certains motifs de vouloir exclure les ministres du sein de ce comité, à cause de la multitude de sectes qui se partagent le culte protestant, nous, les catholiques nous n'avons pas les mêmes raisons de vouloir en agir ainsi à l'égard de nos prêtres parce que notre foi est une. L'échevin Giroux a déclaré qu'il s'opposerait de toutes ses forces à l'adoption de cette clause devant le Conseil. L'échevin Payette concoure sur un point dans l'opinion de l'échevin Giroux en ce qu'il croit que la nomination des censeurs devrait être laissé simplement à la décision de la majorité du Conseil sans spécifier d'avance dans le règlement que des laïques seuls auront le droit d'en faire partie.

L'échevin L.A. Lapointe n'est pas éloigné de partager l'opinion des échevins Giroux et Payette, mais afin de ne pas entamer pa une discussion oiseuse l'avancement d'un projet de l'importance de celui-là, il a voté hier pour l'adoption de la clause 8 telle qu'elle se réservant de lutter plus tard, avec ses collègues devant le conseil, pour y faire introduire les modifications qu'ils jugeront nécessaires. Voici enfin ce règlement tel qu'un rapport de la Commission des finances se propose de le recommander aux membres du Conseil.

Règlement concernant l'établissement et l'administration d'une bibliothèque publique.

A une assemblée du Conseil de Ville, etc.,

Il est ordonné et statué comme suit, etc —

Etablissement de la bibliothèque.

Sect. 1.— Une bibliothèque publique et gratuite, contenant des salles de lecture convenables, est par les présentes établie dans la Cité de Montréal, dans le but de propager parmi les citoyens en général la connaissance des sciences, des arts et de la bonne littérature.

Sect. 2.— Cette bibliothèque comprendra un département spécial de livres de référence et de consultation, dans lequel se trouveront les livres, recueils, journaux et revues traitant de chimie, de physique, de mécanique, de métallurgie, d'électricité et en général de toutes les sciences et de tous les arts industriels et pratiques.

Emplacement, désignation et administration.

Sect. 3.— Ladite bibliothèque sera désignée sous le nom de "Bibliothèque Publique et Gratuite de Montréal", et sera établie sur l'emplacement qui sera fixé par la Commission des Finances et le Conseil, qui devront aussi approuver les plans de l'édifice. Ladite bibliothèque sera administrée par la Commission des Finances.

Fonds d'administration.

Sect. 4—Le Conseil votera, tous les ans, sur le revenu ordinaire de la Cité, une somme de pas moins de $15,000 pour l'administration et l'entretien de ladite bibliothèque, ainsi que pour l'achat et l'entretien des livres.

Sect. 5— La bibliothèque et les salles de lecture seront pour toujours ouvertes gratuitement aux habitants de la cité de Montréal, pourvu toutefois que les règles et reglements que la Commission des Finances aura adoptés soient observés. Les fonctionnaires proposés à ladite bibliothèque et auxdites salles de lecture pourront en exclure toutes personnes qui violeront sciemment telles règles.

Sect. 6.—La Commission des Finances présentera, le ou avant le 1er jour de février, un rapport annuel au Conseil de Ville, indiquant la condition dans laquelle se trouvera la bibliothèque, les diverses sommes d'argent reçues, la manière dont ses sommes d'argent auront été dépensées, nombre de livres et de revues en mains, le nombre de livres ajoutés à la bibliothèque par achats, dons, ou autrement, durant l'année; le nombre de livres perdus ou manquant; le nombre de personnes qui auront visité la bibliothèque; le nombre de livres prêtés et le caractère général de ces livres, avec les autres statistiques, renseignements et suggestions qu'elle jugera d'intérêt général.

Sect. 7.—Le Conseil nommera un bibliothécaire, qui, sous le contrôle de ladite Commission, aura charge des salles et dirigera le personnel de la bibliothèque, sera responsable du soin et de l'entretien des livres et de toutes les autres choses que renfermera la bibliothèque et devra voir à ce que l'ordre et le décorum règnent dans les salles. Le bibliothécaire préparera les listes des livres à acheter et aura la surveillance exécutée, de tout le service, sous la surveillance de ladite Commission. Il fera rapport à la Commission, à sa 1ère assemblée de chaque mois, sur la condition et la circulation des livres pour le mois précédent. Il soumettra aussi un rapport annuel à la 1ère assemblée régulière de ladite Commission, dans le mois de janvier de chaque année.

Comité de Censeurs.

Sect. 8.—Pour assurer le caractère moral et orthodoxe de la bibliothèque, il sera nommé, tous les deux ans, au cours du mois de juin, trois censeurs laïques, dont un par le Conseil de Ville, un par le Principal de l'Université McGill et un par le Vice-Recteur de l'Université Laval à Montréal. Et dans le cas où ces deux derniers refuseraient ou négligeraient de faire ce choix dans ledit mois de juin, le Conseil le fera.

Sect. 9— Les censeurs auront le droit de faire exclure ou d'ordonner de mettre sous clef tous ouvrages qu'ils jugeront ne pouvoir être mis indifféremment entre toutes les mains.

La décision de la majorité de ces censeurs fera loi.

L'ENLEVEMENT DES VIDANGES

Les marchands de la rue Saint-Laurent sont très satisfaits du nouveau système qui vient d'être inauguré

Une lettre de M. l'échevin Couture agissant comme secrétaire de l'Union des Marchands détailleurs de Nouveautés avait été transmise au secrétaire de la Commission de l'Incinération demandant que le service des vidanges fût régularisé surtout sur certaines rues commerciales.

Le promptitude avec laquelle le président du comité, l'échevin Lavallée, a su commencer l'inauguration d'un nouveau système d'enlèvement des déchets sur la rue Saint-Laurent a valu à la Commission hier après-midi, les félicitations de l'échevin Couture. Ce dernier a reconnu volontiers la valeur des améliorations introduites depuis peu dans le département.

Les employés du département de l'Incinération pourront avoir congé le premier juillet prochain, à condition que des mesures soient prises pour que l'enlèvement de tous les déchets soit terminé à 9 heures de l'avant-midi.

Les hommes auraient alors à leur disposition le reste de la journée.

GRANDE FETE RELIGIEUSE A LA VILLE SAINT-PAUL

Dimanche prochain le 29 courant, étant la fête patronale de la ville St Paul, un chœur puissant composé des membres les plus en renom des chœurs de la ville, se chargera de la partie musicale à la messe et aux vêpres. Des ornements nouveaux, don des paroissiens, seront inaugurés ce jour-là.

Au Rév. M. H. Brissette, curé de la paroisse secondé par le Rév. M. Ethier, vicaire, revient tout le mérite de cette belle fête en perspective.

IL DISPARAIT DE L'HOPITAL

M. Goldberg, professeur de musique qui a été pendant quelque temps interné à l'hôpital Général, est subitement disparu.

Ses parents et ses amis sont très inquiets sur son compte.

Tous les hôpitaux de la ville ont été visités et on n'a pu le retracer.

M. Goldberg a beaucoup voyagé et l'on croit qu'il a pris la direction des Etats-Unis.

TRISTE RETOUR AU PAYS

Après trois ans d'absence Louis Pelletier est arrêté par le détective Coté pour un peccadille commise avant son départ

La police a bonne mémoire et le nommé Louis Pelletier vient d'apprendre la chose à ses dépens.

Le 30 juin 1899 Louis Pelletier travaillait comme charretier de tombereau pour un nommé Pierre Carrière, qui demeurait alors au No. 227 de la rue Parthenais. Or, il appert d'après le mandat de la cour de police, émis à cette date que Pelletier aurait vendu, pour la somme de $50 dollars le cheval et la voiture que son maître lui avait confiés, après quoi il aurait dit adieu à ses parents et serait parti pour le far Ouest.

Au bout de trois ans le nostalgie harcelant Pelletier il décida de revoir le ciel de sa province natale, espérant que tout serait oublié et qu'il pouvait couler en paix des jours fortunés.

Cependant il est un homme à Montréal qui n'avait pas oublié son escapade, c'est le détective Côté qui malheureusement pour ceux qui prévariquent le loi, a une mémoire excellente et qui sait l'employer en temps et lieu.

Le fait que nous racontons le prouve éloquemment. Pelletier était donc parti depuis trois ans. Côté apprend son retour, il se souvient immédiatement de l'accusation qui pèse sur lui. Il se munit du mandat en date du 30 juin 1899 et parvient à arrêter le prétendu voleur, rue Fullum.

A trois heures, hier-après-midi, Pelletier faisait connaissance avec les cachots du poste central d'où il sera conduit en cour de police, ce matin.

LA FETE NATIONALE AU PARC LAFONTAINE

L'échevin Hébert nous a informé hier que la célébration de la Saint-Jean-Baptiste, au Parc Lafontaine, aurait lieu dimanche prochain, si le temps le permet.

LE DR ALBERT LASSALLE
des Hopitaux de Paris

Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.
Bell Tél. Est 2324, 138 St-Denis, Montréal.
125 1-2-s-n

COMMISSION DE L'AQUEDUC

La Montreal Heat & Power et la Lachine Hydraulique sont les seules compagnies à soumissionner pour fournir le pouvoir électrique à la nouvelle pompe de la station du haut niveau.

Les membres de la Commission de l'Aqueduc ont ouvert hier après-midi, les soumissions concernant le pouvoir électrique nécessaire pour mettre en activité la nouvelle pompe électrique de la station du haut niveau.

Deux compagnies seulement ont soumissionné. La première est la Montreal Light Heat & Power, qui, dans le cas s'engage à fournir outre le courant requis tous les accessoires : poteaux, fils, etc., conformément aux devis qui ont été préparés.

Les conditions sont les suivantes, selon les différents systèmes: 1o, pour un contrat de 3, 4 ou 5 ans, la Compagnie s'engage à fournir de 7heures p.m. à 7 heures a.m., un pouvoir électrique suffisant, à raison de $21.50 par force motrice, et à raison de 1-2 cent pour chaque heure additionnelle.

2o.—De minuit à midi, le courant serait mis en circulation à raison de $26.00 par force motrice, plus 1-2 centin pour chaque heure additionnelle.

Le courant se trouve être ainsi de 12 heures par jour, pendant 365 jours de l'année, ou bien de 4,380 heures pour toute l'année, à dater de l'installation.

Le courant ainsi fourni, à partir de la station du haut niveau, sera un courant alternant d'une capacité de 2,100 voltes, et à deux phases, le voltage ne devant pas varier de plus de cinq pour cent.

L'autre compagnie est la Lachine Rapids Hydraulic. Cette dernière offre de fournir de 10 heures du soir à 10 heures de l'avant-midi tous les jours, un pouvoir électrique suffisent pour tout autre besoin, à raison de $20; par force motrice et par année plus $2.-00 pour chaque heure ou fraction d'heure additionnelle.

Pour un contrat de 3 ou 5 ans, le pouvoir sera de 400 chevaux-vapeur, à partir de trois heures et demie p.m. à 5 heures a.m., à raison de $25.00 par année pour chaque force, et de $1.00 par heure pour chaque heure ou fraction d'heure supplémentaire.

La valeur de ces deux soumissions sera prise en considération à une assemblée subséquente.

L'échevin Larivière a demandé que l'abreuvoir situé en face de la Traverse de Longueuil fût placé le long du carré Bellerive et tenu dans un état de propreté plus grand s'il est possible.

L'échevin Ouimet a demandé à son tour le changement de place de celui de l'Avenue Mont-Royal à cause de l'obstacle qu'il met à la circulation des tramways quand il s'y trouve plusieurs voitures.

On verra à effectuer ces divers changements.

INCENDIE A SAINT-LOUIS

Beau dévouement de la brigade

La brigade de St-Louis du Mile-End a fait preuve, hier soir, de son efficacité. Sous les ordres du chef Ouellette, elle s'est rendue maîtresse d'un incendie qui enbquelques instants avait pris de gigantesques proportions.

Il était 9 heures 22 lorsque l'avertisseur No 31 appela les pompiers à la boulangerie de M. Auguste Sigouin, située au No. 1734 de la rue St-Laurent. En arrivant sur les lieux le capitaine constata qu'il y avait danger réel. Il dispersa intelligemment ses hommes et la lutte commença terrible contre l'élément destructeur. En 20 minutes le feu était sous contrôle et les maisons voisines staient épargnées.

Malheureusement, malgré le zèle et le dévouement de la brigade, M. Sigouin, qui n'a pas did'assurances, a souffert pour environ $2,000, de dommages. Le capt. Ouellette, nouvellement nommé à ce poste nous prie de remercier ses hommes pour leur excellente discipline et leur bravoure.

PIQUE-NIQUE DES MANCHONNIERS

Mardi, le premier juillet prochain, le pique-nique annuel de l'Union des Manchonniers aura lieu au Pasc Mascotte, coin des rues Ontario et Delorimier.

Un programme de jeux très intéressant a été rédigé.

L'admission ordinaire est de 25 cts. Les enfants pourront avoir leur entrée à raison de 10 cents. Le Parc sera ouvert à 9 heures a.m.

LE VRAI NOM DU BLESSE DE PIERCEFIELD

Une dépêche de Malone, N.-Y. nous apprend que le nom du blessé de Piercefield, n'est pas Michaël Angelo, mais Roch Scouroff. Angelo est le nom du contremaître qui a amené Scouroff à Montréal,

Scouroff et Nicholas Denis travaillaient sur la ligne du New-York Central, près de Piercefield.

La chicane commença lundi. Angelo les sépara deux fois. Mais ils recommencèrent et Denis frappa Scouroff à la tête avec un outil lui fracturant le crâne. Denis est retenu prisonnier à Piercefield, si Scouroff meurt, Denis sera envoyé à Canton, pour répondre à une accusation de meurtre.

IMPRUDENCE, INJUSTIFIABLE

Mercredi soir, vers 7.30 heures les citoyens de la rue Rivard en arrière du No. 720 de la rue Berri, ont été mis en émoi par des détonations successives d'armes à feu. On se précipita aux portes pour se rendre compte de ce qui se passait, mais on ne trouva personne portant un revolver ou quelqu'autre arme à feu.

Mme Légaré qui était à ce moment à étendre du linge dans sa cour a failli recevoir une balle qui est allée se loger dans les planches d'un hangar à quelques pas d'elle.

Le détective Gladu a été chargé de faire une enquête dans le but de découvrir les imprudents qui se jouent ainsi de la vie des citoyens.

ACQUITTES

James Dawe et Henry Lightfoot, accusés de vol de vieux fer au détriment de la compagnie du Pacifique Canadien, ont comparu, hier, en Cour de Police et ils ont été acquittés.

LE TUNNEL DE LA RUE FORSYTH

Le Terminal devra s'adresser au comité des chemins de fer pour obtenir le droit de traverser la voie du Pacifique

La commission des chemins a eu hier après-midi une assemblée où on a discuté plusieurs questions importantes.

La rue des Commissaires est dans un état tel qu'on doit y remédier de suite et le comité a décidé que les travaux y seront faits sous la direction de l'inspecteur des chemins et qu'ils seront payés sur l'approbation de l'inspecteur.

L'échevin Couture demande que les kiosques qui sont autour des carres soient peintures aux frais de la ville.

L'échevin Lapointe demande que la rue Saint-Amable, entre la place Jacques-Cartier et la rue Saint-Vincent soit réparée. Le coût sera de $700.

Il est resolu de demander à la Sicily Asphalt Co de paver la rue Saint-Jacques, entre les rues Cathédrale et Wanusor au prix que cette compagnie demande par sa soumission, c'est-à-dire $3.04 par verge.

Le protêt de Mme Mary Quinn à propos de la rue Hutchison, référé à l'avocat de la ville est suspendu et est renvoyé à l'avocat de la ville.

La discussion entre la succession Massue et la succession Boyer, à propos d'une ruelle qui débouche sur la rue Mentana n'a amené aucun résultat et on renvoie cette question à l'avocat de la ville.

Sur la demande de l'avocat de la cité, on discute alors, à huis-clos, sur la question du Terminal et on a fini par adopter la résolution suivante:

"Qu'un rapport soit fait au conseil concernant le projet de tunnel rue Forsyth, au-dessous de la voie du Pacifique et que, les parties intéressées fassent conjointement application au comité des échemins de fer du Conseil Privé, pour obtenir la permission de traverser ladite voie du Pacifique et pour fixer les conditions que le comité des chemins de fer voudra imposer. Les avocats de la Cité préparent un projet de rapport dans lequel les corporations suivantes seront intéressées: à savoir le Pacifique Canadien, le Terminal, la Dominion Bridge Coy, et la Ville de Montréal

On suggère que le pavage de la rue de Lorimier à la rue du Havre soit fait en bois plutôt qu'en asphalte; ce qui ne coûterait que $2,500.

L'échevin Gallery dit que la partie de la rue des Commissaires appartenant à la Ville devrait être mise en ordre.

M. Grisier demande à être payé 25 cents de plus que les autres ouvriers parcequ'il fait et le même temps d'ouvrage que les hommes et de la surveillance en plus; il demande aussi qu'on donne à M. Rousseau, l'ordre de lui payer ce salaire supplémentaire. Après l'expédition des affaires de routine, la séance est ajournée.

EFFROYABLE ACCIDENT

Un ouvrier a la jambe coupée par une scie

Le tronçon de jambe vole en l'air

Ottawa, 27. (Spécial).— Un pénible accident est arrivé ce matin aux scieries de la Compagnie W. C. Edwards, causé par l'imprudence d'un de leurs employés, qui s'est fait couper une jambe dans les circonstances suivantes:

William Curtis a charge de huiler les machines tous les matins, avant que l'équipe des employés du jour commence le travail, et comme il allait commencer sa besogne, vers cinq heures et demie, il pensa de raccourcir son chemin en enjambant par dessus une scie servant à couper le bois de dimension. Cette scie était en mouvement, et quelques-uns des employés l'avertirent du danger qu'il courait, quand le malheureux Curtis, en essayant de lever la scie avec son levier, poussa celle-ci sur sa jambe gauche qui fut amputée en un clin-d'œil au-dessous du genou, le tronçon de la jambe lui sautant par dessus la tête. Les personnes témoins de l'accident accoururent au secours de l'infortuné et le retirèrent de sa position dangereuse. On fit venir en toute hâte le Dr Bell, de New-Edimburg, qui lui fit des pansements temporaires, et téléphona pour l'ambulance qui transporta le blessé à l'hôpital Protestant.

Tout porte à croire que Curtis a été victime de son imprudence, car les fonctionnaires avaient déjà positivement défendu à tout employé de passer par cet endroit dangereux.

Williams Curtis demeure au No 7 rue Creichton, avec sa femme. Il n'a pas d'enfants. Il était employé comme huileur par la compagnie Edwards depuis quatre ans, et est âgé d'environ cinquante ans.

EN BAS D'UN ECHAFAUD

Un peintre d'Ottawa se tue en tombant

Ottawa, 27 (Spécial).—A 3.30 heures cet après-midi, F. X. Sauriol, fils, 63 rue Augusta, est tombé du haut-mal sur un échafaudage sur lequel il travaillait comme peintre, dans la rue Kent. Il a roulé en bas et s'est brisé sur le pavé. On l'a relevé mort. Il était âgé de 35 ans.

CHANGEMENTS AU PACIFIQUE

Le département des ingénieurs du Pacifique Canadien vient de subir une réorganisation complète. Jusqu'à aujourd'hui ce département était divisé en deux.

Le département de consultation et le département de construction. Désormais ces deux départements n'en formeront qu'un seul sous la direction de M. E. H. McHenry, ingénieur en chef, et il n'y aura plus qu'un seul bureau.

PERSONNAGES SUSPECTS

Thos Murray et John Clancey ont été arrêtés hier par les détectives McLaughlin et Sloan, sous une accusation de vagabondage. On a de forte raison de croire qu'il font partie d'une bande organisée.

Le "Journal" à $3 par année livré à domicile et $2 livré par la malle est l'organe le plus avantageux à recevoir par tous les Canadiens-Français.

TOUJOURS LE HUIS-CLOS

La commission du Port a encore discuté le projet de contrat soumis par le Grand-Tronc, à propos de l'élévateur, hier après-midi

C'est encore à huis-clos que la commission du Port a siégé hier après-midi, et tout naturellement, les journalistes n'étaient pas admis à l'assemblée.

Le but de la séance était de reconsidérer le projet du Grand-Tronc, tel qu'amendé par les commissaires, dont la majorité paraît d'accord sur l'amendement. Toutefois, ce projet ne sera pas connu avant que les officiers du Grand-Tronc en aient pris connaissance. Le nivelage du site de la Pointe-du-Moulin-à-Vent dant le coût serait de $450,000 a donné prise à la discussion entre les commissaires.

Mais il est bien compris, suivant le rapport de M. Kennedy, que les matériaux qui entreront dans la construction du nouveau quai, seront de première qualité. Les propositions alléchantes du Graod-Tronc ont impressionné les commissaires et nul doute que nous aurons bientôt deux élévateurs à grain dans notre port.

Une grande portion du trafic du Grand-Tronc viendra à Montréal au lieu de passer par les autres ports.

AMNISTIE GENERALE

Aguinaldo et ses amis seront remis en liberté

Washington, 27.—A une réunion aujourd'hui, le cabinet a décidé de lancer une proclamation d'amnistie en faveur de tous les prisonniers politiques des Philippines, laquelle prendra effet le 4 juillet. Elle affecte Aguinaldo et tous les autres comme lui.

FRAPPEE D'ALIENATION MENTALE

Une jeune femme atteinte d'aliénation mentale a donné beaucoup de trouble aux autorités du poste central. Elle avait été envoyée à la maison d'immigration de la rue Osborne, mais quand on s'est aperçu qu'elle était folle furieuse, on obtint un mandat d'arrestation du Recorder.

La prisonnière, une servante écossaise, se nomme Jennie Sommerville et est âgée de 23 ans. Elle est venue d'Angleterre il y a une semaine et tout porte à croire qu'elle ne jouissait pas de ses facultés mentales à son arrivée ici. La patiente a été transférée à l'asile Verdun en attendant que ses parents la fassent revenir dans son pays.

MARIAGES

DE LORIMIER-SMART. — A l'église de St-Léon de Westmount, le 25 juin 1902, Henri de Lorimier, fils de l'Hon. juge Chs C. de Lorimier à Mlle Mary Jessie Arnott Smart, fille de feu David Smart. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé J. A. S. Perron, curé de St-Léon de Westmount. 163—1

DECES

DUFAULT. — En cette ville, le 27 courant, à l'âge de 5 mois et 16 jours, Elodie-Lvette, enfant bien-aimée de N. Dufault, entrepreneur de pompes funèbres.

Les funérailles auront lieu samedi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 514 Mentana, à 8 1-2 heures, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. x

DESROCHES. — A Maisonneuve, le 27 courant, à l'âge de 30 ans, 5 mois, et 4 jours, Malvina Valade, épouse d'Octave Desroches.

Les funérailles auront lieu lundi, le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, au No 561 rue Notre-Dame, Maisonneuve, à 7 1-1 heures, pour se rendre à l'église de Maisonneuve, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. x

HEBERT. — En cette ville, le 26 courant, à l'âge de [illegible] ans, [illegible] Adolphe Hébert, née Victorine Plante.

La défunte était la sœur du Rév. F. X. Plante, curé de St-Edouard de Napierville.

Les funérailles auront lieu samedi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira du No 1976 rue St-Jacques, ville St-Henri, à 8 heures pour se rendre à l'église St-Henri, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. x

LABELLE. — En cette ville, le 26 courant, à l'âge de 21 ans et 3 mois, Marie-Hélène, fille de Clovis Labelle.

Les funérailles auront lieu samedi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 1288 rue Ontario, à 7 heures a.m., pour se rendre à l'église du Sacré-Cœur, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. x

OUELLETTE. — En cette ville, le 25 courant, à l'âge de 58 ans et 8 mois, Angèle Bellefleur, épouse de George Ouellette, marchand.

Les funérailles auront lieu samedi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 13 rue Emery, à 7 1-4 heures, pour se rendre à l'église St-Jacques, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. x

Photo-Gravure...

Vignettes et Gravures pour Catalogues, Pamphlets, Livres Illustrés, Journaux, etc. Spécialités: Demi-ton Half-Tone,

J. L. Smeaton, 1784 NOTRE DAME ST.

Toutes vos commandes sont exécutées dans le plus court délai possible.

m j s-n

Aux Citadins en Villégiature

Nous adresserons "LE JOURNAL" dans toutes les places d'été du Canada, au

Prix de 25c par mois.

payable d'avance.

"LE JOURNAL" est reçu le jour même dans toutes les parties de la Province.

Le "Journal" est publié par la Compagnie d'Imprimerie Industrielle, propriétaire. Milton McDonald, gérant, 75 rue Saint-Jacques.